



BENDA

REDSTONE

550

Manuel utilisateur

Manuel d'utilisateur et carnet d'entretien REDSTONE 550 cm³



Attention :

Le contenu de ce manuel est limité. Pour garantir votre sécurité et améliorer vos compétences de conduite, il est fortement recommandé de suivre une formation adaptée. Une conduite prudente, l'expérience et l'amélioration continue de vos capacités restent les principes essentiels pour prévenir les risques, quel que soit votre niveau d'expérience.



Attention :

Retirez la clé de rechange et rangez-la dans un endroit sûr. Si toutes les clés sont perdues, l'ensemble complet des serrures doit être remplacé.



Attention :

Veuillez lire, comprendre et respecter toutes les instructions et consignes de sécurité contenues dans ce manuel ainsi que sur l'ensemble des étiquettes du produit. Le non-respect de ces consignes de sécurité peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.



Attention :

Les gaz d'échappement de ce produit contiennent du CO (monoxyde de carbone), un gaz mortel pouvant provoquer des maux de tête, des vertiges, des nausées ou une perte de conscience, voire la mort.

IMPORTANT

Votre concessionnaire fournisseur doit enregistrer votre véhicule sous 7 jours maximum après livraison auprès de MAGMOTO. Pour recevoir le numero de garantie, il est impératif de fournir à votre concessionnaire fournisseur une adresse mail valide. Vous recevrez dès lors votre numéro d'enregistrement de garantie.

ENREGISTREMENT DE GARANTIE

ATTENTION : ce numéro est obligatoire pour toute demande de prise en charge sous garantie.

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Manuel d'utilisateur et carnet d'entretien REDSTONE 550 cm³

Identité de l'acquéreur

- Nom / Prénom :
- Adresse :
- Code Postal :
- Ville :
- Numéro téléphone :

Identité du véhicule

- Modèle et cylindrée :
- Date de demande de la garantie :
- Date de sortie garage :
- Date de 1ère MEC :
- N° d'immatriculation :
- N° de châssis :
- Couleur :

Date, cachet et signature du concessionnaire

Sommaire

Introduction	6	Rodage des pneus obligatoire	80
Informations sur le véhicule	7	Entretiens périodiques obligatoires	81
Informations sur le concessionnaire	8	Entretien et maintenance	82
Informations pratiques	9	Tableau périodique de maintenance	85
Fiche technique	11	Maintenance : huile moteur	88
Différences d'homologation ABS	15	Maintenance : jeu aux soupapes et ralenti	91
Autocollants	16	Maintenance : huile de ponts avant et arrière	93
Informations de sécurité	21	Maintenance : bougie d'allumage	95
Inspection avant de conduire	32	Maintenance : filtre à air	97
Conduite en sécurité	34	Maintenance : liquide de frein	99
Commandes et fonctionnement	48	Maintenance : plaquettes de frein	101
Prise d'alimentation et prise USB	51	Maintenance : hauteur de la pédale de frein	103
Treuil	52	Maintenance : contacteur de feu stop	105
Commutateur gauche	53	Maintenance : pneumatiques	106
Commutateur droit	59	Maintenance : batterie	111
Pédale de frein	64	Maintenance : liquide de refroidissement	113
Réservoir de carburant et indice d'octane	66	Diagnostic des pannes	119
Levier de vitesses	67	Diagnostic des pannes moteur (EFI)	120
Verrouillage de vitesse	69	Diagnostic et solutions – moteur	122
Variateur CVT	70	Défaillance de la direction assistée (EPS)	131
Tableau de bord	71	Nettoyage, stockage et transport	139
Amortissement	78	Déclaration d'exposition au niveau sonore	143
Rodage obligatoire	79	Déclaration de vibrations	145

Introduction

Merci d'avoir choisi un quad BENDA. Nous vous souhaitons la bienvenue au sein de la communauté mondiale des propriétaires de véhicules BENDA. Nous concevons avec fierté des produits de loisirs motorisés tels que :

- Des quads
- Des véhicules utilitaires
- Une large gamme de motos

Pour apprécier au mieux le plaisir de la conduite en toute sécurité, nous vous invitons, avant toute utilisation, à lire attentivement ce manuel et de prendre connaissance des informations nécessaires à une bonne utilisation de votre véhicule et à son entretien périodique.

Votre sécurité ne dépend pas uniquement de votre prudence et de votre connaissance de toutes les opérations, mais elle nécessite de comprendre les performances mécaniques du véhicule. Une inspection régulière avant de conduire et un bon entretien sont deux règles pour conduire l'esprit tranquille. Pour toute révision ou réparation, consultez votre concessionnaire car il saura répondre au mieux à vos attentes.

Conservez ce manuel qui fait partie intégrante de votre véhicule, vous aurez à vous y référer régulièrement. En cas de revente du véhicule, il est indispensable de transférer ce manuel au nouveau propriétaire. Le manuel contient des informations importantes pour la sécurité et des instructions qui doivent être lues attentivement avant l'utilisation de votre quad.

Ce manuel contient les dernières informations valables avant l'impression de celui-ci. Le constructeur se réserve le droit d'améliorer ou de changer ses produits à tout moment sans notification préalable et sans aucune obligation. Notez que ce manuel couvre les caractéristiques techniques applicables à tous les pays et pour tous les équipements. Par conséquent, le modèle de votre machine peut présenter des caractéristiques différentes de celles présentées dans ce manuel.

Toute reproduction totale ou partielle de ce document est interdite sans l'autorisation écrite au préalable de MAGMOTO.

Bonne route !

Informations sur le véhicule

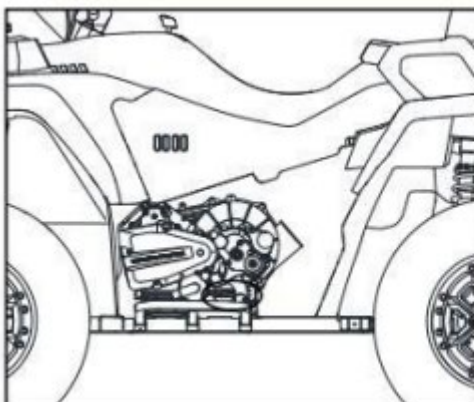
Pour garantir un service et un support précis lors des réparations, de l'entretien ou des processus de maintenance futurs, il est recommandé de noter le code d'identification de votre véhicule et le numéro de série moteur à l'emplacement correspondant.

Modèle

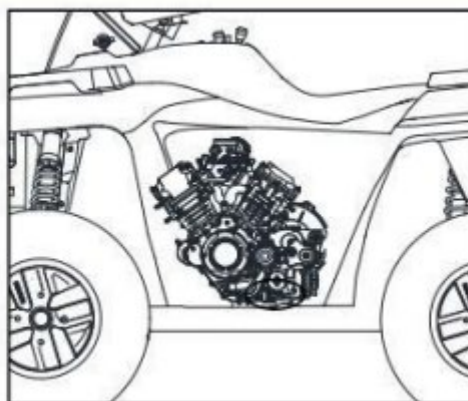
Code couleur

Numéro VIN

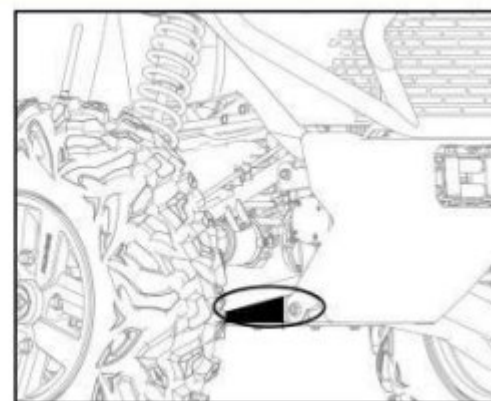
Numéro moteur



Numéro moteur ATV1000AU



Numéro moteur ATV550AU



Numéro d'identification VIN

Informations sur le concessionnaire

Les distributeurs sont invités à fournir rapidement leurs coordonnées aux clients lors de la vente de produits, afin d'offrir un meilleur service.

Concessionnaire

Contact du service

Téléphone

Adresse



Attention :

Si vous souhaitez contacter le concessionnaire BENDA le plus proche, veuillez-vous connecter au site web pour plus d'informations :

www.benda-moto.com

Informations pratiques

Ce manuel d'utilisation est l'un des accessoires essentiels de ce véhicule. Lorsque le véhicule est revendu, veuillez le joindre impérativement.

Les droits d'auteur de ce manuel d'utilisation appartiennent à la SAS MAGMOTO et à Hangzhou Saturn Power Co., Ltd. La reproduction n'est pas autorisée sans l'accord écrit de notre société, et les contrevenants seront tenus pour responsables. La préparation de ce manuel d'utilisation est conforme aux dispositions des normes GB/T9969-2008 et GB/T19678-2005.

Danger :

Les éléments indiqués par ce mot indiquent les précautions à prendre pour éviter des blessures corporelles graves, voire la mort. Prenez en considération chaque élément noté ici.

Avertissement :

Les éléments indiqués par ce mot indiquent les précautions à prendre pour éviter d'endommager le véhicule.

Attention :

Les éléments indiquées par ce mot sont une explication destinée à faciliter l'entretien ou à rendre plus claires des instructions importantes.

Informations pratiques

Pièces détachées et accessoires

Pour garantir votre propre sécurité, veuillez utiliser des pièces détachées ou des accessoires approuvés ou recommandés par les fabricants BENDA et les installer dans des centres de service après-vente agréés par BENDA. BENDA ne sera tenue responsable d'aucun autre produit ou perte causée par eux.

Garantie

Toutes les opérations spécifiées dans le plan de maintenance doivent être strictement réalisées dans des centres de service après-vente autorisés par BENDA. Sinon, le droit à la garantie et à l'application de garantie sera automatiquement perdu. De plus, tout dommage et problème ultérieur causé par une mauvaise utilisation ou une modification non autorisée du véhicule ne seront pas couverts par notre garantie. Pour garantir que vos droits sont entièrement protégés, il est recommandé de choisir un centre de service après-vente agréé par BENDA pour l'entretien et la réparation des véhicules. Veuillez consulter le manuel d'entretien et de garantie pour une compréhension plus complète de vos droits et des réglementations associées. Les conditions générales de vente sont également associées au manuel d'entretien, veuillez vous y référer.

Illustration

Les illustrations de ce manuel peuvent inclure certains dispositifs pour fournir une explication complète. Dans certains cas, afin de présenter plus clairement des parties ou fonctions spécifiques, nous avons pu démonter certains composants ou ne pas dessiner tous les composants dans les illustrations. Cependant, cela ne signifie pas que toutes les descriptions nécessitent le démontage des composants pour être présentées. Ainsi, lors de la consultation d'illustrations, veuillez lire attentivement les instructions du texte afin de comprendre correctement le contenu décrit.

Fiche technique

SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES DU VÉHICULE

Nom du modèle	BD500AU (Redstone 550 Court) BD500AU-2 (Redstone 550 Long)
Fabricant	Hangzhou Saturn Power Technology Co., Ltd
N° D'identification du véhicule VIN	H2PADMZ3XXXXXXXXXX (Redstone 550 Court) H2PADMZ4XXXXXXXXXX (Redstone 550 Long)

DIMENSIONS

	Redstone 550 Court	Redstone 550 Long
Longueur	2150 mm	2350 mm
Largeur	1245 mm	1245 mm
Hauteur	1260 mm	1450 mm
Empattement latéral	1300 mm	1500 mm
Empattement Avant / Arrière	1020 mm / 965 mm	
Garde au sol minimale	280 – 300 mm	
Hauteur du siège	550 mm	
Rayon de braquage minimum	6,5m	7,5m

Fiche technique

CARACTÉRISTIQUES MOTEUR	Redstone 550 Court	Redstone 550 Long
Puissance moteur nominale / régime	31,3 kw (43 ch) / 8000trs/min	
Couple maximal	41,3 N.m / 5 000 tr/min	
Démarrage	Démarrage électrique via ECU	
Norme Euro	Euro5+	
Type de transmission	Transmission par arbre	
Nombre de cylindres	2	
Matériau du moteur	Aluminium	
Alésage × course	72 × 61,2 mm	
Taux de compression	11,5 : 1	
Type d'injection	EFL + ETCS	
Mode de démarrage	Démarrage électrique géré par ECU	

Fiche technique

CAPACITÉS DE CHARGE

	Redstone 550 Court	Redstone 550 Long
Charge totale	660 kg	680 kg
Charge avant du porte-bagages	35 kg	
Capacité de la boîte de stockage	6 L	
Charge arrière	50 kg	
Remorque et cargaison	150 kg	

CONTENANCES

	Redstone 550 Court	Redstone 550 Long
Capacité du réservoir de carburant	30 L	
Capacité d'huile moteur	2,8 L (sans remplacement de filtre, avec remplacement : 2,95 L) / ref. : 10W40	
Huile pour essieu avant	210 ml (ref : SAE 80W-90 ou GL-5)	
Huile pour essieu arrière	310 ml (ref : SAE 80W-90 ou GL-5)	

Fiche technique

CHASSIS	Redstone 550 Court	Redstone 550 Long
Type de transmission	Différentiel avant verrouillable 2WD/4WD (blocage du différentiel arrière sur les versions Premium)	
Suspension avant	Double bras en A, suspension indépendante	
Suspension arrière	Suspension indépendante bras tirés	
Amortisseurs	Version First : amortisseur hydraulique et huile / Version Premium : amortisseurs à gaz réglables	
Pression d'air standard	48,3 kpa	
Spécification des roues avant	Version First : Jantes alu 12 pouces (25x8x12) / Version Premium : Jantes alu 14 pouces (26x9x14)	
Spécification des roues arrière	Version First : Jantes alu 12 pouces (25x10x12) / Version Premium : Jantes alu 14 pouces (26x11x14)	
Structure du moyeu	Alliage en aluminium (Version Premium : avec système Beadlock)	

TRANSMISSION	Redstone 550 Court	Redstone 550 Long
Modes de conduites	3 modes : Standard / Work / Sport	
Mécanique de stationnement	Lever de frein mécanique avec interrupteur de stationnement à gauche, lever de frein hydraulique à droite	
Type de transmission	CVT, Transmission variable continue avec système CVTech	
Positions du levier de vitesses	Boîte centrale 5 rapports L H N R P	
Rapport de démultiplication (L / H)	6,8 / 3,3	
Rapport de marche arrière	5,4	5,8

Différences d'homologation ABS

Variante/Version : BD500AU-2/A, BD500AU/A

Sur cette version, l'ABS est un équipement optionnel que l'utilisateur peut choisir d'installer selon ses besoins d'utilisation. La vitesse maximale de cette version est de 60 km/h.

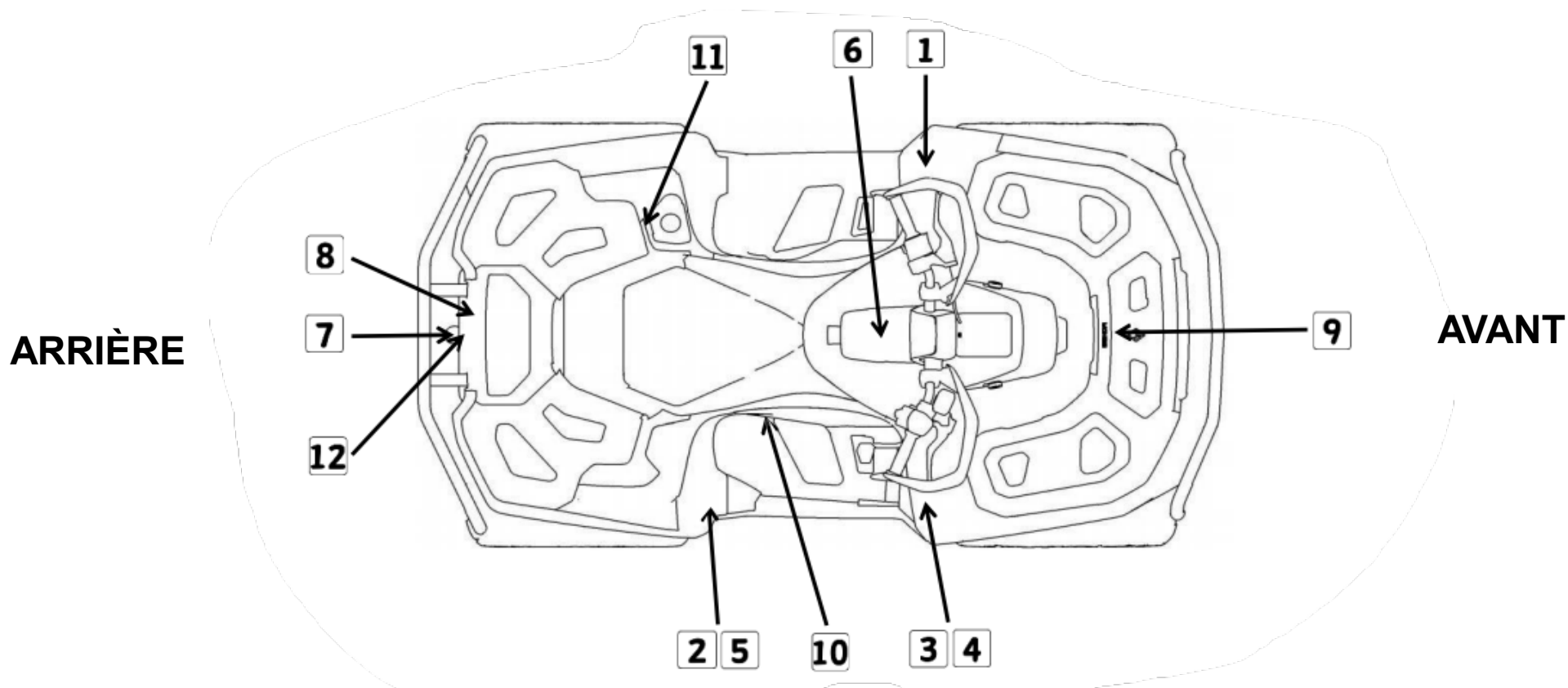
Variante/Version : BD500AU-2/B, BD500AU/B

Sur cette version, l'ABS est un équipement standard obligatoire, intégré au système lors de la production en usine ; l'intégrité du dispositif et la conformité fonctionnelle doivent être assurées.

La fonction de limitation de vitesse réglable n'est activée que lorsque le véhicule est équipé de l'ABS et fonctionne conjointement avec le système ABS afin de garantir les performances de sécurité.

Autocollants

Ce véhicule a été équipé d'autocollants d'avertissement de sécurité dans les positions correspondantes. Veuillez les lire et les suivre attentivement, et ne pas arracher les labels. Si l'autocollant est flou ou se décolle, veuillez contacter rapidement le concessionnaire pour obtenir l'autocollant et le remplacer.



**WARNING**

Improper use can result in **SEVERE INJURY** or **DEATH**



ALWAYS USE AN APPROVED HELMET AND PROTECTIVE GEAR FOR DRIVER AND PASSENGER



NEVER USE ON PUBLIC ROADS



NEVER CARRY MORE THAN 1 PASSENGER



NEVER USE WITH DRUGS OR ALCOHOL

NEVER operate :

- without proper ATV training or instruction.
- at speeds too fast for your skills or the conditions.
- on public roads - a collision can occur with another vehicle.
- with a passenger unless passenger seat is securely in place.

THE OPERATOR MUST ALWAYS:

- use proper riding techniques to avoid overturns on hills and rough terrain and in turns
- avoid paved surfaces - pavement may seriously affect handling and control
- reduce speed and use extra caution at all times when carrying a passenger - dismount passenger when conditions require
- make sure passenger reads and understands this label and passenger safety label

**LOCATE AND READ OPERATOR'S MANUAL.
FOLLOW ALL INSTRUCTIONS AND WARNINGS**

40M00. 540001

1



⚠ WARNING

PASSENGER SAFETY
To reduce the risk of SEVERE INJURY or DEATH.



**NEVER CARRY
MORE THAN ONE
PASSENGER**



**NEVER RIDE
AFTER USING
DRUGS OR
ALCOHOL**

NEVER carry a passenger too small to firmly plant feet on footrests and securely grasp hand holds.

THE PASSENGER MUST ALWAYS:
use an approved helmet and protective gear.
securely grasp hand holds and plant feet firmly on footrests while seated in the passenger seat.
tell operator to slow down or stop if uncomfortable - get off and walk if conditions require.

40M00. 540003

4

⚠ WARNING



**Never carry more than one passenger!
Never drive with a passenger unless passenger seat is securely in place!
passenger must hold firmly the handgrips during riding!**

40M00. 540015

5

DRIVE SELECT LEVER

Read owner's manual carefully before operating.
ATV MUST be stopped before shifting select lever.
Shifting into or from reverse or park is impossible without applying rear brake

40M00. 510005

6

⚠ **WARNING**

Improper loading of a trailer may cause loss of vehicle control, resulting in severe injury or death.

Maximum towing mass:



900kg
(1984.1lbs)

Maximum tongue mass:



47kg
(103.6lbs)

40M00. 540009

7

E5



Only unleaded petrol of 95 and above can be used.

E10



40M00. 540014

11

MAXIMUM LOAD:

50 kg (110.2 lbs)

40M00. 540008

8

MAXIMUM LOAD:

35 kg (77.2 lbs)

40M00. 540007

9

NOTICE

Check engine oil every 500 kilometers (310 miles)

40M00. 540006

10



BEWARE OF BURNS !

40M00. 540016

12

Informations de sécurité

Le quad est un véhicule performant et à haut risque qui exige que les conducteurs possèdent de grandes compétences de conduite et de capacités d'adaptation.

Ce véhicule tout-terrain et tout véhicule de plus de 90 cc ne sont pas autorisés à être conduits par des personnes de moins de 16 ans.

Les débutants et les conducteurs inexpérimentés sont plus sujets aux accidents et aux incidents en raison d'un manque de compétences et d'expérience pertinentes. Pour garantir la sécurité des conducteurs et réduire le risque d'accidents, il est nécessaire de suivre une formation appropriée avant de conduire, de maîtriser les compétences de base en conduite, de cultiver la conscience de la sécurité et des qualités psychologiques, de comprendre et de respecter les règles de circulation, d'améliorer les compétences de conduite et la réaction. Sinon, la conduite est interdite.

Danger :

Avant de conduire ce véhicule, lire attentivement ce manuel et s'y conformer. Une utilisation incorrecte peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Ce véhicule est réservé aux adultes. La conduite par des mineurs est strictement interdite.

Il est interdit de transporter un passager sur un véhicule homologué à une seule place.

Sur les véhicules à deux places, le passager doit avoir au moins 12 ans et disposer d'un siège sûr et stable.

Les conducteurs débutants ou peu expérimentés doivent suivre une formation adaptée avant de prendre le volant.

Le non-respect des consignes et procédures décrites ci-après peut entraîner des blessures graves ou un accident mortel.

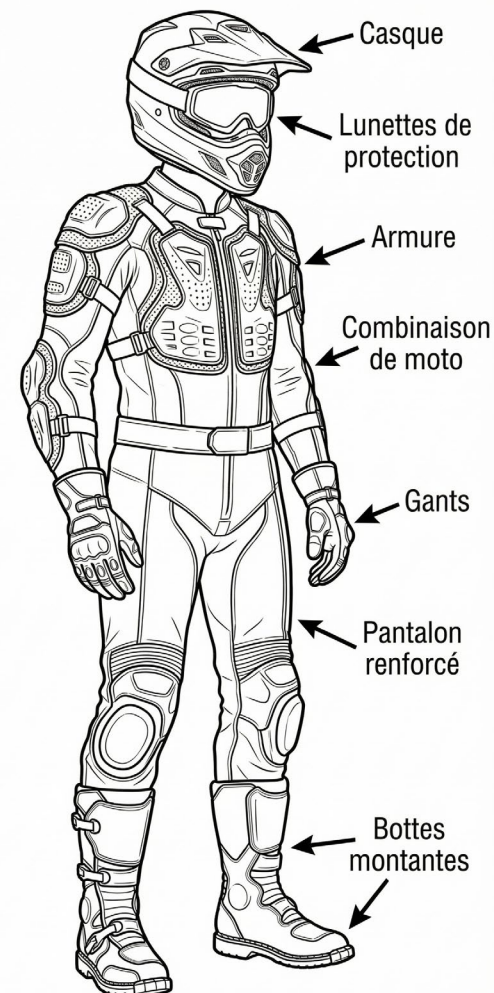
Informations de sécurité

Le conducteur et les passagers doivent toujours porter des équipements de protection adaptés lors de la conduite d'un quad (ATV), afin de garantir leur sécurité. Ces équipements offrent une protection et un maintien supplémentaires, et réduisent les risques de blessures en cas de chute ou de choc.

Porter obligatoirement lors de la conduite : un casque homologué tout-terrain, des gants, des bottes montantes, des lunettes de protection, un équipement type armure, des protège-coudes, une tenue de conduite adaptée ainsi que tout autre équipement de protection approprié.

L'utilisation d'une protection cervicale est vivement recommandée.

Adapter son équipement aux conditions climatiques : prévoir un imperméable, des vêtements chauds ou des lunettes teintées selon les conditions météorologiques. Ne pas porter de vêtements amples susceptibles de se coincer dans les organes du véhicule ou de s'accrocher à la végétation.



Informations de sécurité

Casque : Le casque tout-terrain est l'équipement essentiel pour protéger la tête contre les blessures potentielles. Lors de la conduite d'un quad, le conducteur et les passagers peuvent être confrontés à des chocs, des chutes ou d'autres situations imprévues ; le casque assure une protection solide en absorbant efficacement les impacts et les collisions sur la tête.

Gants : Les gants protègent les mains du conducteur et des passagers contre les frottements, les éraflures et les chocs. Durant la conduite, les mains sont en contact permanent avec le guidon, les leviers de commande et d'autres composants du véhicule. Les gants offrent une meilleure prise en main et une stabilité accrue, tout en réduisant le risque de blessures aux mains.

Bottes : La conduite de quad s'effectue généralement sur des terrains variés et souvent difficiles. Les bottes montantes offrent un maintien et une protection renforcés, préservant les pieds et les chevilles des pierres, branches et autres objets tranchants. Elles procurent également une bonne adhérence et une stabilité optimale, aidant le conducteur à mieux contrôler le véhicule. Éviter les lacets longs susceptibles de se coincer dans les organes du véhicule.

Lunettes : Les lunettes de protection empêchent efficacement les projections de poussière, de sable et de débris d'atteindre les yeux, les préservant ainsi de toute irritation ou blessure. En environnement tout-terrain, elles constituent également une barrière contre les insectes et les petits objets susceptibles de heurter les yeux. Par temps ensoleillé avec un fort ensoleillement, il est conseillé d'utiliser des lunettes teintées foncées avec protection UV afin de réduire la gêne occasionnée par la lumière. Par temps de pluie, privilégier des lunettes teintées imperméables et antibuée pour maintenir une visibilité optimale.

Armure / Protection cervicale : L'équipement d'armure couvre les parties vitales du corps - poitrine, dos et abdomen - réduisant les blessures en cas de chute ou de choc. Les protège-coudes protègent les coudes des frottements et des impacts, limitant les risques de blessures lors des chutes. Cette tenue associée à une combinaison de conduite protège le corps du conducteur et des passagers contre les éraflures et les chocs provoqués par des éléments tels que branches et pierres. Elle offre également une bonne respirabilité et un confort optimal, permettant au conducteur de rester à l'aise et au sec lors des trajets prolongés. La protection cervicale assure un maintien stable du cou. En cas d'accident, elle limite les flexions ou torsions excessives du rachis cervical prévenant ainsi des blessures graves telles que les traumatismes ou fractures cervicales.

Informations de sécurité

Interdiction de toute modification non homologuée

Afin de garantir la sécurité et la conformité des véhicules, et de protéger la vie des conducteurs ainsi que des autres usagers de la route, BENDA interdit formellement toute modification non homologuée des véhicules. Les modifications non autorisées incluent, sans s'y limiter, toute altération de l'aspect extérieur, du système de motorisation, du système de freinage ou de la structure du châssis. De telles modifications peuvent gravement affecter les performances et la stabilité du véhicule, et accroître le risque d'accident. Tout accessoire ajouté à ce véhicule doit être expressément approuvé par BENDA. L'ajout ou la modification de tout équipement non autorisé entraîne la résiliation immédiate de la garantie.

Interdiction de transporter des passagers ou des animaux sur les porte-bagages

Ce véhicule a été conçu et fabriqué principalement pour répondre aux besoins du transport de charges ou de la conduite tout-terrain. Le plateau de chargement ou le porte-bagages n'est pas prévu pour le transport de passagers ou d'animaux, et n'est pas équipé des dispositifs de sécurité nécessaires tels que sièges, ceintures de sécurité ou garde-corps. Ces zones ne réunissent donc pas les conditions requises pour un transport de personnes en toute sécurité.

Le transport de passagers ou d'animaux sur le plateau de chargement ou le porte-bagages modifie la répartition du centre de gravité du véhicule, augmentant ainsi le risque de renversement ou de perte de contrôle. Ce phénomène est particulièrement prononcé lors de franchissements d'obstacles, de virages serrés ou de freinages d'urgence, situations dans lesquelles l'instabilité du centre de gravité peut provoquer de graves accidents.

La présence de passagers ou d'animaux sur le plateau ou le porte-bagages est susceptible d'obstruer le champ de vision du conducteur, compromettant sa capacité à appréhender correctement l'environnement et les conditions de route. Cette gêne visuelle peut l'empêcher de détecter et d'anticiper les dangers en temps utile.

En cas d'incident grave - perte de contrôle, renversement ou collision - les passagers ou animaux transportés sur le porte-bagages sont exposés à des risques de blessures graves, voire mortelles, par impact, écrasement ou éjection du véhicule.

Informations de sécurité

Sécurité du véhicule et de l'environnement

Avant de monter à bord, vérifier l'état du véhicule et de son environnement immédiat afin de s'assurer qu'ils sont en conditions sûres, et d'éviter tout dysfonctionnement ou accident en cours de conduite. Observer également les personnes et animaux présents aux abords du véhicule. La conduite en conditions difficiles sollicite fortement le véhicule et peut provoquer des dommages importants. Avant et après toute utilisation dans de telles conditions, inspecter le véhicule et évaluer s'il est en état de poursuivre la conduite. À l'issue du trajet, contrôler l'absence de dommages et remédier sans délai à tout problème susceptible d'avoir été causé par ces conditions d'utilisation.

Prévention de l'intoxication au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique incolore, inodore et non irritant, produit lors d'une combustion incomplète. En cours de conduite, si le moteur ne brûle pas complètement le carburant ou si la ventilation est insuffisante, du monoxyde de carbone peut se former et constituer un danger pour les occupants du véhicule. Une vigilance particulière s'impose donc lors de la conduite dans des espaces peu ventilés. Afin de prévenir tout risque d'intoxication au monoxyde de carbone, ne jamais faire fonctionner le véhicule dans un environnement peu ventilé ou semi-confiné. Ne pas utiliser le véhicule dans des zones où les gaz d'échappement pourraient être dirigés vers un espace fermé.

Interdiction de conduire sous l'emprise de l'alcool, de médicaments ou de substances illicites.

Informations de sécurité

L'alcool paralyse le système nerveux du conducteur, réduit la vitesse de réaction et les capacités de jugement, et augmente le risque d'erreurs de conduite.

Certains médicaments peuvent affecter l'attention, la vitesse de réaction, le jugement et la coordination du conducteur, entraînant des erreurs de conduite. Durant un traitement médicamenteux, éviter autant que possible de conduire. Si la conduite s'avère nécessaire, consulter préalablement un médecin ou un pharmacien afin de déterminer si le médicament affecte les aptitudes à la conduite, et se conformer aux indications de la notice ainsi qu'aux recommandations du médecin avant de prendre le volant.

Les drogues exercent un effet stimulant puissant sur le système nerveux central du conducteur, pouvant provoquer des hallucinations et des états délirants, entraînant une perte totale de contrôle du véhicule.

Avertissement incendie

Le moteur, le système électrique ou le système d'alimentation en carburant du véhicule peuvent présenter des défaillances entraînant une surchauffe, un court-circuit ou une fuite de carburant. Une collision ou un choc avec un obstacle en cours de conduite peut provoquer des dommages au véhicule, des fuites de carburant ou des détériorations de composants. Lors du remplissage du réservoir, les frottements entre l'essence et les composants métalliques tels que le réservoir et les canalisations peuvent générer des étincelles électrostatiques. Enfin, toute modification non conforme ou l'utilisation de pièces de mauvaise qualité peut entraîner des défaillances des systèmes électrique ou d'alimentation, augmentant ainsi le risque d'incendie.

Afin de prévenir tout incendie lié à l'utilisation d'essence, inspecter régulièrement les systèmes d'alimentation et électrique du véhicule afin de s'assurer de leur bon fonctionnement. Lors du remplissage du réservoir, éviter toute opération dans un environnement chargé en électricité statique et veiller à l'étanchéité des composants tels que le réservoir et les canalisations. En cas de stationnement dans un environnement à haute température, choisir un emplacement frais et bien ventilé afin de réduire le risque d'incendie.

Informations de sécurité

Transport de charge

Lors du chargement et du déchargement des marchandises, s'assurer que le véhicule est au point mort et effectuer ces opérations autant que possible sur une surface plane.

Lors du transport de charges, utiliser obligatoirement un rapport de vitesse bas afin d'éviter l'usure de la transmission CVT et la détérioration de la courroie.

Le chargement des porte-bagages affecte sensiblement la maniabilité, la stabilité et la distance de freinage du véhicule. Avant de prendre le volant, s'assurer que toutes les marchandises sont solidement arrimées sur les porte-bagages. Afin de limiter l'effet d'un centre de gravité élevé, fixer les charges le plus bas possible sur les porte-bagages. Des charges en position haute peuvent rendre le véhicule moins stable en cours de conduite.

Durant le trajet, adapter la vitesse aux conditions de terrain et éviter autant que possible les pentes et les terrains accidentés. En raison de l'influence de la charge et du terrain, la distance de freinage peut augmenter ; réduire la vitesse par anticipation et maintenir une distance de sécurité suffisante.

Informations de sécurité

Ne pas laisser les clés sur le véhicule

Laisser les clés sur le véhicule, notamment dans un endroit visible, augmente considérablement le risque de vol. Un individu malveillant peut facilement s'en emparer et dérober le véhicule, causant non seulement un préjudice matériel, mais pouvant également engendrer d'autres problèmes de sécurité.

Si le véhicule est stationné sur une pente ou sur un terrain instable, laisser les clés sur le contact peut provoquer un démarrage ou un mouvement inopiné du véhicule, susceptible d'entraîner des dommages matériels, voire de blesser des personnes ou des animaux se trouvant à proximité.

Dans certains cas, laisser les clés sur le véhicule peut offrir à des individus malintentionnés la possibilité de le modifier illicitement ou de le dégrader, entraînant des pertes financières supplémentaires et pouvant compromettre la sécurité et les performances du véhicule.

Interdiction de se reposer sous le véhicule

Les véhicules émettent des gaz d'échappement en fonctionnement, notamment du monoxyde de carbone et d'autres gaz nocifs. Se reposer sous le véhicule expose à l'inhalation de ces gaz, augmentant le risque d'intoxication ou d'asphyxie.

En cas de mouvement ou de démarrage inopiné du véhicule, toute personne se trouvant dessous est exposée à un risque de blessure grave, voire d'écrasement.

Informations de sécurité

Ne pas dépasser la charge maximale autorisée

La surcharge augmente la difficulté de conduite du quad, réduit les performances de freinage et accroît le risque d'accident. Elle peut également entraîner des défaillances mécaniques ou des dommages, et mettre en danger la vie du conducteur et des passagers. Respecter impérativement la charge maximale indiquée dans ce manuel d'utilisation et ne jamais surcharger le véhicule.

Les quads version courte sont interdits au transport de passagers. Les quads version longue ne peuvent transporter qu'un seul passager au maximum. Tout passager transporté sur un siège arrière doit être âgé d'au moins 12 ans et disposer d'un siège sûr et stable.

Interdiction de se reposer sous le véhicule

Les véhicules émettent des gaz d'échappement en fonctionnement, notamment du monoxyde de carbone et d'autres gaz nocifs. Se reposer sous le véhicule expose à l'inhalation de ces gaz, augmentant le risque d'intoxication ou d'asphyxie.

En cas de mouvement ou de démarrage inopiné du véhicule, toute personne se trouvant dessous est exposée à un risque de blessure grave, voire d'écrasement.

Informations de sécurité

Pneumatiques

Une utilisation inadaptée des pneumatiques, ou la conduite avec une pression incorrecte ou inégale, peut entraîner une perte de contrôle, un éclatement de pneu ou un dérapage, augmentant ainsi le risque d'accident. Choisir des pneumatiques adaptés à l'environnement et aux conditions de conduite, et contrôler régulièrement la pression et l'état des pneumatiques.

Les pneus neige présentent généralement des sculptures plus profondes et plus larges, favorisant l'évacuation de la neige et de l'humidité, et offrant une meilleure traction et adhérence sur surfaces enneigées et verglacées, ainsi que de meilleures performances en freinage et en accélération. Leurs performances sur route sèche peuvent toutefois être inférieures à celles des pneumatiques standard.

Les pneus pluie (également appelés pneus wet) sont conçus pour offrir une meilleure adhérence et une meilleure maniabilité sur chaussée glissante ou mouillée. La composition de leur gomme et la conception de leurs sculptures permettent une évacuation plus efficace de l'eau, réduisant le risque d'aquaplanage et augmentant ainsi le contact entre le pneu et la surface de la route.

Les pneus boue présentent généralement des surfaces de contact plus larges que les autres types de pneumatiques, réduisant le risque d'enlèvement. L'angle et le profil des sculptures utilisent la force centrifuge pour expulser les matières étrangères de la surface du pneu lors de la rotation du véhicule, évitant ainsi le colmatage des sculptures.

Lors du remplacement des pneumatiques, choisir des pneus de dimensions identiques à ceux d'origine. Des pneumatiques de dimensions différentes peuvent affecter la maniabilité, la stabilité et les performances de freinage du véhicule. L'utilisation de pneus aux dimensions d'origine garantit le maintien des performances et de la sécurité du véhicule.

Informations de sécurité

**Attention :**

Respecter impérativement les dimensions et le type de pneumatiques spécifiés dans ce manuel d'utilisation. Maintenir la pression de gonflage recommandée conformément aux préconisations de ce manuel. Remplacer sans délai tout pneumatique endommagé.

Risque de brûlure

Après une période de fonctionnement ou de conduite, le moteur, le système d'échappement et d'autres composants en fonctionnement atteignent des températures élevées. Ces composants peuvent provoquer des brûlures. Attendre le refroidissement complet du véhicule avant tout contact. Si un contact est inévitable, prendre les précautions nécessaires.

En cas de brûlure, rincer immédiatement la zone atteinte à l'eau froide afin de réduire la douleur et de limiter les lésions tissulaires. Recouvrir délicatement la brûlure d'un linge propre ou d'une compresse stérile afin d'éviter toute contamination et toute aggravation. En cas de brûlure grave ou nécessitant un traitement complémentaire, consulter immédiatement un médecin.

Inspection avant de conduire

Il est impératif de procéder à une inspection du véhicule avant chaque prise en main. Le contrôle des différents éléments du véhicule permet de détecter et de résoudre en temps utile tout risque potentiel ou défaillance mécanique, garantissant ainsi le bon fonctionnement du véhicule, améliorant la sécurité de conduite et protégeant l'intégrité du conducteur et des autres usagers de la route. En cas de doute, consulter le chapitre « Dépannage simplifié » ou contacter votre concessionnaire.

Avant de prendre le volant, vérifier impérativement les éléments suivants :

Élément	Exigences
Pneumatiques	Pression de gonflage normale, profondeur de sculpture normale, absence de fissures ou de coupures, absence de dommages sur le moyeu, écrous de roue correctement serrés
Direction	Direction souple et fluide (en cas d'assistance de direction, vérifier son fonctionnement après mise sous tension)
Changement de vitesse	Passage des vitesses souple et précis
Freins	Levier et pédale de frein fonctionnant normalement, niveau de liquide de frein dans le maître-cylindre au-dessus du repère minimum, absence de sensation de traînée au relâchement du frein, disques et plaquettes de frein dans les limites d'usure autorisées, absence de fuite de liquide de frein, efficacité de freinage suffisante
Frein de stationnement	Commande fonctionnant normalement, immobilisation du véhicule assurée (le frein de stationnement électronique nécessite une mise sous tension avant utilisation et se déclenche automatiquement à la coupure du contact)
Amortissement	Fonctionnement souple et fluide en cours de déplacement
Carburant	Niveau de carburant suffisant et adapté au véhicule

Inspection avant de conduire

Élément	Exigences
Transmission	Absence de bruit anormal en conduite, manchon d'arbre intact et non endommagé
Accélérateur	Fonctionnement sans accroc, retour en position initiale au relâchement
Huile moteur	Véhicule sur surface plane, niveau d'huile visible au voyant de contrôle dans la plage normale
Refroidissement	Niveau du liquide de refroidissement dans le vase d'expansion compris entre les repères MAX et MIN
Éclairage / Clignotants	Allumage et extinction normaux de tous les feux, hauteur de faisceau correcte
Témoins du tableau de bord	Vérification des témoins d'indication au tableau de bord
Avertisseur sonore	Émission d'un son fort et clair
Contacteur d'allumage	Démarrage normal du moteur
Arrêt moteur	Extinction normale du moteur
Accélération	Fonctionnement normal du moteur à la remise en charge
Charge - porte-bagages	Charge ne dépassant pas la capacité maximale autorisée, marchandises réparties uniformément et solidement arrimées
Charge - remorquage	Charge ne dépassant pas la masse remorquable maximale, dispositif d'attelage correctement fixé
Commutateur 2/4RM	Passage normal entre 2RM, 4RM et blocage de différentiel 4RM
Conducteur et passagers	Conditions de conduite et de transport remplies, équipements de protection portés correctement

Conduite en sécurité

Position de conduite

Afin de maintenir une conduite stable et maîtrisée, il est fortement recommandé de tenir le guidon fermement avec les deux mains en permanence et de s'assurer que les pieds reposent bien à plat sur les repose-pieds. Cette posture permet de réagir rapidement à toute situation d'urgence et réduit considérablement le risque de blessures aux jambes ou aux pieds. Éviter de laisser dépasser les pieds au-delà des repose-pieds, ce qui pourrait exposer les pieds à des chocs, à un coincement par des obstacles, ou à un contact avec les roues, entraînant des blessures évitables. Adopter en permanence une position de conduite correcte constitue la meilleure garantie pour sa propre sécurité.

Procédure de démarrage et de conduite

1. Avant de prendre le volant, vérifier l'état du véhicule et observer l'environnement immédiat.
2. S'installer correctement sur le siège conducteur, saisir fermement le guidon des deux mains et appuyer les deux pieds sur les repose-pieds.
3. Appuyer sur la pédale de frein et passer le levier de vitesses en position N ou P.
4. Démarrer le moteur.
5. Passer le levier de vitesses en position L.
6. Accélérer progressivement tout en relâchant le frein.
7. Pour s'arrêter, relâcher l'accélérateur, appuyer sur la pédale de frein et passer le levier de vitesses en position P

Conduite en sécurité

Traversée d'une pente en dévers

Dans la mesure du possible, éviter de traverser une pente en dévers ou d'y effectuer un virage.

- Maintenir le centre de gravité : Si cette manœuvre s'avère inévitable, veiller à ce que le centre de gravité du corps reste en permanence au-dessus de la pente. Cela contribue à maintenir l'équilibre du véhicule.
- Se préparer à descendre du véhicule : Être prêt à descendre rapidement du côté amont dès que le véhicule commence à devenir instable ou à basculer.
- Ne pas chercher à protéger le véhicule : En situation d'urgence, ne pas tenter d'immobiliser le véhicule ou de prendre d'autres mesures pour éviter des dommages matériels. Votre sécurité prime avant tout.
- Éviter les obstacles et les creux : Porter une attention particulière aux obstacles ou dépressions susceptibles de provoquer un déséquilibre latéral du véhicule, car cela augmente considérablement le risque de renversement.

Interdiction de conduire à vitesse excessive

Ce véhicule est conçu pour la conduite tout-terrain ou sur terrains complexes, et ne dispose pas nécessairement des mêmes caractéristiques de stabilité ou des mêmes dispositifs de sécurité qu'un véhicule routier. C'est pourquoi, même sur des zones apparemment planes ou dégagées, la vitesse doit toujours être maîtrisée afin de disposer d'un temps de réaction et d'une capacité de manœuvre suffisants face à toute situation imprévue. Lors de la conduite d'un quad, veiller à :

1. Respecter l'ensemble des règles de circulation applicables et les limitations de vitesse en vigueur.
2. Se familiariser avec les performances et les limites du quad conduit.
3. Adapter la vitesse aux conditions de terrain, météorologiques et de visibilité.
4. En descente, ne pas se reposer excessivement sur l'élan naturel du véhicule, mais utiliser le frein de manière appropriée pour contrôler la vitesse.
5. Éviter de rouler à vitesse élevée sur des routes accidentées, glissantes ou boueuses, car ces conditions affectent la maniabilité du véhicule.

Conduite en sécurité

Interdiction des conduites dites acrobatiques : inclinaisons, sauts et autres figures

Les mouvements à haute vitesse et les manœuvres complexes sont susceptibles de faire perdre au conducteur le contrôle ou l'équilibre du véhicule, pouvant entraîner de graves accidents. La conduite acrobatique peut provoquer des blessures graves, voire mortelles, pour le conducteur, et représente également un danger pour les piétons, les véhicules et les autres usagers de la route à proximité.

Lors de manœuvres acrobatiques, le véhicule subit des contraintes d'impact et de torsion importantes, susceptibles d'endommager des composants essentiels tels que le système de suspension, le moteur et le cadre du véhicule.

Ne pas actionner le levier de vitesses en cours de conduite

Lors du déplacement du véhicule, toute manipulation brusque du levier de vitesses peut soumettre les engrenages de la boîte de vitesses à des chocs imprévus. Ces chocs peuvent entraîner une usure accélérée des engrenages, voire leur rupture, provoquant ainsi des dommages à la transmission.

Pour effectuer un changement de vitesse, immobiliser préalablement le véhicule et appuyer sur la pédale de frein avant de passer le levier de vitesses.

Conduite en sécurité

Virages

Avant de tenter des virages à vitesse élevée, s'exercer d'abord à basse vitesse afin de se familiariser avec les réactions du véhicule et les techniques de prise de virage.

En cours de conduite, maintenir en permanence les deux mains fermement sur le guidon et les deux pieds bien appuyés sur les repose-pieds, afin de mieux contrôler le véhicule. En virage, il est recommandé de maintenir une vitesse constante ou d'accélérer légèrement pour préserver la stabilité et le contrôle. Afin de réduire significativement le risque de renversement, éviter tout braquage excessif ou tout changement de vitesse brusque en virage. Adapter l'amplitude de braquage à la vitesse actuelle et aux conditions de l'environnement afin d'assurer une trajectoire fluide. Avant d'aborder un virage, réduire la vitesse par anticipation et éviter tout freinage d'urgence en cours de virage.

Éviter toute accélération brusque ou franche en virage, en particulier au départ depuis l'arrêt ou à faible vitesse. Ne pas tenter d'effectuer des figures acrobatiques à risque élevé telles que des rotations, glissades, dérapages contrôlés, queues de poisson, sauts, etc. Si le véhicule montre des signes de glissement ou de dérapage, effectuer immédiatement une légère correction de direction dans le sens du glissement et éviter tout freinage brutal afin de prévenir toute perte de contrôle.

Ce véhicule n'est pas adapté à la conduite sur routes goudronnées, ce qui peut augmenter le risque de renversement. Si la conduite sur route revêtue s'avère inévitable, faire preuve de la plus grande prudence, aborder les virages progressivement, maintenir une vitesse réduite et éviter toute accélération ou tout freinage brusque.

Conduite en sécurité

Montée en côte

Ce véhicule possède d'excellentes capacités en côte, mais une attention particulière doit être portée au risque de basculement lorsque le véhicule approche de ses limites de stabilité. Sur des sommets fortement érodés, le terrain peut devenir abrupt, et bien que le véhicule soit capable de franchir ces terrains, un risque de basculement existe lorsque l'avant du véhicule atteint le point d'équilibre et recule. Une situation similaire peut se produire si un obstacle force le véhicule à grimper trop haut. Dans ces cas, il est recommandé d'emprunter un itinéraire alternatif. Lors de l'évaluation d'un itinéraire, tenir compte des risques liés aux pentes latérales et prendre connaissance des conditions de terrain de l'autre côté de la pente, afin d'éviter de se retrouver face à une descente impossible à franchir.

Avant de tenter une montée, s'assurer d'être pleinement préparé. Il est recommandé que cette manœuvre soit effectuée par des conducteurs expérimentés, en commençant par des pentes relativement douces. Durant la montée, maintenir une trajectoire droite, le centre de gravité orienté vers le haut de la pente, et les pieds fermement appuyés sur les repose-pieds. Passer le quad en rapport inférieur et accélérer modérément avant d'entamer la montée. Maintenir une vitesse constante durant l'ascension et éviter toute accélération brusque afin de préserver la stabilité du véhicule. En cas de changement soudain de déclivité ou d'obstacle sur le terrain, relâcher l'accélérateur afin de ne pas compromettre la stabilité.

En montée, maintenir une trajectoire droite en gardant le centre de gravité orienté vers le haut de la pente, ce qui contribue à préserver la stabilité du véhicule. Maintenir les deux pieds fermement sur les repose-pieds, passer le quad en rapport inférieur et accélérer modérément avant d'entamer la montée.

Le maintien d'une vitesse stable est primordial durant l'ascension. Les changements brusques de déclivité ou les obstacles sur le terrain, tels que le franchissement de rochers ou de racines, peuvent provoquer le soulèvement de l'avant du véhicule, augmentant ainsi le risque de renversement. Ces situations doivent être évitées autant que possible.

Certaines pentes peuvent s'avérer trop abruptes, et un échec lors de la tentative de montée peut ne pas permettre un arrêt ou une récupération en toute sécurité. Dans ce cas, la meilleure option est d'éviter ces pentes. En cas de difficulté en cours de montée - le véhicule ne pouvant plus avancer ou commençant à reculer, actionner immédiatement le frein, s'assurer de l'immobilisation complète du véhicule, puis serrer le frein de stationnement.

Conduite en sécurité

Descente de côte

Avant de tenter une montée, s'assurer qu'un itinéraire de descente sûr a été préalablement planifié. Une pente sans voie de descente sécurisée peut présenter des risques sérieux. Lors de la planification de l'itinéraire, il est donc essentiel d'identifier et de confirmer à l'avance les voies de montée et de descente sûres.

En descente sur une pente raide, la réduction de vitesse est une pratique courante ; toutefois, une décélération excessive peut provoquer un glissement du véhicule. Le cas échéant, garder son calme et tenter de reprendre le contrôle en maintenant une vitesse stable ou en accélérant légèrement. Veiller à maintenir le centre de gravité du corps vers l'arrière, ce qui contribue à préserver l'équilibre du véhicule.

Freiner progressivement est la mesure essentielle pour prévenir tout glissement. Éviter de se reposer uniquement sur le frein moteur ou de passer au point mort pour descendre en roue libre, car cela augmente le risque de perte de contrôle. Utiliser le frein avec discernement en permanence et l'adapter à la déclivité et à la vitesse du véhicule.

Face à des pentes raides, les éviter autant que possible afin de limiter les risques. Si le franchissement s'avère inévitable, maintenir une vigilance accrue, le risque de renversement étant plus élevé en descente.

Conduite en sécurité

Franchissement de cours d'eau

L'eau représente un danger particulier pour la conduite de quad. Une eau profonde ou un courant rapide peut faire perdre le contrôle du véhicule, voire provoquer sa mise en flottaison et son renversement, constituant une menace sérieuse pour le conducteur. Avant de tenter le franchissement d'un cours d'eau, évaluer soigneusement les risques et prendre les mesures préventives appropriées. La sécurité prime en toutes circonstances. Ne jamais prendre le risque de s'engager dans des eaux dangereuses.

- Vérifier la profondeur et le courant : Avant de décider de traverser une zone aquatique, contrôler préalablement la profondeur de l'eau et la force du courant. Idéalement, le niveau de l'eau ne doit pas dépasser les repose-pieds du quad afin de garantir une flottabilité suffisante du véhicule.
- Repérer les obstacles sous-marins et sur les berges : Les rochers, végétaux, bois et autres objets présents dans l'eau ou sur les berges peuvent présenter des surfaces lisses susceptibles de faire perdre l'adhérence aux pneumatiques, augmentant ainsi le risque de perte de contrôle.

Conduite sur terrain sablonneux

La conduite sur terrain humide, sable profond, sable fin ou neige exige une prudence particulière, car le véhicule peut perdre en adhérence, entraînant des glissements, des dérapages ou un enlèvement. Sur ces terrains spécifiques, il est recommandé de privilégier autant que possible les surfaces plus solides afin de garantir la sécurité. Réduire la vitesse et maintenir une vigilance accrue vis-à-vis de l'environnement afin de pouvoir réagir promptement à toute situation d'urgence.

Lors de la conduite en zone de dunes, il est recommandé d'équiper le véhicule d'un fanion de sécurité de type antenne. Cet équipement permet aux autres conducteurs présents sur les dunes de localiser plus facilement votre véhicule, réduisant ainsi efficacement le risque de collision. Lorsqu'un véhicule équipé d'un tel fanion est repéré devant vous, redoubler de prudence afin d'assurer un passage en toute sécurité et d'éviter tout accident.

Conduite en sécurité

Arrêt moteur et glissement en côte

Gestion de l'arrêt moteur : En cas de calage du moteur en cours de montée, garder son calme. Actionner immédiatement le frein de service (pédale de frein) et le frein de stationnement (frein à main) de manière ferme afin d'immobiliser le véhicule et d'empêcher tout recul. Redémarrer ensuite le moteur et tenter de reprendre la montée.

Prévention du glissement : Lors d'un stationnement en pente, s'assurer de serrer le frein de stationnement. Pour redémarrer, placer le pied droit sur la pédale de frein, doser l'accélération progressivement et relâcher le frein simultanément. Cette technique permet d'éviter tout recul du véhicule.

Conduite et montée/descente de véhicule sur terrain inconnu

Lors de la conduite sur des pentes ou des terrains inconnus, rester attentif en permanence à l'état du véhicule et aux évolutions de l'environnement, et prendre les mesures préventives nécessaires. En cas d'urgence, garder son calme et adopter les mesures appropriées afin de garantir sa propre sécurité ainsi que celle des autres.

Lors de la conduite sur terrain inconnu, si une descente du véhicule s'avère nécessaire pour vérifier les conditions de la route ou effectuer d'autres opérations, s'assurer en premier lieu que le véhicule est immobilisé en sécurité, notamment en serrant le frein de stationnement. Avant de descendre, observer l'environnement immédiat afin de s'assurer que la situation est sûre. Porter les équipements de protection adaptés, tels que casque et chaussures de sécurité.

Il est primordial de rester calme en situation d'urgence. Éviter toute panique ou réaction excessive, susceptible d'aggraver le danger. Adopter les mesures appropriées en fonction de la situation afin de garantir sa sécurité et celle des autres.

Conduite en sécurité

Franchissement d'obstacles

Lors du franchissement d'obstacles sur des chemins étroits, maintenir une vigilance accrue. Ces obstacles peuvent inclure des rochers instables, des arbres tombés, des surfaces glissantes, des clôtures, des poteaux, des talus et des dépressions. Pour votre sécurité, éviter ces obstacles autant que possible. Certains obstacles peuvent s'avérer trop importants ou trop dangereux pour être franchis - contourner impérativement dans ce cas.

Pour les petits rochers ou arbres tombés, il est possible de les franchir en toute sécurité en abordant perpendiculairement l'obstacle. Lors du franchissement, se lever sur les repose-pieds et garder les genoux légèrement fléchis. Pour maintenir la stabilité, doser la vitesse sans couper l'alimentation en carburant et éviter toute accélération brusque. Tenir fermement le guidon pour assurer la stabilité et déplacer simultanément le poids du corps vers l'arrière. Durant toute la manœuvre, ne pas tenter de soulever la roue avant du véhicule. La surface des obstacles peut être glissante ou instable, ce qui augmente la difficulté et le risque du franchissement. Avant d'effectuer ce type de manœuvre, s'assurer de disposer des compétences et de l'expérience suffisantes pour faire face aux difficultés potentielles et garantir sa sécurité ainsi que celle des autres.

Franchissement de cours d'eau

- **Maîtriser la vitesse :** Ne pas s'engager dans l'eau à vitesse élevée. La résistance de l'eau agit comme un frein, et une entrée à grande vitesse peut projeter le conducteur hors de son siège, provoquant des blessures graves. Des projections d'eau excessives peuvent également provoquer le calage du moteur.
- **Éviter les eaux profondes ou les courants rapides :** Dans la mesure du possible, éviter de traverser des eaux profondes ou des rapides. Une eau profonde peut provoquer la mise en flottaison du quad et une perte de stabilité, tandis qu'un courant rapide peut exercer des forces importantes sur le véhicule et entraîner une perte de contrôle.

Conduite en sécurité

- Porter les équipements adaptés : Le port d'un gilet de sauvetage ou d'un autre équipement de flottaison améliore la sécurité lors des traversées aquatiques. S'assurer également de disposer de l'ensemble des équipements de protection : casque, genouillères et coudières.
- Surveiller les variations de terrain : À proximité des points d'eau, le sol peut présenter des zones de terrain meuble telles que vase ou marécage, susceptibles de provoquer un enfoncement soudain du véhicule ou une variation de profondeur inattendue. Rester attentif aux changements de terrain en cours de conduite et anticiper ces situations.
- Tester les freins : L'humidité ou l'eau peut réduire les performances de freinage. Après avoir quitté l'eau, actionner le frein à plusieurs reprises afin de sécher les plaquettes par friction.

Avertissement :

En cas de panne ou d'immersion du véhicule lors d'une traversée, ne pas tenter de démarrer le moteur et faire appel à une assistance extérieure pour l'extraire de l'eau dans les plus brefs délais. De l'eau peut avoir été aspirée dans le cylindre, et toute tentative de démarrage risquerait de provoquer des dommages internes au moteur.

Attention :

Après toute traversée aquatique, procéder à une inspection complète du véhicule en portant une attention particulière aux éléments suivants : huile moteur, essieux avant et arrière, filtre à air et tous les points de graissage. L'absence de vérification de ces éléments est susceptible d'entraîner une défaillance moteur.

Conduite en sécurité

Conduite sur routes enneigées

Avant de prendre le guidon, vérifier soigneusement la présence éventuelle de neige ou de glace sur le véhicule. Ces dépôts peuvent interférer avec plusieurs éléments critiques du véhicule et compromettre la sécurité de conduite. Ils peuvent notamment obstruer les feux arrière et les bandes réfléchissantes, réduisant leur visibilité de nuit ou par mauvais temps, et altérant ainsi le jugement des autres conducteurs. De même, l'accumulation de neige et de glace dans les orifices de ventilation peut entraver le fonctionnement normal du radiateur et du ventilateur, provoquant une surchauffe du véhicule. La neige et la glace peuvent également bloquer les leviers de commande, les interrupteurs et la pédale de frein, rendant difficile une manœuvre précise et rapide du véhicule.

S'assurer que le guidon, l'accélérateur, le levier de frein et les pédales peuvent être actionnés librement et sans entrave liée à la neige ou à la glace. Utiliser fréquemment le frein en cours de conduite afin de maintenir les plaquettes au sec.

Sur route enneigée, la neige réduit l'adhérence des pneumatiques. Réduire la vitesse et éviter toute accélération excessive ou tout freinage brusque.

Conduite sur terrain boueux

Lors de la conduite sur des terrains non dédiés aux pistes quad, il est fortement recommandé d'utiliser un rapport inférieur afin de garantir un contrôle optimal du véhicule et des performances adaptées. Bien que ce véhicule soit conçu pour affronter des terrains variés et des conditions extrêmes, une utilisation non conforme aux préconisations peut entraîner une usure prématurée, voire une défaillance des composants du véhicule.

En particulier lors des phases d'accélération, notamment en conduite dans la boue profonde, éviter tout braquage brusque ou tout changement de direction radical avant le démarrage. Ce type de conduite peut non seulement endommager le véhicule, mais également augmenter le risque de renversement, mettant en danger la sécurité du conducteur.

Conduite en sécurité

Conduite sur surfaces gelées

La formation de glace peut affecter les capacités de contrôle du véhicule. Réduire impérativement la vitesse et éviter toute accélération brusque ou tout coup d'accélérateur franc, susceptible de provoquer le patinage des roues et d'augmenter le risque de renversement. De même, tout freinage brusque peut entraîner une perte de contrôle, un glissement ou un basculement du véhicule.

En cas de projet de traversée d'un cours d'eau gelé, la sécurité est primordiale. S'assurer que l'épaisseur et la résistance de la couche de glace sont suffisantes pour supporter le poids total du conducteur, du véhicule et de son chargement. Une méthode fiable consiste à repérer les zones d'eau libre et à évaluer leur sécurité en observant les variations d'épaisseur de la couche de glace.

Freinage

- Freiner par anticipation : Lorsqu'une réduction de vitesse ou un arrêt s'impose, freiner à l'avance afin d'éviter tout freinage d'urgence. Un freinage brusque peut provoquer une perte de contrôle ou un glissement du véhicule, augmentant ainsi le risque d'accident.
- Freiner progressivement : Lors du freinage, appliquer la force de freinage de manière progressive et dosée, en évitant tout freinage brutal et intense. Un freinage progressif réduit les risques de décélération soudaine ou de dérapage, assurant une conduite plus sûre.
- Éviter le freinage prolongé : Un freinage continu et prolongé peut provoquer une surchauffe des disques de frein et entraîner une défaillance du système de freinage.

Conduite en sécurité

Marche arrière

- S'assurer de l'immobilisation du véhicule : Avant d'enclencher la marche arrière, vérifier que le quad est bien à l'arrêt et qu'aucun obstacle ou élément dangereux ne se trouve à proximité.
- Observer l'environnement : Durant toute la manœuvre en marche arrière, surveiller en permanence l'environnement immédiat, en particulier à l'arrière et sur les côtés du véhicule. S'assurer de l'absence de piétons, d'obstacles ou d'autres véhicules en approche afin d'éviter tout accident.
- Enclencher la marche arrière : Déplacer le levier de vitesses en position R.
- Maintenir une distance de sécurité adéquate.
- Reculer lentement : Relâcher le frein progressivement et appuyer délicatement sur l'accélérateur pour amorcer le recul du quad.
- Contrôler la vitesse et la direction : Utiliser l'accélérateur et le frein selon les besoins pour maîtriser la vitesse du quad. Si un changement de direction est nécessaire, utiliser le guidon ou le levier de direction pour ajuster la trajectoire du véhicule.
- Éviter les contraintes excessives : Ne pas exercer une force supérieure à celle que le levier de vitesses peut supporter.
- Porter des gants : Utiliser des gants pour protéger les mains lors de la manipulation du levier de vitesses.

Conduite sur gravier ou cailloux instables

La conduite sur roches instables ou gravier est comparable à la conduite sur glace, les deux types de surface affectant la maniabilité du véhicule. À vitesse élevée notamment, ces surfaces peuvent provoquer le glissement ou le basculement du véhicule, la friction entre les pneumatiques et ces surfaces instables étant réduite. La distance de freinage peut également augmenter, les pneumatiques nécessitant une distance plus longue pour décélérer et s'arrêter.

Il est important de noter que tout coup d'accélérateur franc ou toute manœuvre de glissade sur ce type de revêtement peut provoquer la projection de cailloux vers l'arrière, constituant un danger pour les autres conducteurs. Éviter impérativement ce type de comportement dangereux et toujours donner la priorité à la sécurité. En cours de conduite, maintenir une vitesse stable et manœuvrer avec prudence afin de garantir sa sécurité et celle des autres.

Conduite en sécurité

Demi-tour en pente (virage en K)

Pour effectuer un demi-tour sur une pente, utiliser la technique du virage en « K ». Se positionner du côté amont du véhicule, maintenir le levier de frein actionné à la main et pousser lentement le véhicule vers le haut de la pente, puis reprendre la descente en toute sécurité. Durant toute cette manœuvre, rester impérativement du côté amont du véhicule, maintenir une distance de sécurité suffisante par rapport au véhicule et à ses roues en rotation. En cas de basculement du véhicule, ne pas tenter de le retenir afin d'éviter tout risque de blessure.

Pour tout complément d'information sur la conduite en sécurité d'un quad, prendre contact avec votre concessionnaire.

Commandes et fonctionnement

Contacteur principal (mécanique)

Le contacteur principal **1** est situé sur la partie droite du tableau de bord. La rotation de la clé vers les différentes positions permet les fonctions suivantes :

Position	Icône	Fonction
OFF		Coupure générale de l'alimentation du véhicule : le démarrage du moteur est impossible dans cette position.
ON		Mise sous tension générale du véhicule : le véhicule s'alimente, effectue un autodiagnostic et le démarrage du moteur est possible.

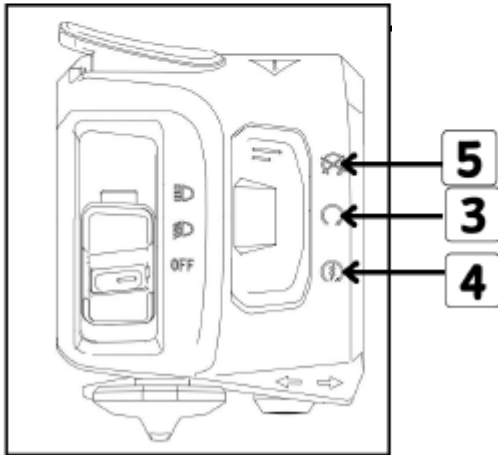
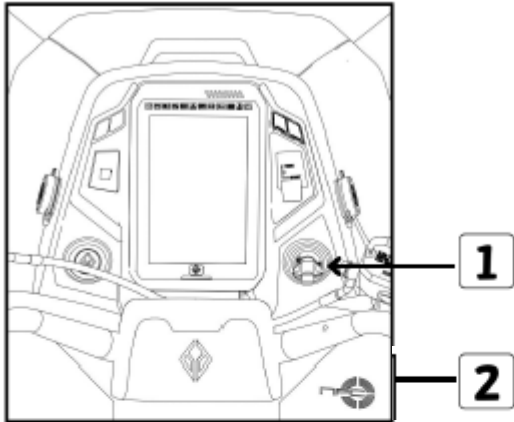
 Attention :

Ce véhicule est livré avec deux clés ; conserver l'une d'elles en lieu sûr. En cas de perte d'une clé, un double peut être réalisé rapidement. En cas de perte des deux clés, l'ensemble du système de verrouillage doit être remplacé.

Contacteur principal NFC (en option)

Approcher la clé NFC de la zone de détection **2** puis l'éloigner. Le véhicule se met alors sous tension et effectue un autodiagnostic.

S'assurer que le levier de vitesses est en position P ou N. Appuyer sur la pédale de frein ou engager le frein de stationnement.



Commandes et fonctionnement

Appuyer sur le bouton de démarrage **4** situé sur le guidon gauche pour démarrer le moteur. Avant de démarrer, laisser le moteur monter en température.

⚠ Attention :

La mise sous tension est possible quelle que soit la position du levier de vitesses, mais le démarrage du moteur n'est autorisé qu'en position N ou P.

Démarrage du moteur

Approcher la clé NFC de la zone de détection ou utiliser la clé mécanique pour sélectionner le mode de mise sous tension et s'assurer que le véhicule est alimenté.

Placer le commutateur gauche en position «  » pour l'activation.

Appuyer sur la pédale de frein ou engager le frein à main.

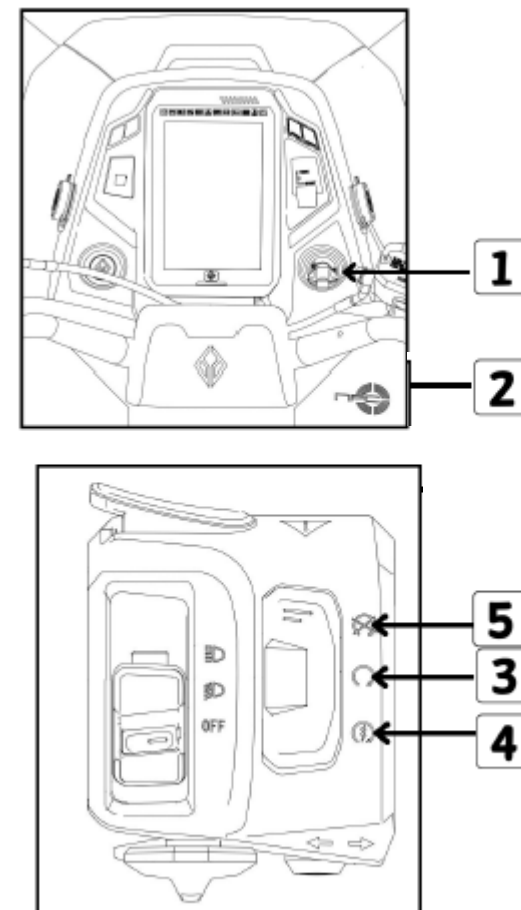
S'assurer que le levier de vitesses est en position P ou N.

Appuyer sur le bouton de démarrage **3** pour lancer le moteur.

Après le démarrage, laisser le moteur chauffer avant de conduire le véhicule.

⚠ Attention :

Lors de chaque tentative de démarrage, ne pas maintenir le démarreur enclenché au-delà de dix secondes. En cas d'échec du démarrage nécessitant une nouvelle tentative, patienter au minimum cinq secondes avant de recommencer. Après le démarrage, laisser le moteur monter en température avant de conduire le véhicule. Dans le cas contraire, des dommages moteur pourraient en résulter.



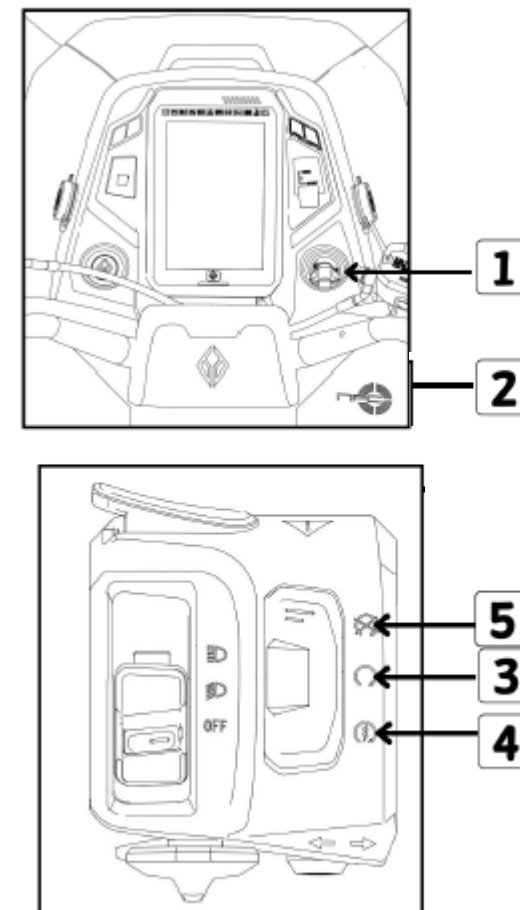
Commandes et fonctionnement

Arrêt du moteur

Dans des conditions normales : Appuyer sur le bouton d'arrêt moteur situé sur le guidon gauche pour éteindre le moteur.

En cas d'urgence : Tourner la clé mécanique en position OFF.

(NFC) Actionner le commutateur gauche trois fois consécutives en succession rapide pour éteindre le moteur. Patienter 3 secondes, le véhicule se met hors tension.



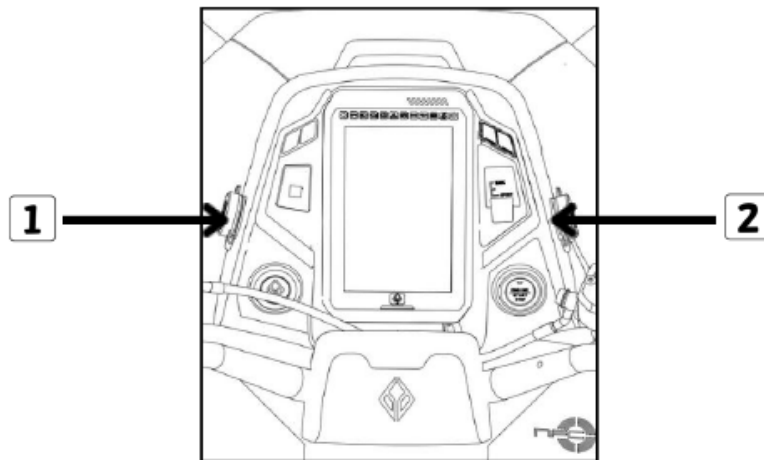
Prise d'alimentation et prise USB

Le véhicule est équipé d'une prise d'alimentation 12 V et d'un port USB Type-C situés à hauteur du pare-brise, permettant de recharger vos appareils électroniques.

La prise USB Type-C est située à gauche **1**, et la prise d'alimentation 12 V est située à droite **2**.

 Attention :

Toute utilisation incorrecte ou le branchement d'un chargeur ou d'un appareil incompatible peut provoquer un court-circuit, des dommages matériels ou un incendie. Veiller à utiliser exclusivement des équipements de charge et des câbles compatibles avec la prise et répondant aux normes de qualité requises.



Treuil

Ce véhicule est équipé d'un treuil et de son contrôleur. Pour obtenir un manuel d'utilisation détaillé du treuil, prendre contact avec votre concessionnaire.

 Attention :

Ne jamais engager ou désengager l'embrayage du treuil lorsque celui-ci est en charge, lorsque le câble est sous tension ou lorsque le tambour est en fonctionnement. S'assurer que le véhicule est visible lors de l'utilisation du treuil.

Ne pas fixer une sangle de récupération au crochet du treuil pour augmenter la tension.

Ne pas utiliser le treuil avec moins de 5 tours de câble sur le tambour. Le câble risque de se détacher du tambour, celui-ci n'étant pas conçu pour supporter des charges importantes avec un nombre insuffisant de spires.

Ne pas utiliser le treuil comme outil de levage.

Ne pas tenter de désengager l'embrayage du treuil lorsque le câble est sous tension. Lorsque le tambour est en rotation, ne pas engager l'embrayage à crabots. S'assurer que l'embrayage du treuil est entièrement engagé ou désengagé.

Lors de l'utilisation ou du rembobinage, maintenir les mains et les vêtements à l'écart des câbles, crochets et ouvertures du guide-câble. Ne pas utiliser le crochet pour rabattre le câble, sous peine de l'endommager.

Afin d'éviter toute surchauffe du moteur du treuil, interrompre son utilisation à intervalles réguliers pour permettre au moteur de refroidir. Surveiller attentivement le niveau de charge de la batterie, le treuil consomme énormément d'énergie.

Éviter en permanence une traction unilatérale continue en accumulant le câble d'un seul côté du tambour, ce qui pourrait endommager le câble ou le treuil.

Inspecter soigneusement le câble afin de détecter toute usure, détérioration ou torsion. En cas de dommage constaté, procéder au remplacement du câble.

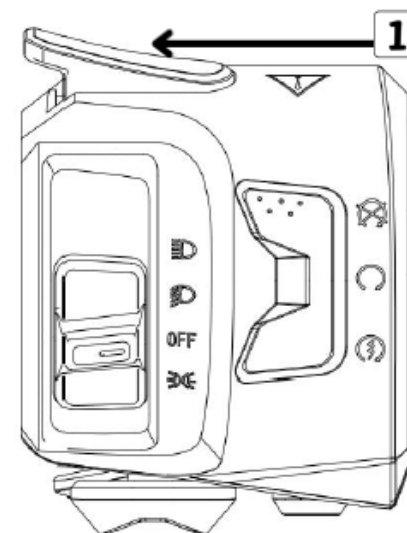
Commutateur gauche

Commutateur de dérogation **1**

Lorsque la transmission intégrale est verrouillée, le véhicule est en mode de limitation de vitesse. Si une puissance moteur supérieure est nécessaire :

1. Relâcher l'accélérateur et appuyer simultanément sur le commutateur de dérogation. Le témoin du commutateur de dérogation s'allume.
2. Maintenir le commutateur enfoncé, puis actionner l'accélérateur (poignée droite) ; la limitation de régime moteur est alors annulée.

Relâcher le commutateur de dérogation pour rétablir la limitation de vitesse.



Attention :

Lorsque le véhicule est en mode de limitation de vitesse, veiller impérativement à couper et relâcher l'accélérateur avant d'appuyer sur le commutateur de dérogation. Dans le cas contraire, une accélération soudaine et une perte de contrôle pourraient survenir, pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Attention :

Le commutateur de dérogation n'est pas disponible lorsque la transmission intégrale est en mode verrouillé.

Commutateur gauche

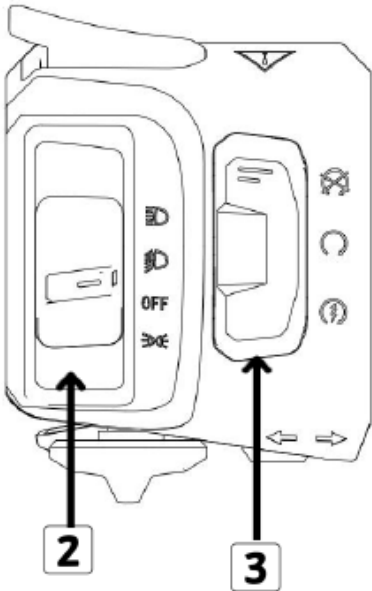
Commutateur de phares 2

Déplacer le bouton du commutateur vers le haut ou vers le bas pour changer sa position.

Position	Icone	Fonction
Feu de route		Feux de route, feux de position avant et arrière, feux arrière et éclairage de plaque d'immatriculation allumés.
Feux de croisement		Feux de croisement, feux de position avant et arrière, feux arrière et éclairage de plaque d'immatriculation allumés.
OFF	OFF	Moteur éteint : toutes les lumières sont éteintes. Moteur ouvert : fonctionne comme les feux de croisement.

⚠ Attention :

Après l'arrêt du moteur, éteindre les phares sans délai. Dans le cas contraire, la batterie risque de se décharger et le démarrage du véhicule pourrait en être impossible.

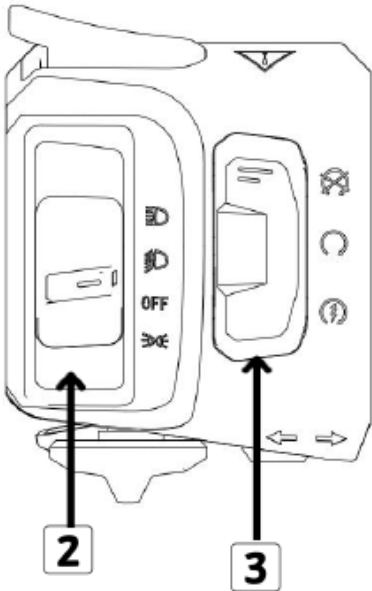


Commutateur gauche

Bouton de démarrage 3

Appuyer sur le bouton permet de le placer dans différentes positions.

Position	Icône	Fonction
Arrêt		Coupure générale de l'alimentation du véhicule : le démarrage du moteur est impossible dans cette position.
Mise sous tension		Mise sous tension générale du véhicule : le véhicule s'alimente, effectue un autodiagnostic et le démarrage du moteur est possible.
Démarrage		Démarrage du moteur

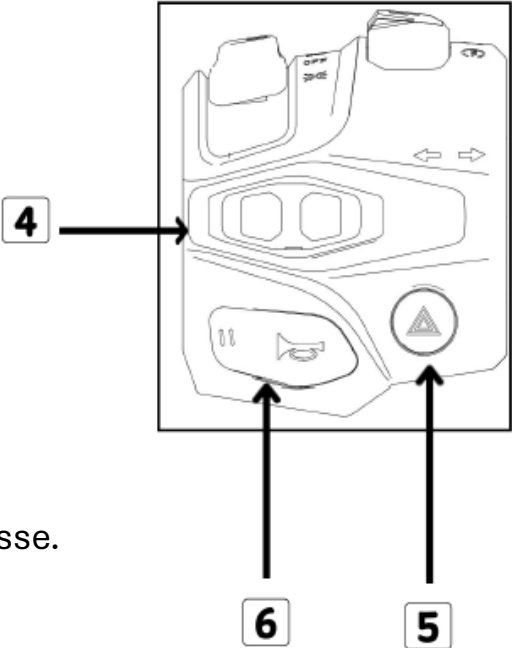


Commutateur gauche

Boutons de clignotants 4

Déplacer le bouton permet de le placer dans différentes positions.

Position	Icône	Fonction
Gauche		Indicateur de clignotant gauche ouvert
Droite		Indicateur de clignotant droit ouvert



Commutateur de feux de détresse 5

Appuyer une première fois puis une seconde fois pour alterner entre les positions haute et basse.

Position	Fonction
Haute	Les feux de détresse ne clignotent pas
Basse	Les clignotants avant et arrière ainsi que les témoins de clignotants au tableau de bord clignotent simultanément

Klaxon 6

	Un appui bref sur ce bouton déclenche le klaxon.
---	--

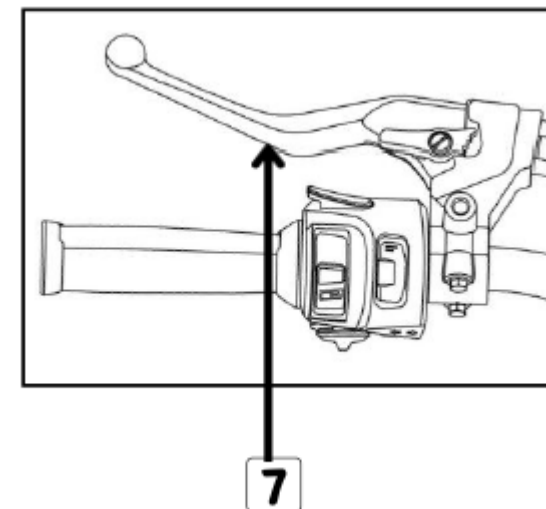
Commutateur gauche

Frein de stationnement mécanique **7**

Tirer le levier de frein de stationnement mécanique vers l'arrière jusqu'à ce qu'il s'enclenche en position verrouillée.

⚠ Attention :

Avant de conduire le quad, il est impératif de s'assurer que le frein de stationnement est entièrement desserré. Conduire avec le frein de stationnement engagé est susceptible de provoquer de graves accidents. Avant chaque prise en main, vérifier systématiquement que le frein de stationnement est bien relâché afin de garantir votre sécurité et celle des autres.



Commutateur gauche

Précautions de sécurité importantes

Lors d'un stationnement prolongé, le système de frein de stationnement peut progressivement se relâcher sous l'effet de facteurs naturels, augmentant ainsi le risque de mouvement inopiné du véhicule. Afin de garantir la sécurité, il est recommandé de prendre les mesures préventives suivantes :

1. **Placer des cales sous les roues :** Disposer des briques ou tout autre obstacle stable sous les roues afin d'empêcher tout déplacement accidentel du véhicule en cas de défaillance du frein de stationnement.
2. **Redoubler de vigilance lors du stationnement en pente :** En cas de stationnement sur une pente, le seul recours au frein de stationnement peut s'avérer insuffisant pour empêcher le véhicule de glisser sous l'effet de la gravité. Dans ce cas, placer des pierres ou des obstacles solides sous les roues côté aval afin d'augmenter la sécurité.
3. **Choisir un emplacement de stationnement sûr :** Dans la mesure du possible, éviter de stationner de manière prolongée sur des pentes raides ou des terrains instables. Privilégier un emplacement plat et stable afin de réduire significativement le risque de déplacement inopiné du véhicule.



Danger :

Le frein de stationnement ne doit pas être utilisé comme système de freinage en cours de conduite.

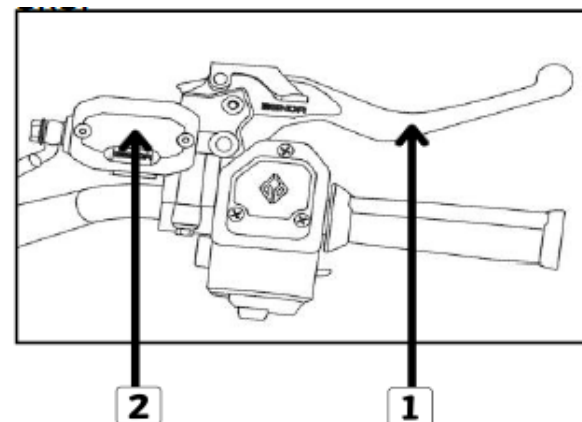
Commutateur droit

Levier de frein avant **1**

Le levier de frein avant est situé à l'avant du guidon droit et agit exclusivement sur les roues avant. Le serrage du levier génère une force de freinage dont l'intensité augmente proportionnellement à la course du levier.

⚠ Attention :

Lors du serrage du levier, celui-ci doit opposer une résistance ferme et franche, et non présenter un état mou ou spongieux.



Maître-cylindre de frein avant **2**

Le maître-cylindre de frein avant est situé au-dessus du guidon droit et est relié au levier de frein. Avant d'utiliser le quad, contrôler le niveau de liquide de frein par le voyant situé sur le côté du maître-cylindre. Si le niveau est en dessous du repère minimum, procéder à l'appoint de liquide de frein.

⚠ Attention :

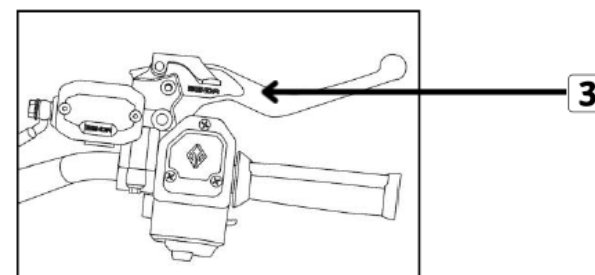
Un niveau de liquide de frein insuffisant peut entraîner une diminution de la force de freinage ; un niveau excessif peut provoquer une résistance de freinage trop importante ou un blocage des roues. Maintenir le niveau de liquide de frein dans la plage recommandée, ni trop bas ni trop élevé.

Commutateur droit

Frein de stationnement hydraulique

Pour un système de frein de stationnement hydraulique installé sur le frein droit, le déclenchement du frein de stationnement s'effectue selon la procédure suivante :

Pour activer le frein de stationnement hydraulique, appuyer d'abord sur la pédale de frein afin d'assurer la stabilité du véhicule, puis saisir le levier de frein droit de la main droite. Tout en maintenant le levier de frein serré de la main droite, utiliser la main gauche pour tourner le commutateur de frein de stationnement hydraulique **3** (repéré) vers l'extérieur afin d'activer le frein de stationnement hydraulique et d'immobiliser efficacement le véhicule.



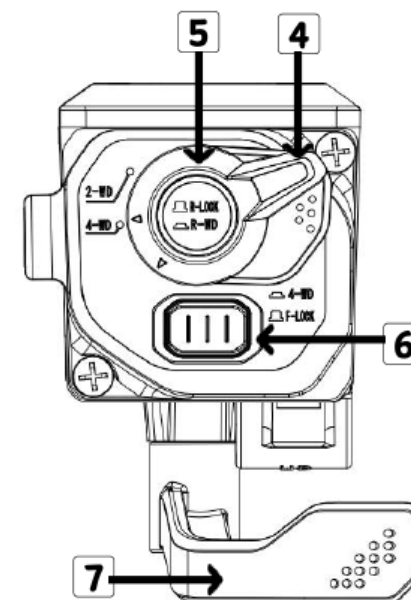
Poignée de commande de transmission

Commutateur 2RM/4RM **4**

Actionner simplement le commutateur pour basculer entre la propulsion 2RM et la transmission intégrale 4RM.

En mode 2RM, seules les deux roues arrière sont motrices. Ce mode est adapté aux routes planes ou à la conduite à vitesse élevée ; il contribue à réduire la consommation de carburant et l'usure des pneumatiques.

En mode 4RM, les quatre roues sont motrices. Ce mode est adapté aux conditions de route complexes telles que la boue, les terrains accidentés ou les descentes, et offre une meilleure traction et une stabilité accrue.



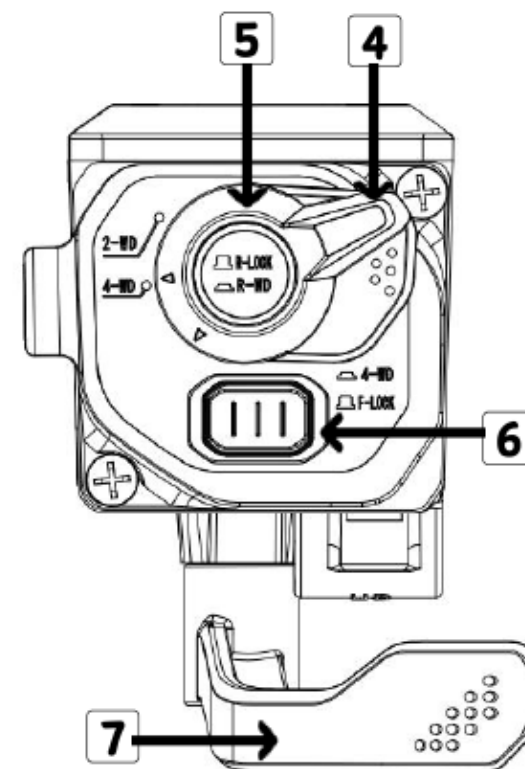
Commutateur droit

Commutateur de blocage de différentiel arrière (en option) [5]

Appuyer sur le commutateur pour basculer entre les modes de transmission du pont arrière.

En position basse, le mode R-WD correspond au mode différentiel arrière standard. Le différentiel distribue la vitesse par l'intermédiaire de planétaires, répartissant la puissance vers les roues qui en nécessitent davantage, tout en réduisant ou en limitant la puissance transmise à l'autre roue afin d'obtenir la différence de vitesse souhaitée.

En position haute, le mode R-Lock correspond au verrouillage du pont arrière. Les deux roues arrière tournent à la même vitesse et le différentiel ne peut s'engager qu'après la rotation des demi-arbres.



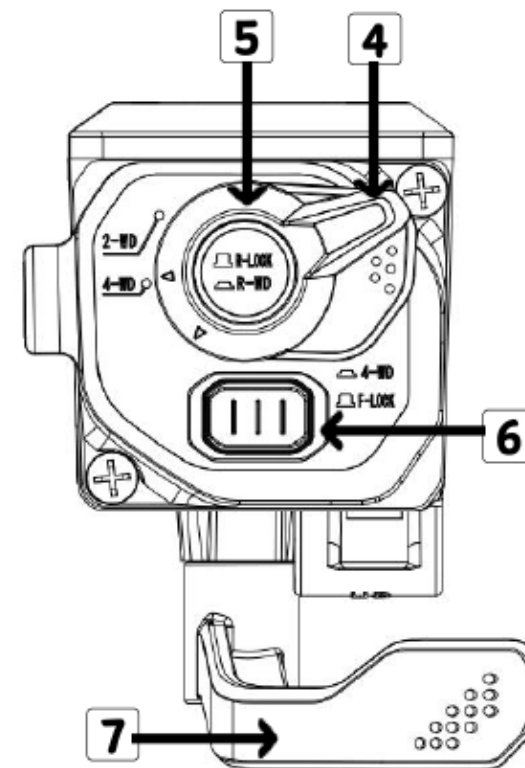
Commutateur droit

Commutateur de blocage de transmission intégrale [6]

Appuyer sur le bouton pour activer ou désactiver le blocage de la transmission intégrale (non disponible en mode 2RM).

En position haute, le mode « 4RM » est activé avec le différentiel de pont avant en fonctionnement standard.

En position haute du mode « F-Lock », le pont avant est verrouillé et les deux roues avant tournent à la même vitesse. Le véhicule bénéficie ainsi d'une meilleure traction sur les routes à faible adhérence ou à forte résistance. En raison du blocage du différentiel, la différence de vitesse entre les deux roues est annulée, ce qui nécessite un effort accru lors des virages. Le différentiel ne peut s'engager qu'après la rotation des demi-arbres. La vitesse maximale en mode F-Lock est limitée à 45 km/h. Lorsque le différentiel est entièrement engagé et qu'une puissance supplémentaire est nécessaire, appuyer sur le commutateur de dérogation situé sur le guidon gauche pour lever la limitation de vitesse.



Commutateur droit

Poignée des gaz **7**

Lorsque le moteur est en marche, actionner la poignée des gaz augmente le régime moteur et modifie ainsi la vitesse du véhicule. La poignée des gaz est rappelée par ressort. Lorsque le conducteur relâche la pression, la poignée revient automatiquement en position initiale et le régime moteur retourne au ralenti.

⚠ Attention :

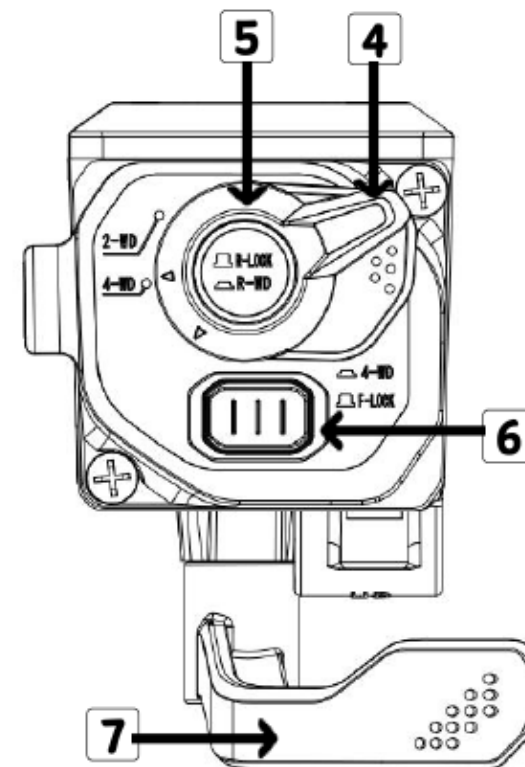
Avant de démarrer le moteur, vérifier que la poignée des gaz fonctionne librement et qu'elle se trouve bien en position initiale de course.

⚠ Attention :

Actionner la poignée des gaz de manière progressive afin d'éviter toute augmentation brusque de la force appliquée et de réduire le risque d'accélération soudaine lors du passage en mode 2RM/4RM.

Doser l'accélération de manière appropriée afin de maintenir la vitesse du véhicule dans une plage contrôlable.

Lors d'une décélération ou d'un arrêt, relâcher la poignée des gaz en temps utile afin de laisser le régime moteur revenir naturellement au ralenti.

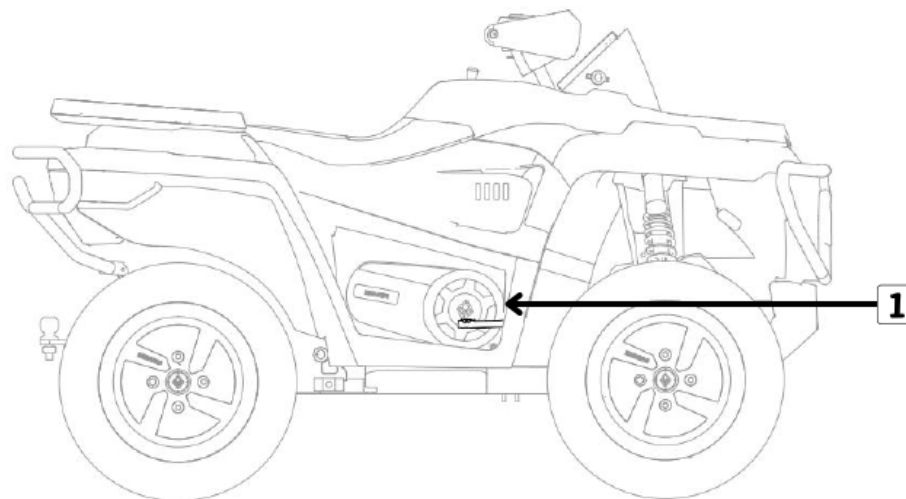


Pédale de frein

La pédale de frein est située sur le repose-pied droit ; son actionnement déclenche simultanément les freins avant et arrière.

⚠ Attention :

Avant d'utiliser le quad, vérifier le bon fonctionnement de la pédale de frein. Celle-ci doit opposer une résistance ferme et franche lors de l'appui ; dans le cas contraire, la force de freinage pourrait être insuffisante et provoquer un accident. Procéder aux corrections nécessaires avant toute utilisation.



Pédale de frein

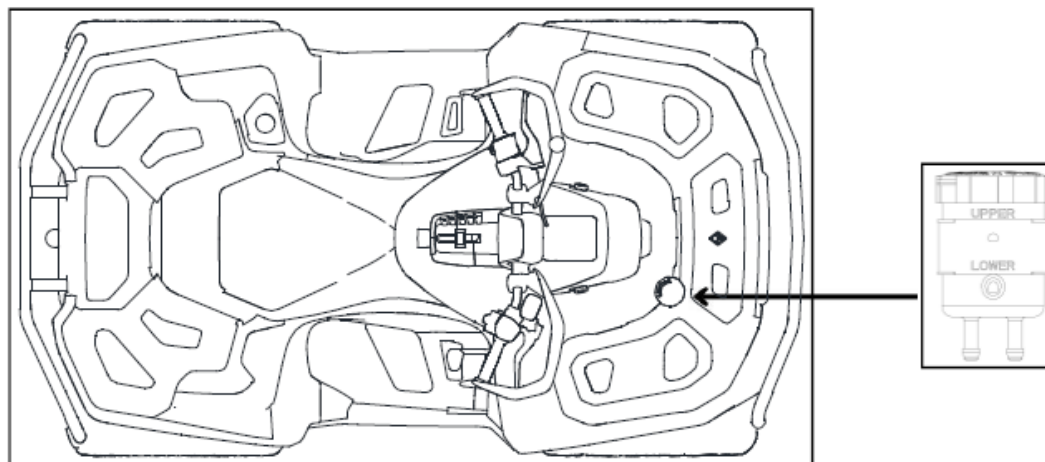
Réservoir et contrôle du liquide de frein de pédale

Retirer le cache de maintenance avant et contrôler le niveau de liquide de frein.

Lorsque le niveau de liquide de frein est en dessous du repère inférieur (LOWER), procéder sans délai à l'appoint de liquide de frein DOT4 et s'assurer que le niveau se situe entre les repères UPPER et LOWER.

 Attention :

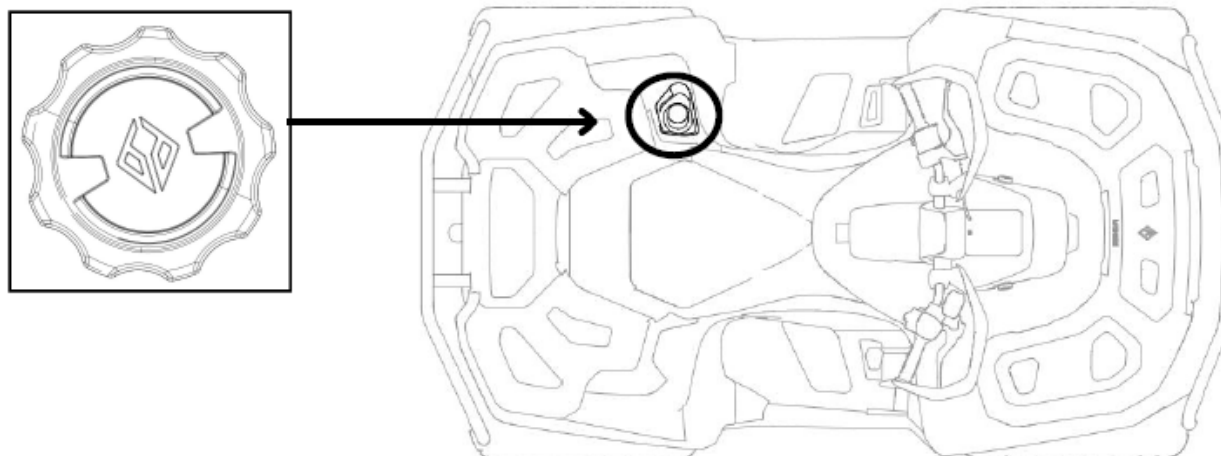
Ne pas utiliser de liquide de frein dont le flacon a été ouvert et stocké trop longtemps. Le liquide de frein absorbe l'humidité de l'air, ce qui peut entraîner une diminution de l'efficacité de freinage.



Réservoir de carburant et indice d'octane

Réservoir et contrôle du liquide de frein de pédale

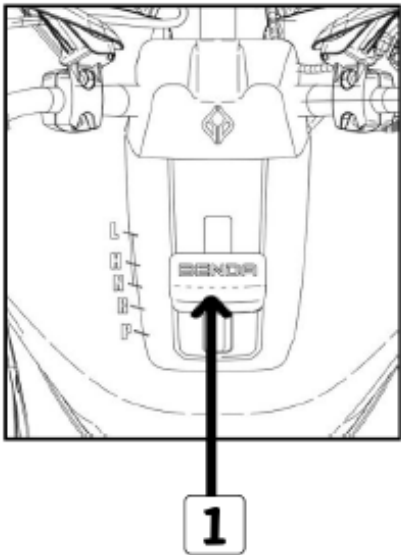
Le réservoir de carburant est situé à l'arrière du véhicule. Tourner le bouchon du réservoir dans le sens antihoraire pour l'ouvrir. Utiliser exclusivement du carburant sans plomb d'indice d'octane 95 ou E10 et supérieur (teneur en éthanol maximale autorisée : 10 %). L'utilisation d'un carburant non oxydant et sans éthanol est recommandée.



Levier de vitesses

Le levier de vitesses **1** est situé au centre du véhicule. Pour effectuer un changement de vitesse, immobiliser le véhicule et appuyer sur la pédale de frein, puis sélectionner le rapport approprié selon les besoins.

L	Vitesse Lente	Rapport bas de la boîte de vitesses, couple élevé aux roues
H	Vitesse Haute	Rapport haut de la boîte de vitesses, vitesse maximale du véhicule
N	Neutre	Déconnexion entre le moteur et la transmission
R	Reverse (Arrière)	Déplacement en marche arrière, vitesse limitée à 30 km/h
P	Parking (Stationnement)	Boîte de vitesses verrouillée, immobilisation du véhicule



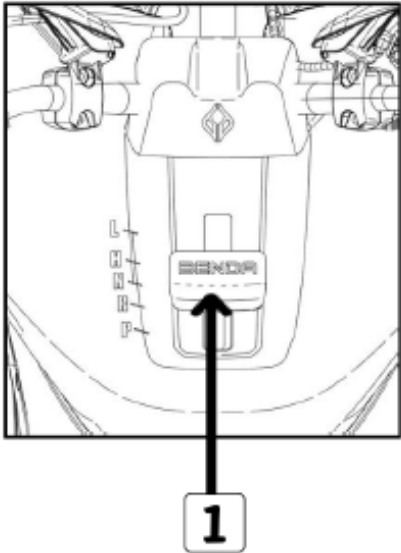
 Attention :

- Ne jamais passer en position P lorsque le véhicule est en mouvement, sous peine d'endommager l'arbre de transmission.
- Lors du passage en position P, faire légèrement avancer et reculer le véhicule afin de s'assurer que les engrenages de la boîte de vitesses sont complètement engagés.
- Lors d'un stationnement en pente, recourir autant que possible à des moyens de blocage extérieurs complémentaires pour empêcher tout mouvement du véhicule.
- Afin de préserver la transmission CVT, utiliser le rapport L lors des conduites à faible vitesse prolongées, du remorquage, du transport de charges lourdes, du franchissement d'obstacles et de toute situation nécessitant un couple élevé.

Levier de vitesses

Le levier de vitesses **1** est situé au centre du véhicule. Pour effectuer un changement de vitesse, immobiliser le véhicule et appuyer sur la pédale de frein, puis sélectionner le rapport approprié selon les besoins.

L	Vitesse Lente	Rapport bas de la boîte de vitesses, couple élevé aux roues
H	Vitesse Haute	Rapport haut de la boîte de vitesses, vitesse maximale du véhicule
N	Neutre	Déconnexion entre le moteur et la transmission
R	Reverse (Arrière)	Déplacement en marche arrière, vitesse limitée à 30 km/h
P	Parking (Stationnement)	Boîte de vitesses verrouillée, immobilisation du véhicule

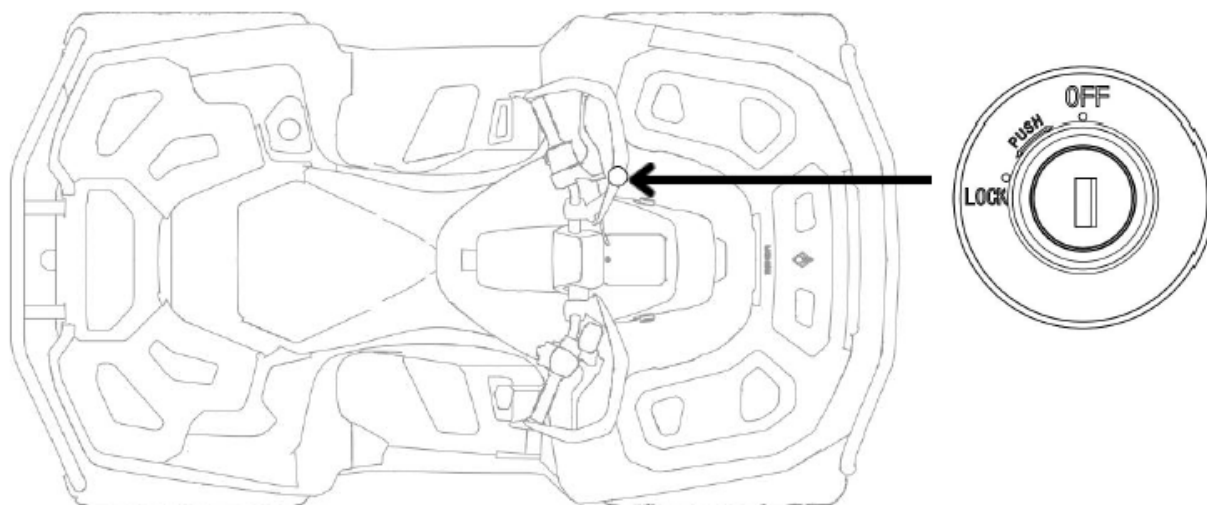


 Attention :

- Ne jamais passer en position P lorsque le véhicule est en mouvement, sous peine d'endommager l'arbre de transmission.
- Lors du passage en position P, faire légèrement avancer et reculer le véhicule afin de s'assurer que les engrenages de la boîte de vitesses sont complètement engagés.
- Lors d'un stationnement en pente, recourir autant que possible à des moyens de blocage extérieurs complémentaires pour empêcher tout mouvement du véhicule.
- Afin de préserver la transmission CVT, utiliser le rapport L lors des conduites à faible vitesse prolongées, du remorquage, du transport de charges lourdes, du franchissement d'obstacles et de toute situation nécessitant un couple élevé.

Verrouillage de vitesse

Le verrou de vitesse est situé en haut à gauche de l'avant du véhicule et permet de bloquer le levier de vitesses. Après avoir déplacé le levier de vitesses en position P, actionner le verrou de vitesse pour immobiliser le levier.



Variateur CVT

Ce véhicule est équipé d'un système de transmission à variation continue (CVT), permettant une variation continue du rapport de transmission entre la vitesse minimale et la vitesse maximale, sans nécessiter de changement de vitesse manuel en cours de conduite.

Attention :

Afin de prolonger la durée de vie de la courroie des véhicules équipés d'une transmission CVT, respecter les recommandations de conduite et d'entretien suivantes :

- **Utiliser le rapport bas (L) lors du transport de charges lourdes :** Lorsque le véhicule doit transporter des charges importantes, notamment à faible vitesse, l'utilisation du rapport bas réduit la pression exercée sur la courroie et la poulie d'embrayage, prolongeant ainsi leur durée de vie.
- **En dessous de 15 km/h, notamment lors de virages à faible vitesse, de montées en côte ou de manœuvres de stationnement, il est recommandé d'utiliser le rapport bas (L).** Cela permet également de réduire la pression et l'usure de la courroie, la transmission CVT étant soumise à des contraintes plus importantes à faible vitesse.
- **Précautions lors du remorquage :** Si le véhicule doit être remorqué, placer la transmission au point mort (N). Le moteur ne fonctionnant pas lors du remorquage, la transmission - courroie CVT comprise - ne doit subir aucune contrainte mécanique. Le passage au point mort garantit l'absence de dommages aux composants internes de la transmission CVT sous l'effet de forces extérieures.
- **Inspection et entretien réguliers :** En complément des recommandations de conduite ci-dessus, l'inspection et l'entretien réguliers de la transmission CVT sont essentiels. Cela inclut le contrôle de l'usure de la courroie, le nettoyage et la lubrification des composants concernés, ainsi que le maintien du niveau de liquide de refroidissement de la transmission (le cas échéant) à un niveau approprié.

Tableau de bord

- 1 Confirmer
- 2 Retour
- 3 Défiler vers le haut
- 4 Défiler vers le bas
- 5 Changement de mode de conduite

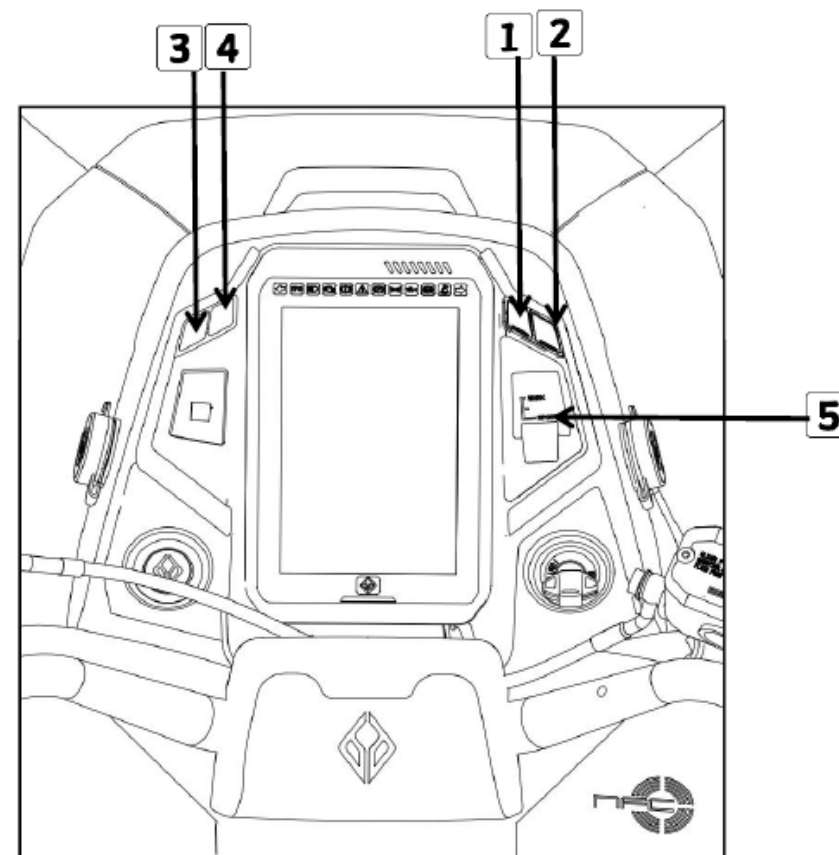
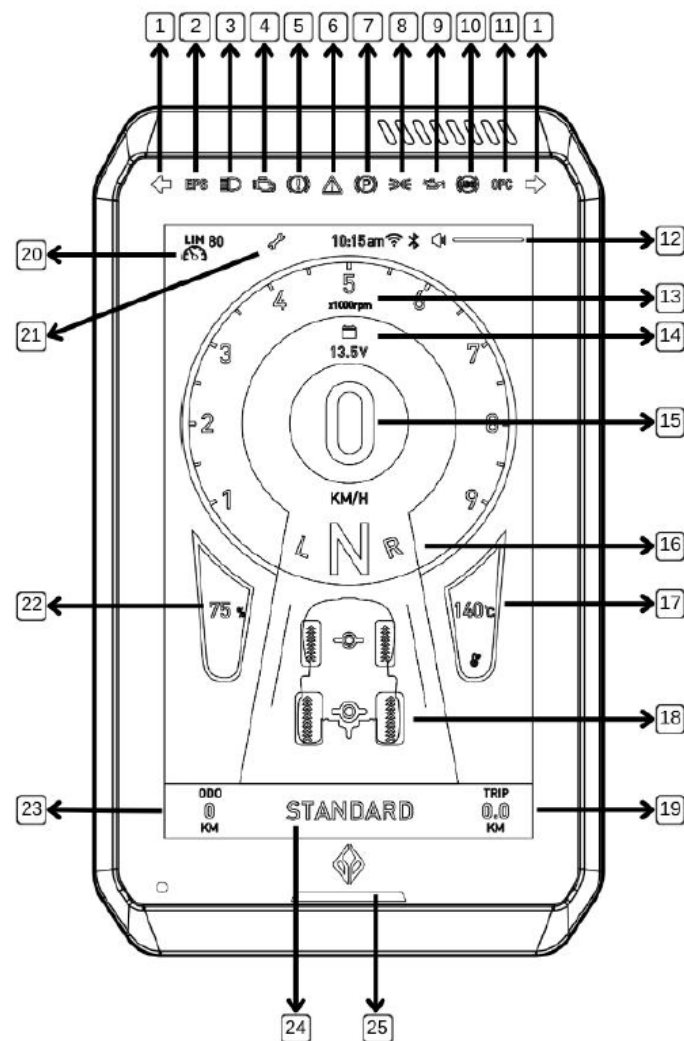


Tableau de bord



1	Témoins de clignotant	14	Tension batterie
2	Témoin de défaut direction assistée électrique (EPS)	15	Vitesse instantanée
3	Témoin de feux de route	16	Indicateur de rapport engagé
4	Témoin de défaut moteur	17	Température de liquide de refroidissement
5	Témoin de défaut de système de freinage / Niveau de liquide de frein bas	18	Indicateur 2RM/4RM et différentiel arrière
6	Témoin de dérogation de limitation de vitesse	19	Kilométrage journaliser (TRIP)
7	Témoin de frein de stationnement	20	Limiteur / Vitesse maximale
8	Témoin de feux de position	21	Rappel d'entretien
9	Témoin d'avertissement de pression d'huile	22	Niveau de carburant
10	Témoin ABS	23	Compteur kilométrique total
11	Témoin OPC (contrôle de surpuissance ou limitation de puissance moteur)	24	Indicateur de mode de conduite
12	Heure / Wi-Fi / Bluetooth	25	Témoin de marche arrière / Point mort
13	Régime moteur (tr/min)		

Tableau de bord

Opération	Interface principale	Menu premier niveau, second niveau et sous-menus	Appel entrant	En cours d'appel	Musique	ABS / Vitesse max / Paramètres
Appui court vers le haut	/	Faire défiler vers le haut	/	Augmenter le volume	Morceau précédent	Valeur -5
Appui long vers le haut	/	/	/	/	Augmenter la barre de volume	/
Appui court vers le bas	/	Faire défiler vers le bas	/	/	Morceau suivant	Valeur +5
Appui long vers le bas	/	/	/	/	Augmenter la barre de volume	/
Appui court pour confirmer	Régler la luminosité de l'arrière plan	Accéder au menu suivant / Confirmer	Décrocher	/	/	Sauvegarder et quitter
Appui long pour confirmer	Accéder au menu paramètres	/	/	/	Pause / Lecture	/
Appui court pour retour	/	Retour au niveau précédent (retour à l'interface principale depuis le menu supérieur)	Terminer l'appel (prioritaire sur la sélection du menu)	Terminer l'appel	/	Quitter
Appui long pour retour	/	/	/	/	/	/

Tableau de bord

Signal Bluetooth

1. Le Bluetooth est activé par défaut à la mise sous tension du compteur, passant en mode appairage, puis se désactive à la coupure du contact.
2. Lorsqu'aucune connexion n'est établie, le symbole Bluetooth n'est pas affiché.
3. Durant le processus de connexion, le symbole Bluetooth clignote.

Affichage du rapport engagé

Plage d'affichage : H / L / N / R / P

Mode de conduite

Plage d'affichage : 3 modes (mode standard, mode sport, mode travail)

Affichage 2RM / 4RM

Plage d'affichage : 2RM, 4RM, 4RM-LOCK

Musique

1. Les informations du morceau sont affichées dans l'interface principale et le menu de projection d'écran (aucun affichage requis dans l'interface de menu).
2. Affichage sous forme de fenêtre contextuelle, contenu : nom de l'artiste + titre du morceau.
3. L'affichage disparaît à la sortie de la lecture musicale.

Tableau de bord

Réglage de la luminosité

Niveaux de luminosité du rétroéclairage : Niveau 1, Niveau 2, Niveau 3.

Durant l'animation de démarrage, le rétroéclairage est au niveau 3.

Le niveau par défaut en sortie d'usine est le niveau 2.

Appels téléphoniques

Appui long sur le bouton confirmer pour décrocher l'appel.

Appui long sur le bouton retour pour raccrocher.

En cours d'appel, un appui long fait apparaître l'interface de réglage du volume ; utiliser ensuite les boutons haut et bas en appui court pour ajuster le volume.

Réglage de l'unité de distance

1. Unités de distance disponibles : système métrique et système impérial.
2. L'unité par défaut en sortie d'usine est le système métrique.
3. La coupure puis la remise sous tension du contact conserve l'unité précédemment sélectionnée.
4. L'unité de distance peut être modifiée manuellement via le commutateur dédié.



Attention :

La coupure puis la remise sous tension du contact conserve le niveau de luminosité précédemment défini.

La luminosité du rétroéclairage peut être ajustée automatiquement ou manuellement via le commutateur dédié.

Tableau de bord

Paramètres de langue

Langues disponibles : Chinois, Anglais, Italien, Allemand, Japonais, Russe.

La langue par défaut en sortie d'usine est l'anglais.

Paramètres Bluetooth

Le nom Bluetooth par défaut du téléphone est « BENDA xxxx ».

Le Bluetooth téléphonie et le Bluetooth musique sont activés par défaut.

La coupure puis la remise sous tension du contact conserve la configuration précédemment définie.

Les paramètres sont modifiables manuellement via le commutateur dédié.

Paramètres EPS (pour les versions Premium uniquement)

Les trois modes EPS disponibles sont : LOW (faible), MODERATE (modéré) et FAST (rapide).

À chaque accès aux paramètres, le mode par défaut est MODERATE.

Tableau de bord

Limiteur de vitesse (Version écran TFT)

Depuis l'interface principale, lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 5 km/h et le régime moteur inférieur à 1 500 tr/min, maintenir le bouton retour enfoncé pendant plus de 5 secondes pour accéder au réglage de la vitesse maximale du véhicule.

La valeur affichée à l'emplacement de la vitesse se met alors à clignoter. Un appui court sur le bouton bas augmente la valeur de 5 ; un appui court sur le bouton haut la diminue de 5. Un appui court sur le bouton confirmer fige l'affichage de la valeur, indiquant que celle-ci est confirmée comme valeur limite.

Après être entré dans le menu de réglage de la vitesse maximale, en l'absence de toute action sur les boutons pendant 10 secondes, le menu se ferme automatiquement ; un appui court sur le bouton retour permet également de quitter le menu, et le tableau de bord affiche alors la valeur antérieure au réglage.

Pour les véhicules équipés de l'ABS, la modification de la limitation de vitesse n'affecte pas la limitation en rapport L, la limitation en marche arrière (rapport R), ni la limitation du blocage de différentiel avant.

Plage de réglage : 20 km/h – 100 km/h. La valeur maximale par défaut à chaque mise sous tension est de 60 km/h.

Après réglage de la vitesse maximale, la valeur limite en cours est affichée au tableau de bord sous la forme : **LIM (20 – 100)**. Lorsque la vitesse réelle du véhicule dépasse la vitesse limite définie, le témoin **LIM** clignote et le avertisseur sonore retentit de manière continue.

Remarque : Maintenir le commutateur de dérogation enfoncé permet de lever simultanément la limitation de vitesse en mode ABS. À son relâchement, la limitation de vitesse précédemment définie est rétablie.

Amortissement (Amortisseur à air / Amortisseur à huile)

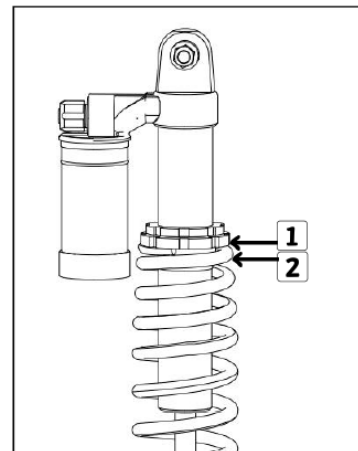
Afin de garantir la sécurité et le confort du conducteur, la précharge du ressort de l'amortisseur standard peut être ajustée en fonction du poids du conducteur et des conditions de conduite. Voici le guide officiel pour le réglage de la précharge du ressort de l'amortisseur :

Utiliser l'outil spécial pour bloquer la bague de réglage **[1]** et la faire pivoter dans le sens horaire ou antihoraire selon les besoins. Une rotation dans le sens horaire augmente la précharge du ressort ; une rotation dans le sens antihoraire la diminue. Une fois la hauteur appropriée atteinte, s'assurer que la bague **[2]** est correctement positionnée et maintenue en place.

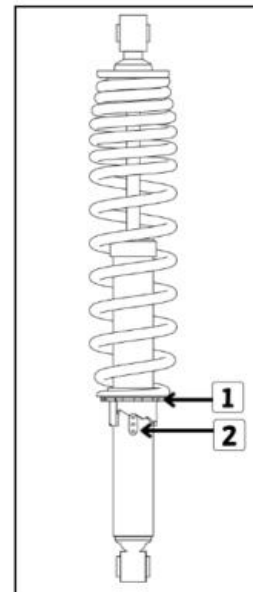
Après le réglage, vérifier que tous les composants sont correctement installés et serrés, effectuer ensuite un essai de conduite afin de valider l'effet du réglage.

Attention :

Le réglage des amortisseurs gauche et droit doit toujours être identique des deux côtés. Sélectionner une précharge de ressort adaptée au poids du conducteur et aux conditions de conduite. De manière générale, plus le poids du conducteur est élevé ou les conditions de conduite sont difficiles, plus la précharge du ressort doit être importante ; à l'inverse, une précharge plus faible sera privilégiée.



Amortisseur pneumatique (air)



Amortisseur à huile



Rodage OBLIGATOIRE

Votre véhicule doit faire l'objet d'un rodage. La période de rodage est déterminante tant sur la durée de vie d'un moteur que sur la puissance développée et la consommation tout au long de son utilisation. Une bonne opération de rodage pendant cette période permettra d'assurer une durée de vie et des performances maximum à votre nouvelle moto. Les pièces BENDA sont fabriquées à partir de matériaux de qualité supérieure et les pièces usinées sont finies avec des tolérances de précision. Une bonne opération de rodage permet aux surfaces usinées de se polir et de s'accoupler sans gripper. Un moteur mal rôdé s'use prématurément. Le non-respect des consignes de rodage pourrait endommager irrémédiablement le moteur. Un entretien et une maintenance réguliers sont essentiels. Si vous n'êtes pas familier avec les procédures d'entretien, prendre contact avec un concessionnaire agréé pour un entretien et une maintenance professionnels.

10 premières heures	Entre 10 et 20 heures :
N'utilisez que la moitié de la puissance (1/2 de la position maximale de la poignée de gaz)	N'utilisez que les 3/4 de la puissance (3/4 de la position maximale de la poignée de gaz)

⚠ Attention : La période de rodage doit être effectuée. Durant la période de rodage :

- 1 : Evitez toute surchauffe du moteur.
- 2 : Eviter les trajets prolongés et continus.
- 3 : Ne pas remorquer ni transporter des charges lourdes



Rodage des pneus OBLIGATOIRE

Les pneumatiques neufs présentent généralement des sculptures plus profondes, et la surface de contact entre le pneu et le sol n'est pas encore totalement rodée, ce qui peut se traduire par une adhérence insuffisante. Le rodage permet aux sculptures de s'adapter progressivement au sol, améliorant ainsi l'adhérence et optimisant la maniabilité et la sécurité du véhicule.

Éviter autant que possible les trajets à vitesse élevée sur une longue durée durant les 100 premiers kilomètres.

Contrôler régulièrement la pression des pneumatiques afin de s'assurer qu'elle est uniforme et adaptée, garantissant ainsi un rodage homogène. Durant la période de rodage, éviter les virages serrés et les accélérations excessives afin de prévenir toute détérioration inutile des pneumatiques. Durant la période de rodage, éviter autant que possible les routes accidentées et irrégulières afin de limiter l'usure supplémentaire des pneumatiques.

⚠ Attention :

Les pneumatiques sont les seuls éléments du véhicule en contact avec le sol et jouent un rôle déterminant dans ses performances et sa sécurité. Un rodage insuffisant des pneumatiques peut affecter la maniabilité, la stabilité et les performances de freinage du véhicule, augmentant ainsi les risques en conduite.



Entretiens périodiques OBLIGATOIRES

La garantie de votre véhicule n'est applicable que si vous justifiez d'un entretien régulier de votre véhicule, effectué **IMPERATIVEMENT** par un professionnel agréé. Le non-respect du planning de révision périodique entraînera l'annulation de la garantie. À chaque révision, le professionnel doit tamponner le carnet d'entretien et vous délivrer une facture détaillée. En cas de panne, nous vous demanderons les justificatifs de révisions et d'entretiens. Si vous êtes dans l'incapacité de nous faire parvenir ces documents, nous ne pourrons prendre en compte votre demande de prise en charge sous garantie constructeur, et celle-ci sera annulée sans qu'aucune demande de préjudice puisse être demandée de la part du client.

Un entretien périodique est obligatoire pour garantir le bon fonctionnement du véhicule. Un véhicule mal entretenu augmente fortement le risque d'accident. Dans le carnet d'entretien, un calendrier de révision a été établi en fonction du kilométrage parcouru par le véhicule et du temps d'utilisation. Il indique quand l'entretien doit être fait ainsi que les pièces à vérifier, à ajuster, à nettoyer ou à remplacer. Par sécurité, respecter les consignes qui y sont données. L'entretien doit être effectué plus fréquemment si le véhicule est utilisé dans un milieu défavorable (route boueuse, sableuse ou poussiéreuse, par exemple).

Attention :

- Faites remplir et tamponnez le carnet d'entretien par le professionnel qui effectue les travaux d'entretien et/ou de réparation, ce qui atteste de la bonne exécution des opérations d'entretien.
- Remplacez les pièces endommagées et défectueuses uniquement par des pièces d'origine.

Entretien et maintenance

Ce chapitre présente les opérations de maintenance du véhicule, indispensables à son bon fonctionnement. La maintenance revêt une importance capitale pour préserver les performances du véhicule, prévenir les pannes potentielles, prolonger sa durée de vie, garantir la sécurité de conduite et réduire les coûts d'entretien. Il vous incombe d'effectuer la maintenance régulière conformément aux dispositions du présent manuel. Pour les véhicules fréquemment utilisés dans des conditions d'utilisation difficiles, une maintenance et un entretien plus fréquents doivent être réalisés afin de maintenir le quad en permanence dans un état optimal.

Contrôler l'état du véhicule, nettoyer les surfaces, remplacer les pièces d'usure, lubrifier les pièces clés, ajuster les paramètres, tester les performances et consigner les interventions dans un journal de maintenance. Lors du remplacement des pièces d'usure, utiliser exclusivement des pièces d'origine disponibles chez le concessionnaire. L'utilisation de pièces non recommandées par le constructeur entraîne la nullité des conditions de garantie du véhicule.

Attention :

Suivre scrupuleusement les procédures de réparation et de réglage décrites dans ce manuel. En cas de méconnaissance ou d'impossibilité d'effectuer la maintenance, prendre contact avec un concessionnaire agréé pour un entretien professionnel.

Sauf indication contraire, le contacteur d'allumage doit être en position OFF et le moteur à l'arrêt lors de toute intervention.

Les pièces non réutilisables, telles que les joints d'étanchéité et les goupilles fendues, doivent impérativement être remplacées par des pièces neuves après démontage.

Certains boulons nécessitent l'application de frein-filet ; se conformer aux instructions spécifiques du fabricant lors de leur utilisation.

Entretien et maintenance

Définition des conditions d'utilisation difficiles

Environnement extrême

Environnement à température élevée ou basse : Dans des conditions de températures extrêmes, des composants essentiels tels que le moteur, les pneumatiques et la batterie peuvent être affectés.

Zones humides ou pluvieuses : Une humidité persistante peut provoquer la corrosion du système électrique, la rouille du véhicule et une dégradation des performances de lubrification.

Environnement acide ou alcalin : Un environnement acide ou alcalin peut accélérer le processus de corrosion, affectant la structure et les composants du véhicule.

Terrain accidenté et instable

Zones montagneuses accidentées ou rocailleuses : Sur ces terrains, le quad doit faire face à un sol instable et à des chocs plus importants.

Terrain boueux, marécageux ou sablonneux : Ces terrains peuvent provoquer l'enlèvement du véhicule, sollicitant davantage les pneumatiques et le groupe motopulseur.

Utilisation à haute fréquence ou haute intensité

Travail continu prolongé : Une utilisation prolongée ou continue peut entraîner une surchauffe du quad, une usure accrue et une fatigue des composants.

Courses ou activités tout-terrain à haute intensité : Dans ces situations, le véhicule doit supporter des accélérations, freinages et virages à grande vitesse fréquents.

Entretien et maintenance

Définition des conditions d'utilisation difficiles

Surcharge ou utilisation incorrecte

Charges dépassant la capacité du véhicule : Peuvent provoquer des dommages structurels, une usure excessive de la suspension ou une défaillance des freins.

Conduite incorrecte ou inadaptée, telle que les chocs à grande vitesse contre des obstacles, les virages serrés ou les sauts, peut causer des dommages graves à la suspension, au châssis et au groupe motopropulseur.

Ralenti prolongé ou conduite à très faible vitesse : Au ralenti ou à faible vitesse, le régime moteur est bas, entraînant une combustion insuffisante du mélange carburant-air, favorisant ainsi la formation de dépôts carbonisés. La charge moteur étant relativement faible, la vitesse de circulation de l'huile ralentit également, ce qui peut accroître l'usure interne du moteur.

Attention :

Si votre véhicule est utilisé dans l'une des conditions définies ci-dessus, réduire l'intervalle de maintenance de 50 %.

Dans les environnements froids, porter une attention particulière au niveau d'huile visible par le voyant de contrôle. Une élévation anormale du niveau d'huile peut être due à une accumulation de contaminants dans le réservoir d'huile ou dans le carter. Procéder immédiatement au remplacement de l'huile et effectuer un contrôle approfondi. Si le niveau d'huile continue de monter, cesser de démarrer le véhicule et rechercher la cause du problème. Si le problème ne peut pas être résolu, contacter le concessionnaire sans délai.

Tableau périodique de maintenance

Niveau d'intervention

- ★ Débutant : Peut être réalisé par le propriétaire ou par un atelier agréé BENDA.
- ★★ Intermédiaire : Il est recommandé de confier l'intervention à un atelier agréé BENDA.
- ★★★ Avancé : Intervention technique. Pour des raisons de sécurité, confier impérativement l'intervention à un atelier agréé BENDA.

Manuel d'utilisateur et carnet d'entretien REDSTONE 550 cm³ Tableau périodique de maintenance

Composant	Niveau	Inspection pré-conduite	Kilométrage									Rempl. (heures)	Remplacement (mois)
			350	800	1600	2400	3200	4000	4800	5600	6400		
Niveau de carburant	★	I											
Réservoir de carburant	★★				I			I			I		
Accélérateur	★	I									I		
Filtre à air	★★	I	I	I	R	I	R	I	R	I	R	80 : R	
Bougie d'allumage	★						I				R		
Huile moteur	★	I	R	R	R		R		R		R	100 : R	12 : R
Filtre à huile moteur	★		R	R	R		R		R		R		
Contacteur d'arrêt moteur	★	I	I		I		I		I		I		
Dispositif de récupération des vapeurs de carburant	★★						I				I		
Support de fixation moteur	★						I				I		
Mécanisme de boîte de vitesses	★	I	I				I				I		
Jeu aux soupapes	★★★						I				I		
Conduit de ventilation du carter	★				I		I		I		I		
Radiateurs, liquide de refroidissement	★	I			I		I		I		R	200 : R	24 : R
Système de refroidissement	★★				I		I		I		I		
Courroie transmission CVT	★★★	I			I		I		I		I		12 : R
Roues motrices et menées CVT	★★★	I			I		I		I		I		12 : R
Filtre de ventilation du boîtier CVT	★★	I		I	I	I	I	I	I	I	I	50 : I	

I = Inspecter (nettoyer, ajuster, lubrifier ou remplacer si nécessaire) / R = Remplacer / N = Nettoyer

Manuel d'utilisateur et carnet d'entretien REDSTONE 550 cm³ Tableau périodique de maintenance

Composant	Niveau	Inspection pré-conduite	Kilométrage									Rempl. (heures)	Remplacement (mois)
			350	800	1600	2400	3200	4000	4800	5600	6400		
Arbre de transmission	★★			I	I	I	I	I	I	I	I		
Huile de différentiel des ponts avant et arrière	★★				I		I		I		R	200 : R	24 : R
Demi-arbre de transmission	★★		I		I		I		I		I		
Liquide de frein	★	I	I	I	I	I	I	I	I	I	R	200 : R	24 : R
Plaquettes de frein (usure)	★	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I		
Disques de frein (usure)	★	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I		
Système de freinage	★★★	I	I		I		I		I		I		
Frein de stationnement	★★★		I		I		I		I		I		
Eclairage et klaxon	★	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I		
Batterie	★★	I	I		I		I		I		I		
Fusibles	★★	I			I		I		I		I		
Faisceau électrique complet	★★★	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I		
Suspensions	★★	I	I		I		I		I		I		
Roues / Pneus	★★★	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I		
Roulements / Moyeux	★★	I	I		I		I		I		I		
Ecrous, boulons, fixations	★★★	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I		
Système de direction	★★★	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	80 : I	
Ralenti moteur	★★		I				I				I		12 : I

I = Inspecter (nettoyer, ajuster, lubrifier ou remplacer si nécessaire) / R = Remplacer / N = Nettoyer

★ Débutant : Peut être réalisé par le propriétaire ou par un atelier agréé BENDA.

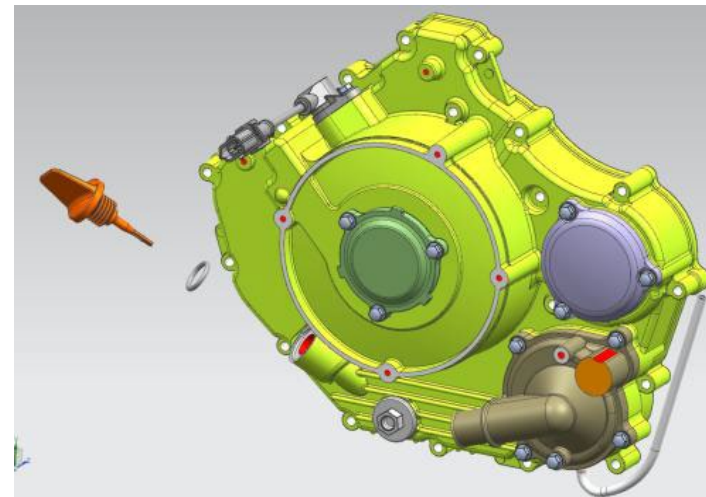
★★ Intermédiaire : Recommandé de confier l'intervention à un atelier agréé BENDA.

★★★ Avancé : Intervention technique. Confier impérativement l'intervention à un atelier agréé BENDA.

Maintenance : ajustement et remplacement huile moteur

Contrôle du niveau d'huile moteur

- **Stationner sur une surface plane :** Garer le véhicule sur une surface plane et s'assurer qu'il est bien immobilisé afin de garantir la précision de la mesure.
- **Démarrer le moteur :** Démarrer le moteur et le laisser tourner au ralenti pendant 30 secondes afin de permettre à l'huile de circuler jusqu'au carter.
- **Ralenti et refroidissement :** Après 30 secondes de ralenti, couper le moteur. Patienter ensuite quelques minutes afin de laisser l'huile moteur se redéposer dans le carter et permettre un refroidissement suffisant du moteur.
- **Ouvrir le cache de maintenance :** Retirer l'agrafe d'expansion et déposer le cache de maintenance.
- **Retirer la jauge d'huile :** Extraire la jauge d'huile de son logement et l'essuyer soigneusement avec un chiffon propre ou un tissu non pelucheux.
- **Réinsérer la jauge d'huile :** Remettre la jauge d'huile nettoyée dans son logement sans la visser complètement.
- **Contrôler le niveau d'huile :** Retirer délicatement la jauge d'huile à nouveau et vérifier le niveau d'huile. Celui-ci doit se situer entre les deux repères de l'échelle, c'est-à-dire entre les limites supérieure et inférieure. Si le niveau est en dessous de la limite inférieure, procéder à un appoint d'huile moteur.
- **Remise en état :** Réinsérer la jauge d'huile dans son logement et s'assurer qu'elle est correctement serrée. Remettre en place le cache de maintenance et fixer l'agrafe d'expansion (vérifier l'état de l'agrafe et la remplacer sans délai si elle est endommagée).



Maintenance : ajustement et remplacement huile moteur

Changement d'huile moteur

- **Préparation et stationnement** : Garer le véhicule sur une surface plane et dure, et serrer le frein de stationnement.
- **Préchauffage du moteur** : Démarrer le moteur et le laisser tourner pendant 2 à 3 minutes afin de préchauffer l'huile. Couper ensuite le moteur et s'assurer que le véhicule est complètement à l'arrêt.
- **Préparation à la vidange** : Placer un bac de récupération adapté sous le bouchon de vidange du moteur (l'utilisation d'un récipient gradué est recommandée) afin de recueillir l'huile usagée.
- **Vidange de l'huile usagée** : Dévisser le bouchon de vidange magnétique et son joint du carter moteur, et laisser l'huile usagée s'écouler dans le bac de récupération. S'assurer que le carter est complètement vidangé.
- **Vérification de la jauge d'huile** : Retirer la jauge d'huile et l'essuyer soigneusement avec un chiffon propre ou un tissu non pelucheux.
- **Remplacement du filtre à huile** : Utiliser une douille en T pour dévisser les trois boulons du couvercle du filtre à huile. Déposer soigneusement le couvercle du filtre à huile. Contrôler l'état du joint torique et le remplacer par un neuf en cas de détérioration. Appliquer une fine couche d'huile moteur neuve sur le nouveau joint torique pour assurer sa lubrification. Installer un nouvel élément filtrant.
- **Remontage du couvercle du filtre** : Repositionner le couvercle du filtre à huile et serrer les boulons à l'aide de la douille en T au couple préconisé (10 N.m).
- **Nettoyage du bouchon de vidange** : Nettoyer les débris et impuretés retenus par le bouchon de vidange magnétique. Remplacer le joint si celui-ci est endommagé.
- **Remontage du bouchon de vidange** : Remonter le bouchon de vidange magnétique nettoyé et son joint sur le moteur.
- **Nettoyage de la zone de vidange** : Essuyer soigneusement le bouchon de vidange magnétique et la zone environnante à l'aide d'un chiffon propre et sec.

Maintenance : ajustement et remplacement huile moteur

Changement d'huile moteur

- **Remplissage en huile** : À l'aide d'un entonnoir et d'un tube d'extension adapté, verser l'huile recommandée par l'orifice de remplissage jusqu'au niveau préconisé.
- **Contrôle du niveau d'huile** : Retirer à nouveau la jauge d'huile et vérifier que le niveau se situe dans la plage recommandée. Si le niveau d'huile est insuffisant, procéder à un appoint d'huile moteur neuve.
- **Finalisation et contrôle** : Démarrer le moteur et vérifier l'absence de fuite d'huile ou de bruit anormal. Après s'être assuré que tout est normal, couper le moteur. Immédiatement après l'arrêt du moteur, vérifier l'absence de fuite d'huile au niveau du moteur et de la zone de vidange. En cas d'anomalie constatée, contacter le concessionnaire sans délai

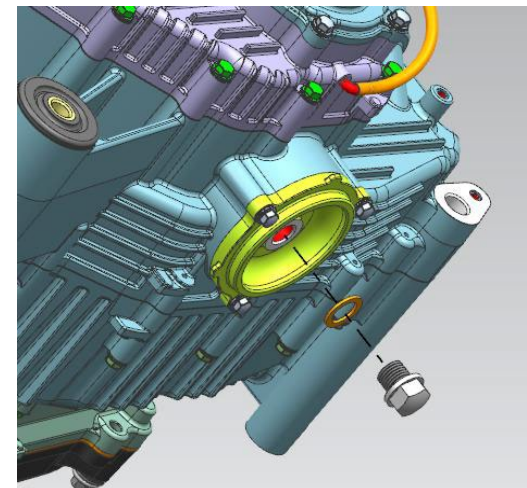
⚠ Attention :

Lors de la vidange, s'assurer que le moteur est coupé et que le véhicule est immobilisé.

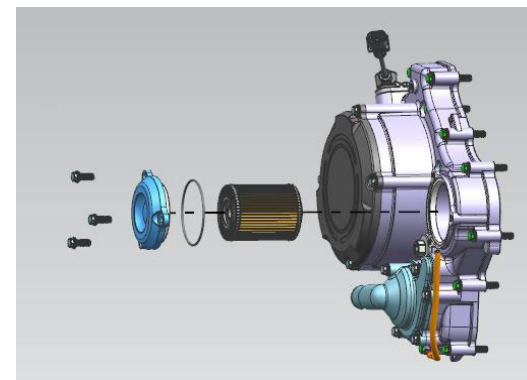
⚠ Danger :

Couple de serrage des boulons du couvercle du filtre à huile : 10 N.m

Couple de serrage du bouchon de vidange : 25 N.m



Bouchon de vidange



Filtre à huile moteur

Maintenance : réglage du jeu aux soupapes et du ralenti

Au fil de l'utilisation du véhicule, le jeu entre les soupapes d'admission et d'échappement du moteur est susceptible d'évoluer. En effet, les soupapes et leurs composants de transmission s'usent au cours d'un fonctionnement prolongé, entraînant une augmentation ou une diminution du jeu aux soupapes. Ces variations peuvent avoir des conséquences négatives, notamment une alimentation incorrecte en carburant ou en air, ou une augmentation du bruit moteur. Afin de garantir les performances et la sécurité du véhicule, il est recommandé au propriétaire de contacter régulièrement son concessionnaire pour l'entretien et la maintenance. Les techniciens spécialisés du concessionnaire effectueront les contrôles et réglages nécessaires en fonction de l'état réel du véhicule et du calendrier de maintenance, afin de maintenir le véhicule en parfait état de fonctionnement.

Maintenance : réglage du jeu aux soupapes et du ralenti

Ce véhicule est équipé d'un système d'injection électronique de carburant, calibré de manière professionnelle en usine afin de garantir des performances moteur et une efficacité de consommation de carburant optimales, y compris le réglage du régime de ralenti.

Ne pas tenter de régler le ralenti moteur soi-même. Le corps de papillon des gaz, en tant que composant essentiel du système d'alimentation, requiert des connaissances et des compétences techniques spécialisées pour son réglage. Un réglage incorrect du corps de papillon des gaz peut entraîner une diminution des performances moteur, une augmentation de la consommation de carburant, voire une défaillance moteur.

Afin de garantir la stabilité du ralenti moteur, il est recommandé de procéder à des contrôles réguliers. En cas de constatation d'un fonctionnement anormal du ralenti - instabilité, régime trop élevé ou trop bas - contacter immédiatement le concessionnaire ou un atelier agréé pour une inspection et une maintenance professionnelle.

	Redstone 550 Court	Redstone 550 Long
Jeu aux soupapes d'admission (moteur froid)	0,08 mm – 0,12 mm	
Jeu aux soupapes d'échappement (moteur froid)	0,12 mm – 0,18 mm	
Régime de ralenti (moteur à température de fonctionnement)	1 400 ± 150 tr/min	

Maintenance : remplacement d'huile de ponts avant et arrière

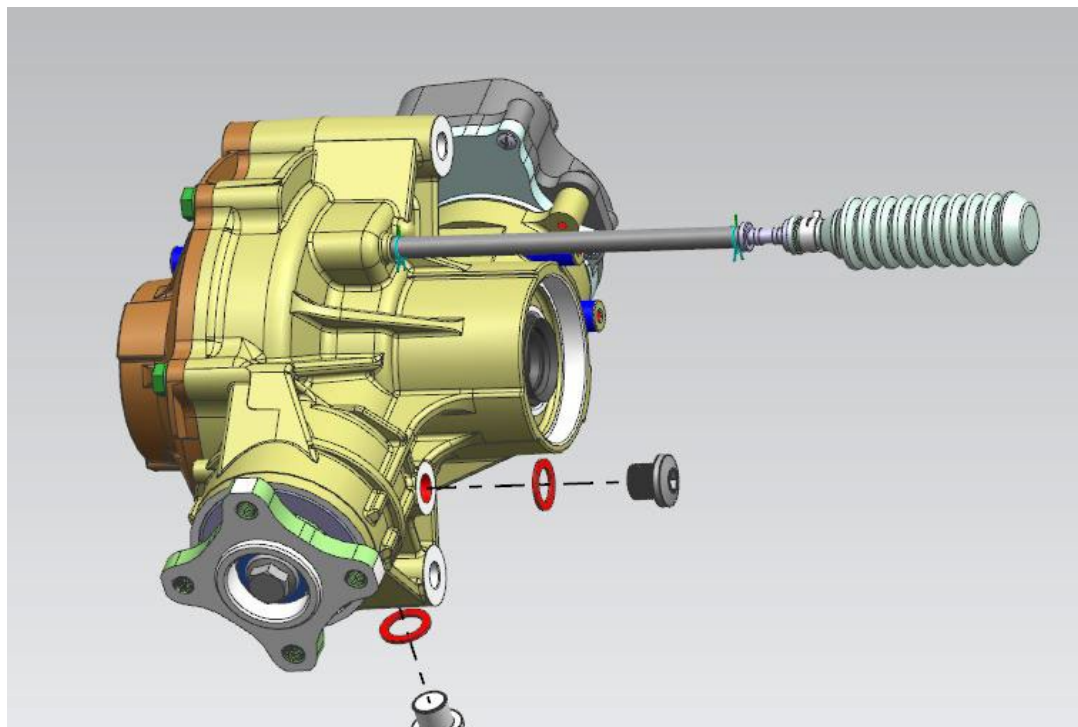
1. Placer le véhicule sur une surface plane.
2. Placer un bac de récupération sous le pont afin de recueillir l'huile de pont usagée.
3. Dévisser le bouchon de remplissage et le bouchon de vidange situé en bas du pont arrière, et laisser l'huile de pont s'écouler.
4. Remonter le bouchon de vidange et le serrer au couple préconisé.
 - **Couple de serrage du bouchon de vidange : 25 N.m**
5. Procéder au remplissage en huile de pont.
 - **Pont avant : 210 ml - Pont arrière : 310 ml**
6. Remonter le bouchon de remplissage et le serrer au couple préconisé.
 - **Couple de serrage du bouchon de remplissage : 25 N.m**
7. Vérifier l'absence de fuite d'huile au niveau du pont ; en cas de fuite constatée, en rechercher la cause.

Attention :

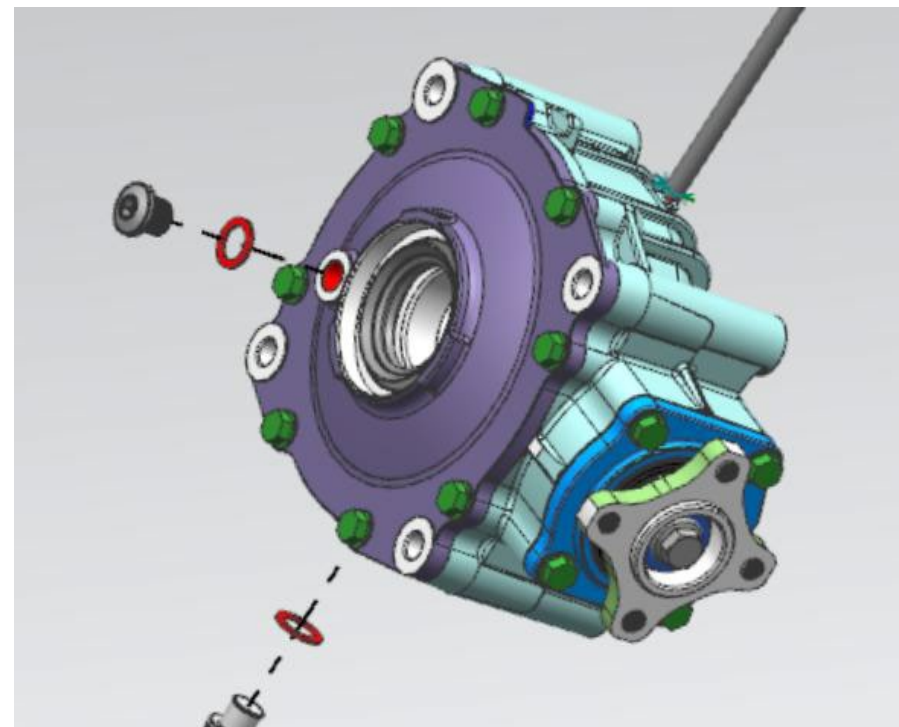
Afin de garantir la sécurité de conduite, il est recommandé de vérifier soigneusement l'absence de fuite d'huile au niveau des ponts avant et arrière avant chaque utilisation. Dès qu'un signe de fuite d'huile est détecté, contacter immédiatement le concessionnaire afin qu'il puisse organiser une inspection professionnelle et procéder aux réparations nécessaires dans les meilleurs délais.

Veiller à ce qu'aucun corps étranger ne pénètre dans le pont lors du remplissage en huile de pont.

Maintenance : remplacement d'huile de ponts avant et arrière



Pont avant



Pont arrière

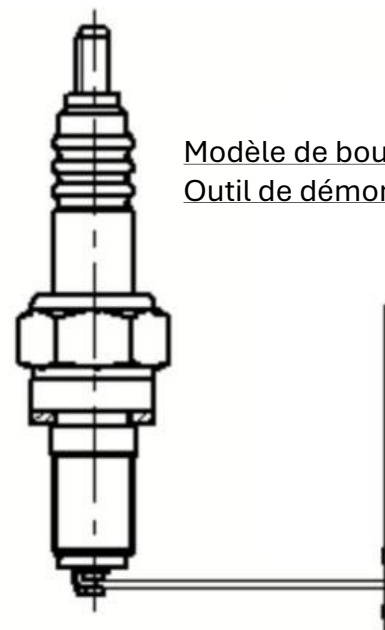
Maintenance : vérification et installation de la bougie d'allumage

La bougie d'allumage est un composant essentiel du moteur dont l'état influe directement sur les performances de celui-ci.

Sur un moteur fonctionnant normalement, l'isolant entourant l'électrode centrale de la bougie présente généralement une couleur idéale allant du brun moyen au brun clair. En revanche, une corrosion excessive des électrodes ou une accumulation importante de dépôts de carbone ou d'autres résidus constitue généralement le signe qu'un remplacement de la bougie s'impose. Afin de garantir le bon fonctionnement continu du moteur, il est recommandé de remplacer la bougie par une bougie neuve conforme aux spécifications.

Les dommages liés à une surchauffe ou l'accumulation de dépôts peuvent provoquer des défaillances moteur et la corrosion des bougies. Il est donc fortement recommandé aux propriétaires de ne pas tenter de diagnostiquer eux-mêmes la couleur des bougies ou les problèmes moteur, et de confier le véhicule à un concessionnaire agréé pour les réparations.

Lors du démontage et du contrôle des bougies, utiliser impérativement la clé à bougie fournie dans la trousse à outils d'accompagnement, afin de garantir la précision et la sécurité de l'intervention.



Modèle de bougie : **CPR8EA**

Outil de démontage : douille longue 16 mm

Écartement des électrodes de bougie :
0,8 – 0,9 mm

Maintenance : vérification et installation de la bougie d'allumage

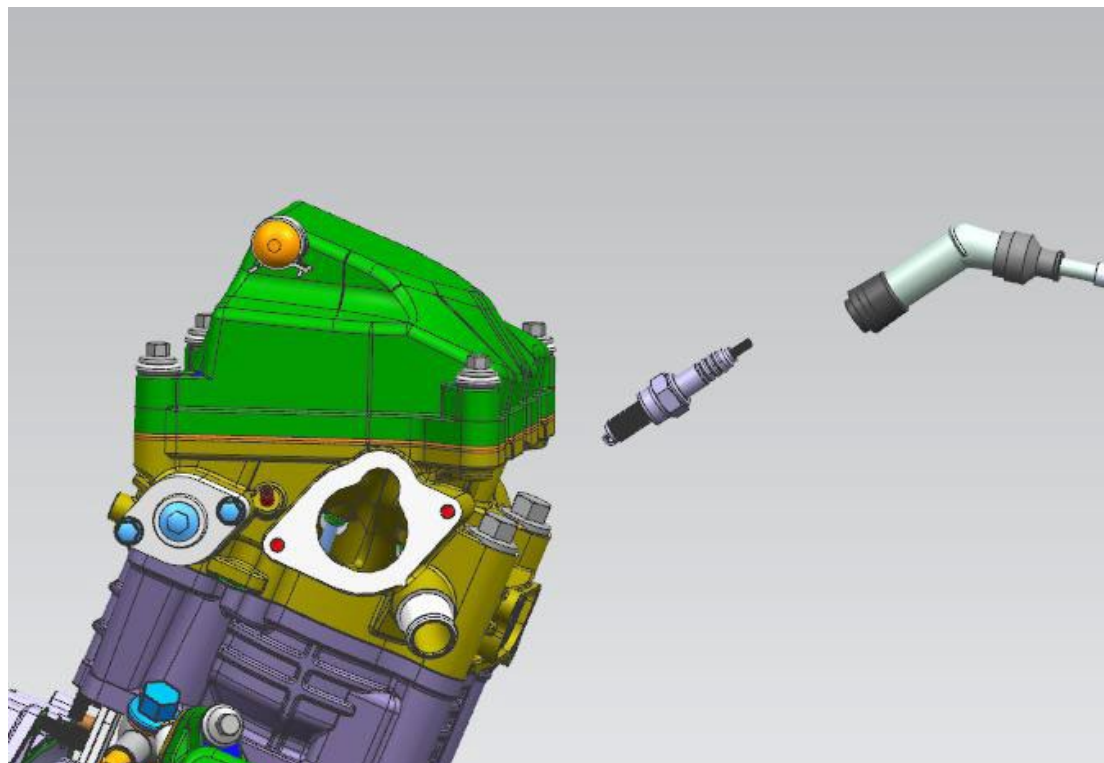
Utiliser la clé à bougie fournie dans la trousse à outils du véhicule pour démonter la bougie.

Après démontage, observer la couleur de la surface de la bougie et utiliser un calibre d'épaisseur pour contrôler l'écartement des électrodes.

Si nécessaire, ajuster l'écartement ou remplacer la bougie.

Nettoyer la surface du joint et essuyer les filets.

Installer la bougie et la serrer au couple préconisé : 20 N.m.



Maintenance : entretien et remplacement du filtre à air

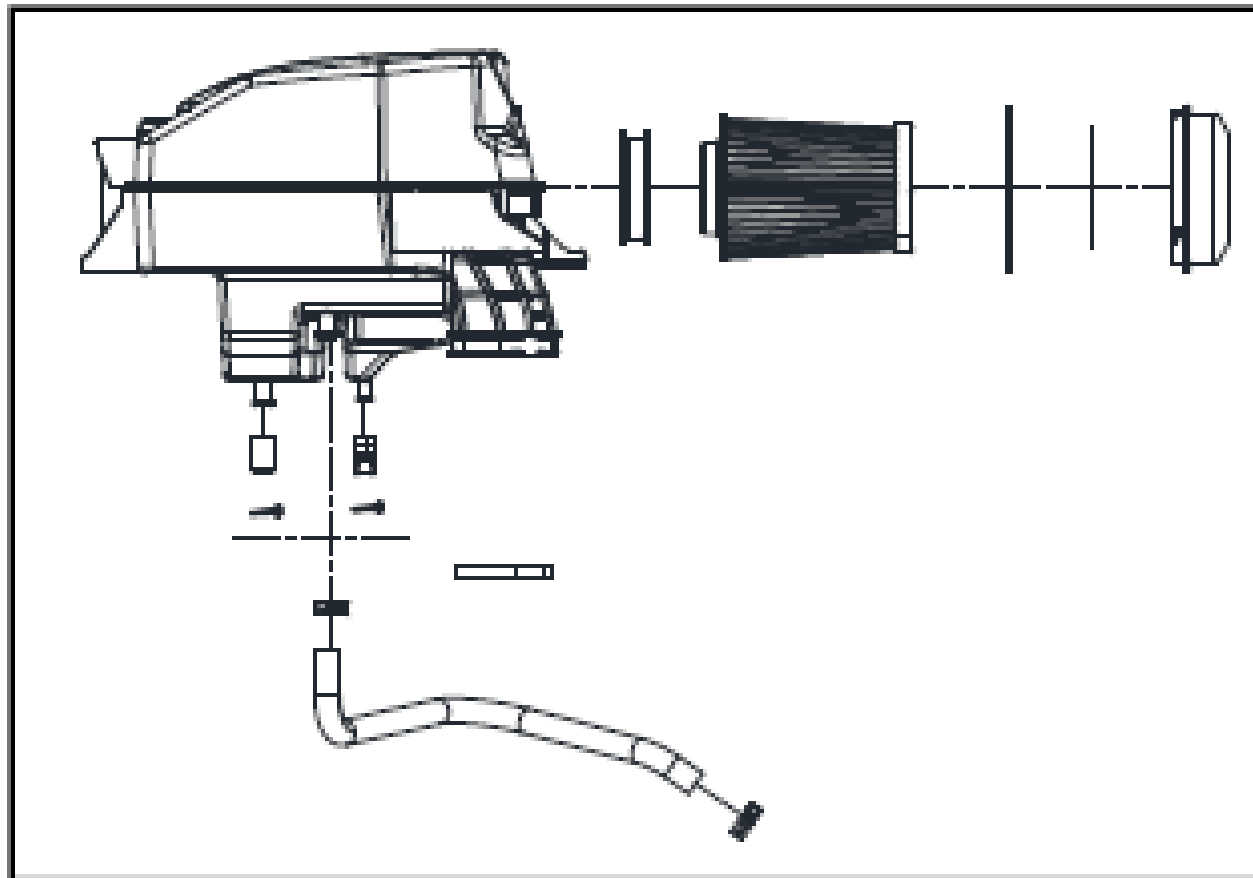
Un tuyau de contrôle est situé en bas du boîtier du filtre à air. Lorsque de la poussière ou de l'eau est visible à l'intérieur du tuyau, vider celui-ci et nettoyer soigneusement le boîtier du filtre à air. Si le véhicule a été immergé, contacter le concessionnaire local afin de contrôler la présence d'humidité dans le carter moteur.

1. Déposer le coussin de selle.
2. Déposer le carter de maintenance du filtre à air.
3. Déposer le couvercle supérieur du filtre à air.
4. Extraire l'élément filtrant du boîtier du filtre à air.
5. Contrôler l'élément filtrant et s'assurer qu'il est réutilisable ; broser les dépôts de poussière accumulés.
 - Si nécessaire, remplacer l'élément filtrant par un neuf.
6. Installer l'élément filtrant de pré-filtrage sur le filtre à air.
7. Appliquer une fine couche d'huile de lubrification sur le diamètre intérieur du joint d'étanchéité en caoutchouc du filtre à air.
8. Remettre en place le carter de protection sur le filtre à air.

 Attention :

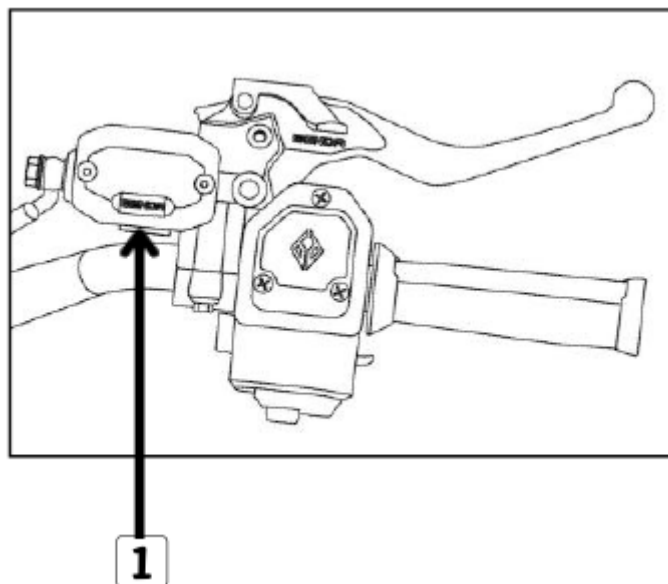
Il est strictement interdit de démarrer le moteur sans que l'élément filtrant du filtre à air soit installé ou remplacé par un élément neuf.

Maintenance : entretien et remplacement du filtre à air



Maintenance : contrôle du niveau de liquide de frein

Vérifier que le niveau de liquide de frein [1] se situe entre les repères de limite supérieure et inférieure. Un niveau de liquide de frein insuffisant peut entraîner une entrée d'air dans le système de freinage, pouvant provoquer une défaillance du freinage. Avant chaque utilisation, vérifier que le niveau de liquide de frein est au-dessus du repère minimum et procéder à un appoint si nécessaire. Le réservoir du maître-cylindre de frein avant est situé sur le guidon droit.



⚠ Attention :

Le réservoir du maître-cylindre de frein avant est situé sur le guidon droit. Le maître-cylindre du frein de pédale est situé dans le compartiment avant du véhicule.

Maintenance : contrôle du niveau de liquide de frein

 Attention :

Lors du contrôle du niveau de liquide de frein, suivre les étapes ci-dessous afin de garantir la précision et la sécurité de l'intervention :

Stationner correctement le véhicule : Garer le véhicule sur une surface plane en s'assurant que les roues sont droites et la direction en position centrée. Cela permet au réservoir de liquide de frein (réservoir du maître-cylindre) d'être de niveau, assurant ainsi une lecture précise du niveau.

Vérifier la qualité et le type de liquide de frein : Utiliser exclusivement du liquide de frein de grade DOT4 recommandé ou spécifié par le fabricant. Un liquide de frein non conforme peut accélérer le vieillissement des joints en caoutchouc, entraînant des fuites et une diminution des performances du système de freinage.

Éviter le mélange de liquides de frein : Ne pas mélanger différents types de liquide de frein, car un tel mélange peut provoquer des réactions chimiques néfastes affectant l'efficacité du freinage, voire entraîner une défaillance du système de freinage.

Précautions lors du remplissage : Durant le remplissage, veiller à éviter toute introduction d'eau ou d'impuretés dans le réservoir de liquide de frein. L'humidité peut abaisser significativement le point d'ébullition du liquide de frein, augmenter le risque de formation de bulles de vapeur et affecter gravement les performances de freinage. Utiliser des outils de remplissage spécialisés ou un entonnoir afin de réduire les risques de projections et de contamination.

Nettoyer les projections de liquide de frein : Le liquide de frein est corrosif et peut endommager la peinture ou les pièces en plastique du véhicule. En cas de projection, nettoyer immédiatement et soigneusement la zone affectée à l'eau et au savon.

Si le niveau de liquide de frein baisse anormalement : contacter immédiatement un concessionnaire agréé ou un atelier spécialisé pour une inspection. La baisse du niveau de liquide de frein peut être due à des fuites, à l'usure de composants ou à d'autres problèmes potentiels nécessitant un diagnostic et une réparation professionnels.

En respectant les étapes décrites ci-dessus, vous garantissez le bon fonctionnement du système de freinage de votre véhicule et améliorez la sécurité de conduite.

Maintenance : contrôle des plaquettes de frein

Il est essentiel de contrôler régulièrement l'état des plaquettes de frein afin de garantir la sécurité de conduite. Lors des inspections, une attention particulière doit être portée à deux indicateurs clés : l'épaisseur des plaquettes de frein et l'épaisseur des disques de frein.

Contrôle de l'épaisseur des plaquettes de frein : Utiliser des outils professionnels ou une inspection visuelle pour mesurer l'épaisseur résiduelle des plaquettes de frein. Lorsque l'épaisseur des plaquettes est inférieure à 1,5 mm, cela indique que les plaquettes ont atteint leur limite d'usure ; leurs performances peuvent diminuer significativement, affectant les performances de freinage et le bon fonctionnement du système de freinage. Ce cas représente un risque pour la sécurité et nécessite un remplacement sans délai.

Contrôle de l'épaisseur des disques de frein : Utiliser des outils professionnels ou une inspection visuelle pour mesurer l'épaisseur résiduelle des disques de frein. Lorsque l'épaisseur des disques est inférieure à 4,0 mm, cela indique que les disques ont atteint leur limite d'usure ; leurs performances peuvent diminuer significativement, affectant les performances de freinage et le bon fonctionnement du système de freinage. Ce cas représente un risque pour la sécurité et nécessite un remplacement sans délai.

Maintenance : contrôle des plaquettes de frein

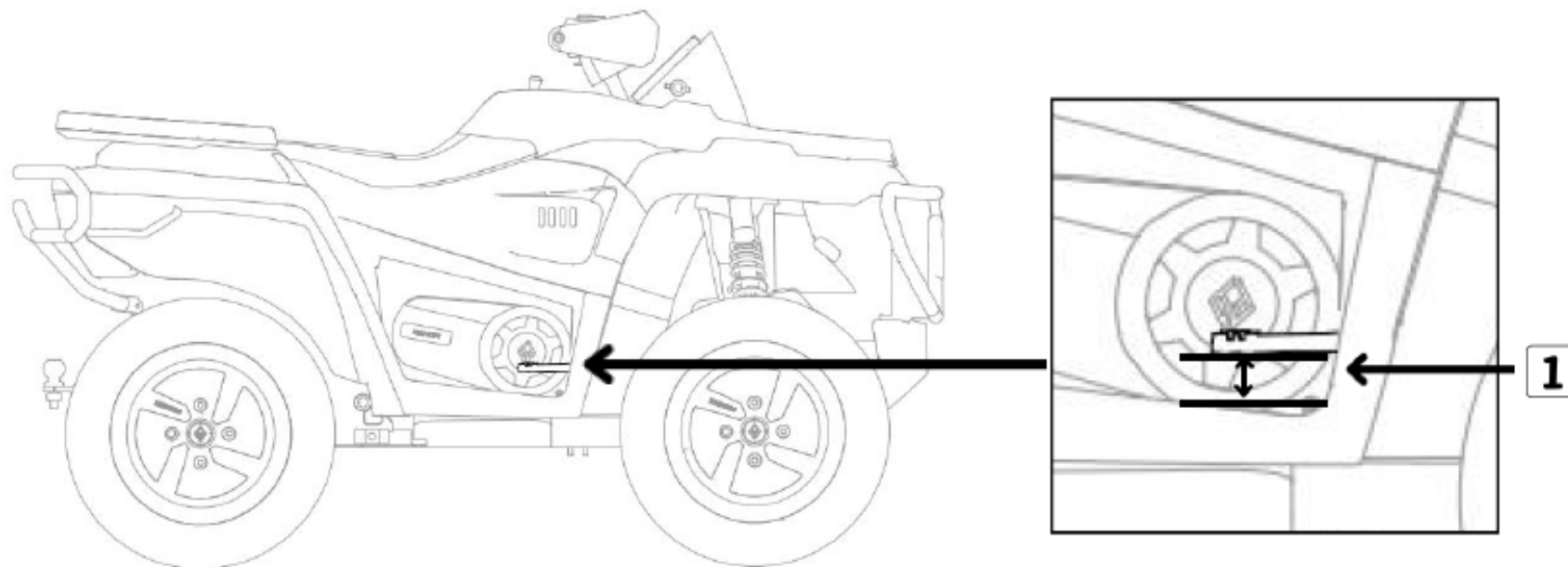
 Attention :

Lors du contrôle des plaquettes de frein, il est nécessaire de déposer les roues afin d'évaluer plus complètement et précisément leur usure. Cette étape permet un accès direct aux plaquettes et aux disques, et l'utilisation d'outils de mesure professionnels pour une détection précise de l'épaisseur. Après dépose des roues, le technicien peut éliminer la poussière et les salissures du système de freinage afin d'observer plus clairement l'épaisseur résiduelle des plaquettes et l'état des disques de frein.

Dès lors que les plaquettes ou les disques de frein atteignent les critères de remplacement définis ci-dessus, il est recommandé de contacter immédiatement un concessionnaire agréé ou un centre de réparation professionnel pour procéder au remplacement. Le remplacement des éléments de freinage est une opération hautement technique nécessitant des connaissances et une expérience spécialisées afin de garantir la sécurité et la qualité de l'intervention. Un remplacement incorrect peut entraîner une diminution ou une défaillance des performances du système de freinage, voire provoquer des accidents. Ne pas tenter de remplacer les éléments de freinage soi-même afin d'éviter tout préjudice inutile et tout risque pour la sécurité.

Maintenance : hauteur de la pédale de frein

Afin de garantir le confort de conduite et l'efficacité du système de freinage, le dessus de la pédale de frein doit se situer exactement au-dessus du dessus du repose-pied, à une hauteur de **55 à 65 mm**. Si le contrôle révèle que la hauteur de la pédale de frein ne correspond pas à cette plage standard, il est recommandé de contacter immédiatement un concessionnaire agréé ou un centre de réparation professionnel pour procéder aux ajustements nécessaires. Un réglage correct permet de s'assurer que la position de la pédale de frein est adaptée aux habitudes de conduite du conducteur et que les performances du système de freinage sont pleinement exploitées, garantissant ainsi la sécurité de conduite.



Maintenance : hauteur de la pédale de frein

 Attention :

Lors de l'entretien du véhicule, les étapes clés suivantes doivent être scrupuleusement respectées afin de garantir la sécurité et l'efficacité du système de freinage :

Assurer un fonctionnement fluide et un jeu libre précis : Veiller au fonctionnement souple et sans entrave de la pédale de frein, et régler le jeu libre (c'est-à-dire la distance parcourue librement par la pédale avant d'atteindre la résistance) dans la plage standard spécifiée par le fabricant, afin de garantir une réponse au freinage à la fois rapide et non excessive.

Prévenir le phénomène de traînée des freins : Vérifier et s'assurer que le système de freinage n'applique pas de force de freinage inutile lorsque le véhicule est en mouvement, c'est-à-dire éliminer tout phénomène de traînée des freins.

Purger intégralement le système de freinage : Après le remplacement du liquide de frein ou toute réparation susceptible d'affecter le circuit hydraulique de freinage, s'assurer que tout l'air est complètement évacué. La présence d'air résiduel peut provoquer une défaillance des freins ou une dégradation des performances de freinage.

Remplacement professionnel des composants de freinage : Compte tenu de l'importance du système de freinage pour la sécurité de conduite, le remplacement de tout composant de freinage - plaquettes, disques ou composants hydrauliques - requiert des connaissances et des compétences spécialisées. Il est vivement recommandé de confier ces interventions à des concessionnaires agréés ou à des techniciens de maintenance qualifiés, afin de garantir la compatibilité des pièces, la précision de l'installation et les performances globales du système.

Maintenance : contacteur de feu stop

En cas de dysfonctionnement du feu stop, vérifier en premier lieu que les composants du contacteur et les câbles de connexion du feu stop sont correctement installés et non endommagés. Si le feu stop ne fonctionne toujours pas normalement après cette vérification, il est recommandé de contacter immédiatement un concessionnaire agréé local ou un centre de réparation professionnel pour un diagnostic et une réparation approfondis. Cela permet de garantir le retour rapide à un fonctionnement normal du système de feux stop et d'assurer la sécurité de conduite

Maintenance : montage et démontage des pneumatiques

Lors de l'utilisation d'un cric pour l'entretien du véhicule, notamment lors du remplacement des roues, suivre les étapes détaillées ci-dessous afin de garantir une intervention sûre et efficace :

1 - PRÉPARATION

S'assurer que le véhicule est garé sur une surface plane et stable, à l'écart de la circulation. Serrer le frein de stationnement et placer la boîte de vitesses en position P afin d'empêcher tout mouvement du véhicule durant l'intervention.

Préparer les outils et pièces nécessaires :

- Cric
- Clé
- Douille pour écrous de roue
- Pneumatique neuf ou réparé.

2 - LEVAGE DU VÉHICULE AU CRIC

S'assurer que le cric est en contact stable et correct avec le dessous du véhicule.

Actionner lentement le levier du cric et soulever le véhicule progressivement jusqu'à une hauteur suffisante pour permettre le retrait aisé des roues.

Maintenance : montage et démontage des pneumatiques

Lors de l'utilisation d'un cric pour l'entretien du véhicule, notamment lors du remplacement des roues, suivre les étapes détaillées ci-dessous afin de garantir une intervention sûre et efficace :

3 - DESSERRAGE DES ÉCROUS DE ROUE

Utiliser la douille et la clé pour desserrer les 4 écrous de roue dans l'ordre 1-2-3-4, sans les retirer complètement.

Une fois les roues légèrement désolidarisées, dévisser complètement tous les écrous et les placer en lieu sûr afin d'éviter toute perte.

4 - DÉPOSE DES ROUES

Retirer délicatement la roue du moyeu. Si la roue est bloquée, taper légèrement sur le flanc du pneumatique pour l'aider à se désolidariser.

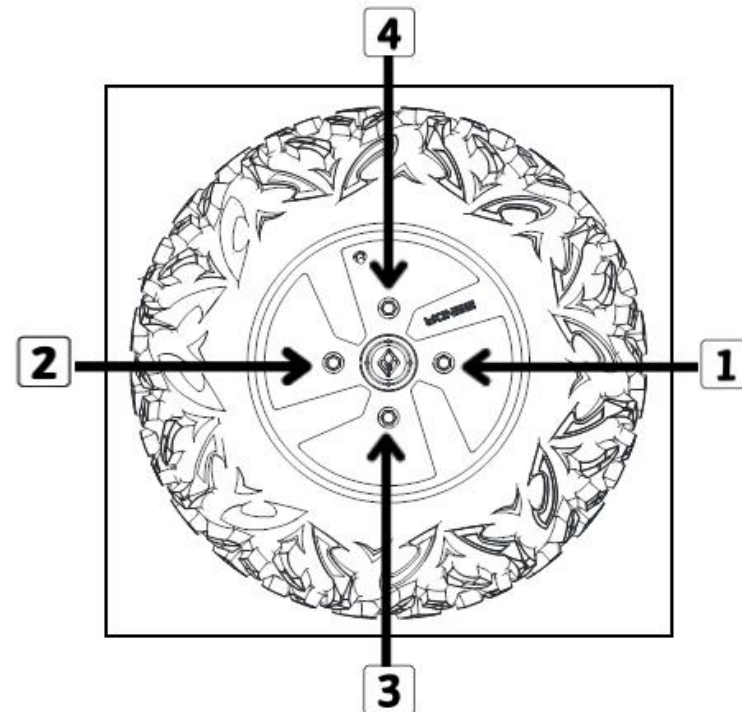
Contrôler l'absence d'usure anormale ou de dommages au niveau du moyeu et du système de freinage ; effectuer les réparations nécessaires le cas échéant.

5 - REMPLACEMENT

Aligner le pneumatique neuf (ou réparé) avec le moyeu en s'assurant que la valve est correctement positionnée.

Remonter soigneusement la roue sur le moyeu en veillant à l'absence de corps étrangers entre le pneumatique et le moyeu.

Remonter et serrer tous les écrous de roue en respectant les couples de serrage préconisés par le fabricant. Utiliser un serrage croisé (en diagonale) afin d'assurer une répartition uniforme des contraintes sur les écrous.



Maintenance : montage et démontage des pneumatiques

Lors de l'utilisation d'un cric pour l'entretien du véhicule, notamment lors du remplacement des roues, suivre les étapes détaillées ci-dessous afin de garantir une intervention sûre et efficace :

6 – DESCENTE DU VEHICULE

Abaisser lentement le véhicule au sol à l'aide du levier du cric, en s'assurant que les roues sont en contact complet avec le sol. Vérifier à nouveau à l'aide de la clé que tous les écrous de roue sont correctement serrés.

Couple de serrage des écrous de roue : 70 N.m – 80 N.m

7 – ESSAI ROUTIER

Effectuer un essai de conduite sur courte distance dans une zone sécurisée afin de contrôler les performances des nouveaux pneumatiques et la stabilité du véhicule.

Rester attentif à tout bruit ou vibration anormal et être prêt à prendre les mesures nécessaires.

Attention :

Lors du montage de l'écrou conique, la face conique doit être orientée vers la roue.

Maintenance : contrôle des pneumatiques

1 – INSPECTION VISUELLE

Contrôle de l'aspect extérieur : Avant d'utiliser le manomètre, effectuer une inspection visuelle préliminaire des pneumatiques. Observer la surface du pneumatique à la recherche de dommages, de fissures, de corps étrangers incrustés ou de signes évidents d'usure irrégulière.

Profondeur de sculpture : Contrôler l'usure de la sculpture du pneumatique et la mesurer afin de s'assurer que la profondeur résiduelle est suffisante pour garantir une adhérence adéquate.

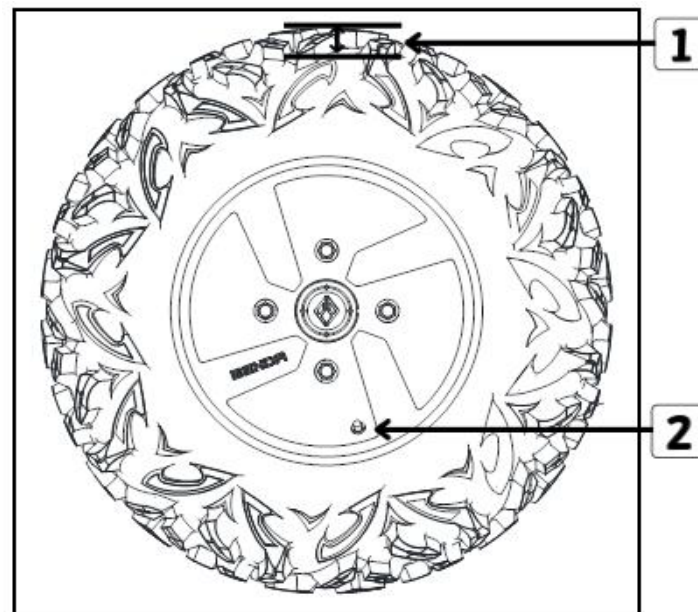
2 - MESURE DE LA PRESSION DES ROUES AVANT ET ARRIÈRE

Positionnement : S'assurer que les roues avant sont dans un état stable et connecter fermement l'embout du manomètre à la valve du pneumatique.

Relevé de la mesure : Appuyer sur le bouton du manomètre pour lire et noter la valeur de pression actuelle.

 Attention :

Pression de gonflage recommandée pour les pneumatiques avant et arrière :
48,3 kPa (soit 7 psi)
Profondeur minimale de sculpture des pneumatiques : 3,0 mm



Maintenance : contrôle des pneumatiques

3 – CONTRÔLE DE L'ÉTANCHÉITÉ DE LA VALVE

Après la mesure de la pression des deux roues, retirer délicatement le manomètre et observer si une fuite d'air est présente au niveau de la valve. En cas de fuite, celle-ci peut être due à un défaut d'étanchéité de la valve, nécessitant son remplacement sans délai.

4 – AJUSTEMENT DE LA PRESSION DES PNEUMATIQUES À LA VALEUR STANDARD

Gonflage ou dégonflage : Comparer la valeur de pression mesurée avec la pression de gonflage recommandée. Si nécessaire, utiliser un compresseur pour gonfler le pneumatique ou une aiguille de dégonflage pour ajuster finement la pression jusqu'à atteindre ou approcher la valeur de pression recommandée.

Maintenance : entretien et maintenance de la batterie

Traitement lors d'un stationnement prolongé

Caractéristiques de la batterie : 12 V - 32 Ah

Si le véhicule est prévu pour être stationné pendant un mois ou plus sans utilisation, il est recommandé de déposer la batterie et de la stocker dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Avant de remonter la batterie sur le véhicule, s'assurer qu'elle est complètement chargée afin de maintenir des performances optimales.

Exigences de charge

Pour les batteries à faible entretien, il est recommandé d'utiliser un chargeur spécialisé à tension/courant constant afin de garantir un processus de charge stable sans endommager la structure interne de la batterie. L'utilisation d'un chargeur de batterie ordinaire peut accélérer le vieillissement de la batterie et réduire sa durée de vie en raison de paramètres de charge incompatibles.

Nettoyage et entretien

Ce véhicule est équipé d'une batterie sans entretien située sous le cache de maintenance avant. Il n'est donc pas nécessaire de contrôler le niveau d'électrolyte ni d'ajouter de l'eau distillée. En cas de corrosion constatée au niveau des bornes de connexion de la batterie, préparer une solution de bicarbonate de soude dilué dans de l'eau et essuyer délicatement la zone corrodée. Le bicarbonate de soude neutralise les substances acides, élimine efficacement les dépôts corrosifs et rétablit une bonne conductivité au niveau des connexions. Après le nettoyage, essuyer soigneusement les connexions afin d'éliminer toute trace d'humidité susceptible de causer de nouveaux problèmes.

En cas de fuite constatée sur la batterie en cours d'utilisation, contacter immédiatement un concessionnaire agréé pour un diagnostic et une réparation, afin de garantir la sécurité de conduite et de préserver les performances de la batterie.

Le respect des recommandations ci-dessus permet de prolonger efficacement la durée de vie de la batterie et d'assurer le bon fonctionnement du système électrique du véhicule.

Maintenance : entretien et maintenance de la batterie

 Attention :

Ne pas déposer le couvercle d'étanchéité des cellules de la batterie sans raison valable, sous peine d'endommager celle-ci.

 Danger :

Éviter tout contact de l'électrolyte avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter une protection oculaire lors de toute intervention à proximité des batteries. Tenir hors de portée des enfants.

Mesures d'urgence : En cas de contact accidentel avec l'électrolyte :

Contact externe : Rincer abondamment à l'eau claire.

Ingestion : Consulter immédiatement un médecin.

Contact avec les yeux : Rincer à l'eau claire pendant 15 minutes, puis consulter immédiatement un médecin.

Tenir la batterie à l'écart de toute source d'étincelles, de flammes, de fumée ou d'autres sources d'ignition. Une ventilation adéquate est indispensable lors de la charge ou de l'utilisation en espace confiné.

 Attention :

Précautions de montage et de démontage :

Lors du montage : S'assurer que les câbles positif et négatif de la batterie sont correctement connectés. Le câble rouge représente le pôle positif (+) et doit être connecté à la borne positive de la batterie ; le câble noir représente le pôle négatif (-) et doit être connecté à la borne négative de la batterie. Lors du raccordement, connecter en priorité le câble positif afin de réduire le risque de court-circuit accidentel.

Lors du démontage : Afin d'éviter tout dommage lié à un court-circuit, déconnecter en premier le câble négatif (câble noir), puis le câble positif (câble rouge). S'assurer que le circuit reste déconnecté et isolé durant toute l'intervention.

Maintenance : liquide de refroidissement

S'assurer que le véhicule est garé horizontalement : Garer le véhicule sur une surface plane et de niveau dans toutes les directions, afin d'obtenir des résultats de contrôle du niveau de liquide les plus précis possible.

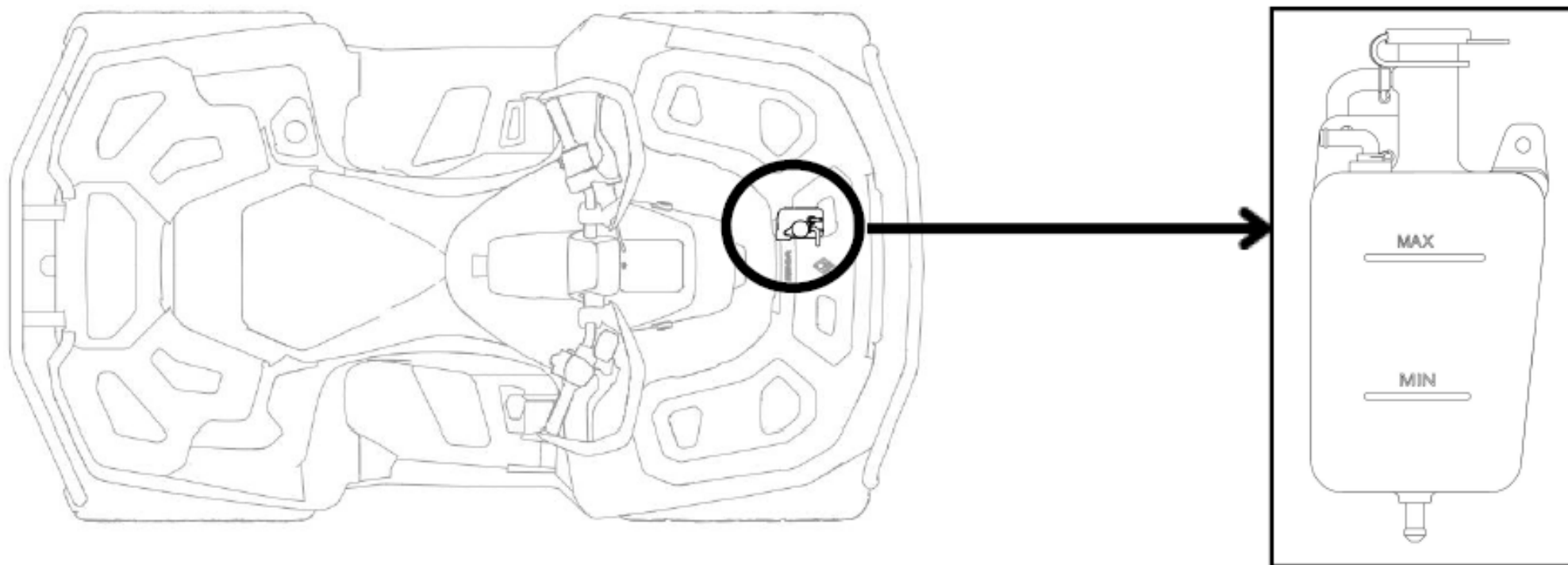
Localiser le vase d'expansion : Ouvrir le cache de maintenance supérieur avant ; le vase d'expansion est situé sur la partie gauche de l'avant du véhicule.

Contrôler le niveau de liquide de refroidissement : Vérifier le niveau de liquide de refroidissement dans le vase d'expansion. Le niveau de liquide de refroidissement peut varier en fonction de la température de fonctionnement du moteur. S'assurer d'effectuer ce contrôle après refroidissement complet du moteur.

Confirmer la plage de niveau : Contrôler les repères de niveau sur le vase d'expansion. Le niveau de liquide de refroidissement doit se situer entre les repères maximum et minimum. Si le niveau est trop bas, procéder à un appoint de liquide de refroidissement.

Appoint en liquide de refroidissement : Lorsque le niveau de liquide de refroidissement atteint ou descend en dessous du repère minimum, retirer délicatement le bouchon du vase d'expansion et ajouter lentement du liquide de refroidissement jusqu'à ce que le niveau atteigne le repère maximum. Remettre ensuite en place le bouchon du vase d'expansion et tout cache extérieur.

Maintenance : liquide de refroidissement



Maintenance : liquide de refroidissement

Vidange de liquide de refroidissement

Déposer le cache de maintenance avant.

Déposer le bouchon du radiateur : Dévisser lentement et avec précaution le bouchon du radiateur afin d'éviter toute projection soudaine de liquide de refroidissement. Déposer le bouchon du vase d'expansion : dévisser le bouchon du vase d'expansion et le mettre de côté.

Déposer le cache de maintenance et le cache gauche du moteur : Si nécessaire, déposer le cache de maintenance et le cache gauche du côté gauche du moteur afin d'accéder plus facilement au système de refroidissement.

Mise en place du récipient : Placer un récipient adapté sous le bouchon de vidange situé en bas du moteur afin de recueillir le liquide de refroidissement vidangé.

Déposer le bouchon de vidange et son joint : Utiliser les outils appropriés pour déposer le bouchon de vidange et son joint, en laissant le liquide de refroidissement s'écouler dans le récipient placé en dessous.

Vidange du liquide de refroidissement : Laisser le liquide de refroidissement s'écouler complètement.

Déconnexion du tuyau d'eau : Déconnecter le tuyau de liquide de refroidissement du vase d'expansion afin de s'assurer que tout le liquide résiduel est évacué.

Rinçage du système de refroidissement : Utiliser de l'eau du robinet propre pour rincer l'intégralité du système de refroidissement par l'orifice du bouchon de vidange précédemment déposé, jusqu'à ce que l'eau qui s'écoule soit claire.

Maintenance : liquide de refroidissement

Ajout de liquide de refroidissement

Contrôler les composants du système de refroidissement : Inspecter soigneusement le bouchon de vidange et son joint afin de détecter tout dommage éventuel. Remplacer immédiatement tout composant endommagé par un neuf.

Installation préliminaire du bouchon de vidange : Remettre le nouveau bouchon de vidange en place sans le serrer complètement à ce stade.

Reconnexion du tuyau du vase d'expansion : Remonter le tuyau du vase d'expansion et s'assurer qu'il est fermement raccordé.

Appoint en liquide de refroidissement : Ajouter du liquide de refroidissement jusqu'à la limite supérieure de l'orifice de remplissage.

Évacuation et circulation du liquide de refroidissement : Desserrer le bouchon de vidange afin de laisser le liquide de refroidissement s'écouler naturellement jusqu'à ce qu'il ne contienne plus de bulles d'air.

Serrage du bouchon de vidange : Utiliser les outils appropriés pour serrer le bouchon de vidange au couple préconisé (10 N.m).

Complément de liquide de refroidissement : En raison de l'opération de vidange précédente, le niveau de liquide de refroidissement peut avoir baissé ; procéder à un appoint jusqu'à la limite supérieure.

Remontage du bouchon du radiateur : Remettre en place le bouchon du radiateur correctement.

Maintenance : liquide de refroidissement

Ajout de liquide de refroidissement

Fonctionnement au ralenti et contrôle du moteur : Démarrer le moteur et le laisser tourner au ralenti pendant quelques minutes, puis le couper. Après refroidissement du moteur, vérifier le niveau de liquide de refroidissement dans le radiateur et l'ajuster jusqu'au niveau supérieur du radiateur si nécessaire. Répéter cette étape jusqu'à ce que le niveau de liquide de refroidissement se stabilise et ne varie plus.

Appoint dans le vase d'expansion : Ajouter du liquide de refroidissement dans le vase d'expansion jusqu'au repère maximum.

Remontage du bouchon du vase d'expansion : Remettre en place le bouchon du vase d'expansion correctement.

Contrôle des fuites du système de refroidissement : Démarrer le moteur et le laisser tourner pendant un certain temps avant de le couper. Après refroidissement, inspecter soigneusement l'intégralité du système de refroidissement à la recherche de tout signe de fuite. En cas de fuite constatée, contacter immédiatement un concessionnaire agréé pour une inspection et une réparation.

Remontage des caches périphériques du moteur : Remonter le cache de maintenance du côté gauche du moteur, le cache latéral gauche du moteur et le cache de maintenance avant, en s'assurant que tous les composants sont correctement installés et serrés.

Maintenance : liquide de refroidissement

 Attention :

L'utilisation d'un antigel à base d'éthylène glycol de haute qualité contenant des inhibiteurs de corrosion, adapté aux moteurs en aluminium, est recommandée.

Niveau de protection antigel du liquide de refroidissement : -35 °C

Capacité totale en liquide de refroidissement (vase d'expansion non compris) : 3,5 L

Capacité du vase d'expansion : 0,45 – 0,56 L

 Attention :

Lors du remplacement par un liquide de refroidissement d'une marque ou d'un type différent, et afin de garantir les performances et la sécurité du moteur, contacter impérativement le concessionnaire pour une assistance professionnelle permettant de vidanger et d'éliminer complètement le liquide de refroidissement résiduel. Le mélange de différents liquides de refroidissement peut provoquer des défaillances moteur et affecter le bon fonctionnement du véhicule. Se conformer aux recommandations professionnelles afin de garantir un entretien et une maintenance optimaux du véhicule.

Diagnostic des pannes

Ce chapitre de diagnostic des pannes est fourni à titre indicatif uniquement. En cas de problème, contacter immédiatement le concessionnaire.

Diagnostic des pannes moteur (injection électronique)

Le témoin de défaut d'injection électronique, notamment dans le domaine automobile, désigne généralement le témoin de défaut moteur, parfois abrégé en témoin EFI. Ce témoin joue un rôle important sur le tableau de bord du véhicule, avertissant le conducteur d'une anomalie ou d'un problème potentiel dans le système moteur. Voici une analyse détaillée du témoin de défaut d'injection électronique :

Signification du témoin

Lorsque le témoin de défaut d'injection électronique s'allume, cela indique que le système de gestion moteur (EMS) a détecté une anomalie ou un problème potentiel lors du fonctionnement du moteur. Cela peut être dû à diverses causes telles qu'une défaillance de capteur, une défaillance d'actionneur, un problème de câblage ou une défaillance mécanique du moteur lui-même.

Causes possibles

Défaillance de capteur : Les dysfonctionnements des capteurs d'oxygène, des débitmètres d'air massique, des capteurs de position du vilebrequin, etc. peuvent affecter la capacité du système de gestion moteur à évaluer précisément l'état de fonctionnement du moteur.

Défaillance d'actionneur : Les dysfonctionnements des bobines d'allumage, des injecteurs de carburant, des actionneurs de papillon des gaz, etc. peuvent provoquer des anomalies de fonctionnement du moteur.

Problèmes de câblage : Les courts-circuits, les circuits ouverts ou les mauvais contacts dans le câblage du système de gestion moteur peuvent affecter la transmission des signaux et l'exécution des commandes.

Défaillances mécaniques du moteur : Une pression insuffisante dans les cylindres, des dysfonctionnements des soupapes, une usure des segments de piston, etc. peuvent affecter les performances et les émissions du moteur.

Diagnostic des pannes moteur (injection électronique)

Mesures à prendre

Lorsque le témoin de défaut d'injection électronique s'allume, le conducteur doit amener le véhicule chez un concessionnaire agréé pour une inspection et une réparation dans les plus brefs délais.

En cours de conduite, en l'absence de phénomène anormal manifeste (telle qu'une accélération insuffisante, des vibrations ou des bruits anormaux), il est possible de conduire prudemment jusqu'à l'atelier de réparation. En revanche, en cas d'anomalie constatée sur le véhicule, s'arrêter immédiatement et demander de l'aide.

Les techniciens de maintenance utiliseront des équipements de diagnostic professionnels pour effectuer une inspection complète du système de gestion moteur, afin de déterminer la cause et la localisation précises de la panne, et de procéder aux réparations et remplacements nécessaires.

Danger :

L'allumage du témoin de défaut d'injection électronique ne signifie pas que le moteur va s'arrêter immédiatement, mais le conducteur doit prendre des mesures dans les plus brefs délais afin d'éviter toute aggravation de la panne.

Dans le cadre d'une utilisation quotidienne, le conducteur doit assurer l'entretien régulier du véhicule - vidange d'huile, nettoyage du corps de papillon des gaz, etc... afin de réduire le risque de pannes moteur.

Le témoin de défaut d'injection électronique est un indicateur important du tableau de bord, destiné à alerter le conducteur d'éventuelles pannes du système moteur. Lorsque ce témoin s'allume, amener le véhicule chez un concessionnaire agréé pour une inspection et une maintenance professionnelles dans les plus brefs délais, afin de garantir la sécurité et les performances du véhicule.

Diagnostic et solutions des pannes du système moteur

Le moteur ne démarre pas

Composant défaillant	Cause possible	Solution
Système de fonctionnement	Procédure de démarrage incorrecte	Se référer aux étapes de démarrage décrites dans ce manuel
Système électrique	Charge insuffisante de la batterie	Vérifier que la batterie est complètement chargée ; si le niveau est faible, procéder immédiatement à la charge ou au remplacement de la batterie
	Fusible du système électrique grillé	Vérifier l'état de tous les fusibles concernés ; remplacer tout fusible grillé
	Connexion anormale des bornes de batterie	Vérifier l'état des bornes de batterie (desserrement, corrosion, dommages, etc.) ; effectuer les ajustements nécessaires et mesurer la conductivité afin de rétablir une connexion correcte et un bon contact
	Dysfonctionnement du contacteur d'allumage	Vérifier si le contacteur d'allumage est endommagé ou présente un mauvais contact empêchant la fermeture du circuit ; remplacer si nécessaire le contacteur d'allumage ou réparer le faisceau électrique défaillant
	Défaillance du relais de démarrage ou de la bobine électromagnétique	Vérifier la présence d'un circuit ouvert ou de contacts grillés dans la bobine du relais de démarrage, d'un circuit ouvert dans la bobine électromagnétique ou d'un mauvais contact au niveau de la plaque de contact ; remplacer si nécessaire le relais ou la bobine électromagnétique défaillant
	Connexion de câblage anormale	Vérifier l'état de connexion de chaque connecteur du circuit (desserrement, corrosion, circuit ouvert ou autres dommages) ; ajuster, réparer ou remplacer le faisceau électrique défaillant concerné

Diagnostic et solutions des pannes du système moteur

Le moteur ne démarre pas

Composant défaillant	Cause possible	Solution
Système d'alimentation (essence)	Réservoir de carburant vide	Le niveau de carburant dans le réservoir est insuffisant pour permettre le démarrage du moteur ; procéder à l'appoint jusqu'au niveau préconisé
	Présence d'eau dans le carburant / utilisation d'un carburant non recommandé	Vérifier la présence d'eau dans le réservoir de carburant ; le cas échéant, remplacer par du carburant d'indice d'octane 95 ou supérieur
	Défaillance de la pompe à carburant	Vérifier si la pompe à carburant est endommagée ou si la pression est insuffisante pour alimenter le moteur en carburant ; remplacer la pompe à carburant si nécessaire
	Colmatage du filtre à carburant	Vérifier si le filtre à carburant est obstrué, ce qui peut affecter l'alimentation en carburant ; nettoyer ou remplacer l'élément filtrant si nécessaire
	Défaillance de l'injecteur de carburant	Vérifier si l'injecteur est obstrué ou endommagé, pouvant empêcher une injection correcte du carburant ; nettoyer ou remplacer l'injecteur si nécessaire
	Défaillance de la canalisation de carburant	Vérifier la présence de dommages, fuites ou obstructions dans la canalisation de carburant susceptibles d'affecter l'alimentation ; nettoyer ou remplacer la canalisation si nécessaire
	Défaut du circuit électrique associé	Utiliser un appareil de diagnostic pour lire les codes de défaut correspondants ; vérifier l'état de connexion des circuits de commande et d'alimentation concernés (circuit ouvert, court-circuit, etc.) ; ajuster, réparer ou remplacer le faisceau électrique défaillant si nécessaire

Diagnostic et solutions des pannes du système moteur

Le moteur ne démarre pas

Composant défaillant	Cause possible	Solution
Système d'allumage	Défaillance de la bougie d'allumage	Vérifier si la bougie est endommagée, encrassée par des dépôts de carbone ou présente un écartement excessif pouvant provoquer un allumage défectueux ; remplacer la bougie si nécessaire
	Défaillance de la bobine d'allumage	Vérifier si la bobine d'allumage est endommagée et incapable de générer une tension suffisante pour allumer la bougie ; remplacer la bobine d'allumage si nécessaire
	Défaut du circuit haute tension d'allumage	Vérifier si le câble haute tension d'allumage et le capuchon de bougie sont endommagés ou vieillis ; mesurer la valeur de résistance afin de détecter tout circuit ouvert ; remplacer le câble haute tension ou le capuchon de bougie si nécessaire
	Défaut du circuit électrique associé	Utiliser un appareil de diagnostic pour lire les codes de défaut correspondants ; vérifier l'état de connexion des circuits de commande et d'alimentation concernés (circuit ouvert, court-circuit, etc.) ; ajuster, réparer ou remplacer le faisceau électrique défaillant si nécessaire

Diagnostic et solutions des pannes du système moteur

Le moteur ne démarre pas

Composant défaillant	Cause possible	Solution
Défaillance mécanique	Mauvaise étanchéité des soupapes d'admission et d'échappement	Vérifier le jeu aux soupapes, la présence de dépôts de carbone excessifs autour des soupapes, la déformation du siège de soupape, le dysfonctionnement du ressort de soupape, la déformation de la soupape ou du culbuteur, ainsi que toute usure anormale susceptible d'empêcher la pression de cylindre d'atteindre les conditions requises pour le démarrage ; ajuster ou remplacer les composants défectueux et mesurer la pression de cylindre
	Dysfonctionnement de la distribution	Vérifier si les repères de calage de la distribution sont correctement positionnés et si un saut de dent s'est produit ; ajuster ou remplacer le mécanisme de distribution si nécessaire
	Défaillance du cylindre, du piston ou des segments	Vérifier la présence de rayures sur la paroi intérieure du cylindre, de pistons endommagés ou anormalement usés, ainsi que de segments de piston grippés ; ajuster ou remplacer les composants défectueux concernés si nécessaire
	Défaillance de la canalisation d'admission	Vérifier le vieillissement, les dommages ou les fissures du collecteur d'admission et des tubulures, ainsi que tout raccordement insuffisamment serré susceptible de provoquer une fuite d'air à l'admission ; ajuster et remplacer les composants défectueux concernés si nécessaire

Diagnostic et solutions des pannes du système moteur

Perte de puissance moteur

Composant défaillant	Cause possible	Solution
Système d'alimentation en essence (alimentation insuffisante)	Pression d'alimentation en carburant insuffisante	Vérifier la présence d'un défaut de pression de la pompe à carburant pouvant entraîner une alimentation insuffisante du moteur ; ajuster ou remplacer les composants défaillants concernés si nécessaire
	Colmatage du filtre à carburant	Vérifier la présence d'obstructions dans le filtre à carburant susceptibles d'affecter la circulation du carburant ; ajuster ou remplacer les composants défaillants concernés si nécessaire
	Défaillance de l'injecteur de carburant	Vérifier la présence d'obstructions dans les injecteurs pouvant provoquer une injection irrégulière ou insuffisante ; ajuster ou remplacer les composants défaillants concernés si nécessaire
	Anomalie de concentration du mélange	Lire le flux de données moteur et vérifier les données du rapport air/carburant à la recherche de variations anormales — circulation d'huile insuffisante ou admission obstruée pouvant provoquer un mélange trop pauvre ou trop riche, affectant l'efficacité de combustion ; ajuster ou remplacer les composants défaillants concernés si nécessaire
	Défaut du circuit électrique associé	Utiliser un appareil de diagnostic pour lire les codes de défaut correspondants ; vérifier l'état de connexion des circuits de commande et d'alimentation concernés (circuit ouvert, court-circuit, etc.) ; ajuster, réparer ou remplacer le faisceau électrique défaillant si nécessaire

Diagnostic et solutions des pannes du système moteur

Perte de puissance moteur

Composant défaillant	Cause possible	Solution
Système d'admission	Filtre à air encrassé et colmaté	Vérifier si le filtre à air est obstrué ; une utilisation prolongée sans remplacement ni nettoyage peut provoquer une obstruction de l'admission et affecter la puissance moteur ; ajuster ou remplacer les composants défaillants concernés si nécessaire
	Fuite d'air dans la canalisation d'admission	Vérifier le vieillissement, les dommages et les fuites d'air dans la canalisation d'admission ; un défaut d'étanchéité de la canalisation permet à l'air de pénétrer dans le moteur sans passer par le débitmètre d'air, affectant ainsi le rapport air/carburant réel et l'efficacité de combustion ; ajuster ou remplacer les composants défaillants concernés si nécessaire
	Défaillance du débitmètre d'air et du circuit électrique associé	Utiliser un appareil de diagnostic pour lire les codes de défaut correspondants ; vérifier l'état de connexion des circuits de commande et d'alimentation concernés (circuit ouvert, court-circuit, etc.) ; ajuster, réparer ou remplacer le faisceau électrique ou les composants défaillants si nécessaire

Diagnostic et solutions des pannes du système moteur

Perte de puissance moteur

Composant défaillant	Cause possible	Solution
Système d'échappement	Obstruction du tuyau d'échappement	Vérifier la présence d'une accumulation excessive de dépôts de carbone ou d'un corps étranger à l'intérieur du tuyau d'échappement, susceptible d'entraver l'évacuation des gaz d'échappement et d'affecter les performances du moteur ; ajuster ou remplacer les composants défaillants concernés si nécessaire
	Défaillance du capteur d'oxygène	Utiliser un appareil de diagnostic pour lire le flux de données moteur et vérifier le bon fonctionnement du capteur d'oxygène ; le capteur d'oxygène est chargé de surveiller la teneur en oxygène des gaz d'échappement afin d'ajuster le rapport air/carburant ; une défaillance du capteur d'oxygène entraîne un déséquilibre du rapport air/carburant et affecte la puissance moteur ; ajuster, réparer ou remplacer le faisceau électrique ou les composants défaillants si nécessaire

Diagnostic et solutions des pannes du système moteur

Perte de puissance moteur

Composant défaillant	Cause possible	Solution
Défaillance mécanique	Pression de cylindre insuffisante	Utiliser un manomètre de compression pour contrôler la pression de cylindre ; en cas d'anomalie, vérifier l'étanchéité du joint de culasse et la présence éventuelle d'érosion ; vérifier si le siège de soupape est brûlé, non étanche ou décollé ; vérifier si le ressort de soupape est trop mou et ne fonctionne pas correctement ; vérifier si les segments de piston sont grippés ou mal positionnés ; vérifier si le jeu entre le piston et le cylindre est excessif, entraînant une baisse de pression de cylindre et affectant la puissance moteur ; ajuster, réparer ou remplacer les composants concernés si nécessaire
	Température moteur trop élevée	Vérifier si la température du liquide de refroidissement est normale ; en cas d'anomalie, contrôler le bon fonctionnement de la pompe à eau et du thermostat ; vérifier si la courroie patine ; un entartrage excessif du système de refroidissement peut entraîner une température moteur trop élevée, affectant ainsi les performances du moteur ; ajuster, réparer ou remplacer le faisceau électrique ou les composants défaillants si nécessaire
	Vieillessement ou endommagement des composants moteur	Le vieillissement ou l'endommagement de composants tels que le vilebrequin, les bielles et les soupapes peut entraîner une augmentation des frottements internes et une perte de puissance moteur ; ajuster, réparer ou remplacer le faisceau électrique ou les composants défaillants si nécessaire

Diagnostic et solutions des pannes du système moteur

Perte de puissance moteur

Composant défaillant	Cause possible	Solution
Système d'allumage		
	Défaillance de la bougie d'allumage	Vérifier si la bougie présente un écartement excessif, un vieillissement ou une accumulation importante de dépôts de carbone susceptibles de provoquer un allumage défectueux ; ajuster, réparer ou remplacer le faisceau électrique ou les composants défaillants si nécessaire
	Défaillance de la bobine d'allumage	Effectuer un test d'allumage, observer l'état de l'étincelle de la bougie et mesurer la tension d'allumage afin de déterminer si une tension suffisante est générée pour enflammer le mélange ; ajuster, réparer ou remplacer le faisceau électrique ou les composants défaillants si nécessaire
	Calage de l'allumage	Lire le flux de données pour vérifier si le calage de l'allumage moteur est correct ; un allumage trop tardif ou un écartement des contacts trop faible ou trop important affecte le calage de l'allumage ; ajuster, réparer ou remplacer le faisceau électrique ou les composants défaillants si nécessaire

Défaillance de la direction assistée électronique (EPS)

Le témoin de défaut de direction assistée électronique (EPS) est un indicateur important du tableau de bord, destiné à alerter le conducteur d'éventuelles pannes du système de direction assistée électrique.

Signification du témoin

Lorsque le témoin de défaut EPS s'allume, cela indique qu'un problème est présent dans le système de direction assistée électronique du véhicule. Cela peut être dû à des défaillances de capteurs, du calculateur, des composants mécaniques de la pompe de direction assistée, ou à un niveau insuffisant de liquide de direction.

Manifestations des symptômes

Lorsque le témoin de défaut EPS est allumé, le véhicule peut présenter des symptômes tels qu'une direction lourde, une direction anormale, des vibrations du guidon ou une mauvaise capacité de recentrage du guidon. Ces symptômes peuvent affecter la maniabilité et la sécurité du véhicule.

Mesures à prendre

Si le témoin de défaut EPS s'allume, le conducteur doit immédiatement immobiliser le véhicule et vérifier la présence d'anomalies dans le système de direction. En cas de problème manifeste - direction lourde ou blocage de la direction - faire appel immédiatement à une assistance professionnelle.

En cours de conduite, si le témoin de défaut EPS s'allume soudainement et s'accompagne de difficultés à braquer, le conducteur doit conduire avec la plus grande prudence et amener le véhicule chez un concessionnaire agréé BENDA pour une inspection et une réparation dans les plus brefs délais.

Défaillance de la direction assistée électronique (EPS)

 Attention :

L'allumage du témoin de défaut EPS ne signifie pas immédiatement que le véhicule ne peut plus être conduit, mais le conducteur doit prendre des mesures dans les plus brefs délais afin d'éviter toute aggravation de la panne.

Dans le cadre d'une utilisation quotidienne, le conducteur doit vérifier régulièrement le système EPS afin de s'assurer de son bon fonctionnement.

En résumé, le témoin de défaut EPS est un indicateur important du tableau de bord, destiné à alerter le conducteur d'éventuelles pannes du système de direction assistée électronique. Lorsque ce témoin s'allume, le conducteur doit immédiatement immobiliser le véhicule et vérifier la présence d'anomalies dans le système de direction, puis amener le véhicule chez un concessionnaire agréé pour une inspection et une maintenance professionnelles dans les plus brefs délais.

Défaillance de la direction assistée électronique (EPS)

Cause possible	Solution
Défaillance de l'alimentation et de la batterie : Une charge insuffisante ou un endommagement de la batterie peut provoquer un dysfonctionnement du système de direction assistée électronique	Contrôler l'alimentation et la batterie : S'assurer que la tension de la batterie est normale et que celle-ci est complètement chargée ; si le niveau de charge est faible, procéder immédiatement à la charge ou au remplacement de la batterie
Défaillance du circuit de commande et des composants associés : Des connecteurs desserrés, des courts-circuits ou des fusibles grillés dans les connecteurs du circuit de commande peuvent provoquer un dysfonctionnement du système de direction assistée électronique	Vérifier le circuit de commande et les composants associés : Contrôler si les connecteurs concernés sont correctement installés et vérifier que les circuits de mesure et les fusibles associés sont correctement connectés
Défaillance du moteur d'assistance : Le moteur d'assistance est un composant essentiel du système de direction assistée électronique ; en cas de dysfonctionnement (endommagement, surchauffe, etc.), il provoque une défaillance de l'assistance à la direction	Contrôler le moteur d'assistance : Vérifier le bon fonctionnement du moteur d'assistance et l'absence de bruits anormaux ou de surchauffe ; en cas d'anomalie constatée, procéder sans délai au remplacement du moteur d'assistance
Défaillance du système de commande : Une défaillance des capteurs, actionneurs ou calculateurs du système de commande affecte le contrôle normal du système de direction assistée	Contrôler le système de commande : Utiliser des outils de diagnostic pour vérifier le bon fonctionnement des capteurs, actionneurs, calculateurs et autres composants du système de commande ; en cas de problème constaté, procéder sans délai à la réparation ou au remplacement
Défaillance du boîtier de direction : L'usure ou l'endommagement des engrenages, roulements et autres composants du boîtier de direction peut entraîner une diminution ou une défaillance de l'assistance à la direction	Contrôler le boîtier de direction : Vérifier l'état d'usure ou d'endommagement des engrenages, roulements et autres composants du boîtier de direction ; remplacer sans délai les composants présentant une usure ou des dommages
Défaillance logicielle : Le système de direction assistée à commande électronique peut également subir une défaillance de l'assistance à la direction en cas de dysfonctionnement logiciel	Contrôler le logiciel : Si une défaillance logicielle est suspectée comme cause de la panne de direction assistée, tenter de diagnostiquer et de mettre à jour le logiciel concerné sur les deux véhicules

Défaillance de la direction assistée électronique (EPS)

Direction assistée déséquilibrée

Cause possible	Solution
Problème de roulement de moyeu avant : Des roulements de moyeu avant trop serrés ou trop desserrés peuvent également provoquer un déséquilibre de l'assistance à la direction	Contrôler et réparer les roulements de moyeu avant : Si nécessaire, se rendre chez un concessionnaire agréé pour le démontage, l'inspection et le réglage
Grippage du frein de l'essieu avant : Le blocage d'un côté du cylindre de frein de l'essieu avant peut également provoquer un déséquilibre de l'assistance à la direction	Contrôler et réparer le système de freinage de l'essieu avant : Si nécessaire, se rendre chez un concessionnaire agréé pour le démontage, l'inspection et le réglage
Défaillance du système d'assistance électronique : Le capteur d'angle de direction peut être endommagé ou mal installé, empêchant la transmission efficace des instructions de direction du conducteur vers le calculateur d'assistance, entraînant un déséquilibre de l'assistance gauche/droite	Contrôler le système d'assistance électronique : — Vérifier si le capteur d'angle de direction est endommagé ou mal installé ; nettoyer en cas de présence de poussière ; remplacer le capteur en cas de dysfonctionnement. — Vérifier la stabilité thermique et la précision des données du calculateur de direction ; remplacer ou reprogrammer si nécessaire. — En l'absence de code de défaut mais avec une non-concordance de l'angle de direction, effectuer une opération de recalage de l'angle de direction
Pression des pneumatiques inégale : Une pression inégale des pneumatiques avant affecte directement l'équilibre de l'assistance à la direction	Ajuster la pression des pneumatiques : Utiliser un manomètre pour contrôler la pression des pneumatiques avant et l'ajuster à la valeur standard

Défaillance de la direction assistée électronique (EPS)

Oscillations en virage

Cause possible	Solution
Mécanisme de direction desserré : L'usure et le desserrement des différents composants du mécanisme de direction, l'usure excessive des rotules et les jeux importants peuvent affaiblir l'effet d'amortissement du système de transmission de direction, augmenter les déplacements vibratoires et réduire la stabilité des roues avant, provoquant ainsi des oscillations du guidon	Contrôler le mécanisme de direction : Inspecter et serrer les différents composants du mécanisme de direction afin de s'assurer de l'absence de desserrement ou d'usure ; remplacer sans délai tout composant présentant une usure importante
Défaillance du système de suspension : Le vieillissement ou l'endommagement des ressorts, amortisseurs et autres composants du système de suspension entraîne une diminution de la stabilité du véhicule en conduite, affecte la stabilité de la direction et rend la caisse sensible aux vibrations ; les oscillations mettent longtemps à s'atténuer ; le vieillissement et le desserrement des composants de suspension peuvent également provoquer une déviation du véhicule	Contrôler le système de suspension : Inspecter et ajuster les différents composants du système de suspension afin de garantir son bon fonctionnement ; réparer ou remplacer sans délai tout composant défaillant ou usé
Géométrie des roues avant anormale : Des paramètres de géométrie incorrects — angle de chasse, angle de carrossage, pincement — peuvent provoquer des facteurs d'instabilité au niveau des roues avant en conduite, entraînant des oscillations du guidon	Contrôler la géométrie des roues avant : Utiliser des équipements professionnels pour contrôler et ajuster les paramètres de géométrie des roues avant afin de garantir un réglage précis
Facteurs liés aux pneumatiques : — Usure irrégulière des pneumatiques : l'usure des pneumatiques affecte directement l'équilibre et l'adhérence des roues, compromettant ainsi la stabilité de la direction. — Pression des pneumatiques anormale : une pression trop élevée ou trop faible peut réduire la stabilité des pneumatiques en conduite, provoquant des oscillations du guidon	Contrôler l'état des pneumatiques : Vérifier l'usure, la pression et le montage des pneumatiques ; en cas d'usure irrégulière, de pression insuffisante ou de montage incorrect, remédier sans délai à ces problèmes. Contrôler l'équilibrage des roues avant : Utiliser une machine d'équilibrage pour effectuer un contrôle de masse sur les roues avant ; en cas de déséquilibre constaté, procéder sans délai à la permutation des pneumatiques ou à la pose de masses d'équilibrage

Défaillance de la direction assistée électronique (EPS)

Assistance électrique de direction insuffisante

Cause possible	Solution
Problème du système d'assistance électronique : Défaillance de l'alimentation ou du circuit : le système d'assistance électronique dépend de l'alimentation électrique et du circuit pour fonctionner correctement ; une alimentation insuffisante ou un dysfonctionnement du circuit peut entraîner un affaiblissement ou une inefficacité de l'assistance à la direction. Défaillance des capteurs : les capteurs du système d'assistance électronique sont chargés de surveiller des informations telles que l'angle de direction et la vitesse du véhicule ; un dysfonctionnement des capteurs empêche le système de déterminer avec précision la demande d'assistance. Défaillance du calculateur : le calculateur est le composant central du système d'assistance électronique, chargé de traiter les signaux des capteurs et de contrôler le fonctionnement du moteur d'assistance ; une défaillance du calculateur entraîne une diminution de l'effet d'assistance	Contrôler et réparer le système d'assistance électronique : Vérifier le bon fonctionnement de l'alimentation et du circuit du système d'assistance électronique et procéder sans délai aux réparations nécessaires ; vérifier simultanément le bon fonctionnement des capteurs et des calculateurs, et remplacer les composants défectueux si nécessaire
Autres facteurs : Défaillance du système de suspension : l'état du système de suspension peut affecter l'efficacité de l'assistance à la direction, notamment en cas de défaillance des amortisseurs ou de vieillissement des ressorts de suspension. Chargement inégal ou excessif : un chargement inégal ou excessif augmente la charge sur les roues avant, réduisant ainsi l'efficacité de l'assistance à la direction. Paramètres de géométrie des roues avant anormaux : un réglage incorrect des paramètres de positionnement tels que le pincement et le carrossage des roues avant peut également affecter l'efficacité de l'assistance à la direction	Contrôler et ajuster le système de suspension du véhicule : — Vérifier le bon fonctionnement des amortisseurs, ressorts de suspension et autres composants du système de suspension ; remplacer sans délai tout composant endommagé ou vieilli ; vérifier simultanément le réglage des paramètres de géométrie des roues avant et les ajuster si nécessaire. Autres mesures d'entretien : — Contrôler régulièrement le desserrement ou l'usure des composants du système de direction ; les serrer ou les remplacer sans délai si nécessaire ; veiller à maintenir le véhicule propre afin d'éviter toute introduction de poussière ou d'impuretés dans le système de direction susceptible d'affecter l'effet d'assistance

Défaillance de la direction assistée électronique (EPS)

Bruits anormaux du système de direction

Cause possible	Solution
Friction entre pièces plastiques : Le levier de direction est composé de diverses pièces plastiques susceptibles de produire des bruits anormaux par friction lors de la rotation ; ce phénomène est plus prononcé à basse température, les pièces plastiques devenant plus rigides	Contrôler et ajuster les pièces plastiques : Pour les bruits anormaux causés par la friction entre pièces plastiques, appliquer une quantité appropriée de lubrifiant entre les pièces plastiques afin de réduire le bruit de friction ; sur un véhicule neuf ou par temps froid, ce bruit disparaît généralement progressivement avec l'augmentation du temps d'utilisation et de la température
Vieillessement de la rotule de biellette de direction : Le vieillissement ou l'endommagement de la rotule de biellette de direction peut provoquer des bruits anormaux lors de la rotation, pouvant s'accompagner de vibrations du guidon	Remplacer la rotule de biellette de direction : Si le vieillissement ou l'endommagement de la rotule de biellette de direction est confirmé, la remplacer sans délai par une rotule neuve ; effectuer un réglage de la géométrie des quatre roues après le remplacement afin de garantir la stabilité de conduite du véhicule
Problèmes de pneumatiques et de suspension : Une pression insuffisante, une usure irrégulière des pneumatiques ou des défaillances du système de suspension (amortisseurs défaillants, ressorts de suspension vieillis, etc.) peuvent également provoquer indirectement des bruits anormaux dans le système de direction	Contrôler les pneumatiques et le système de suspension : Contrôler régulièrement la pression et l'usure des pneumatiques afin de s'assurer de leur bon état de fonctionnement ; vérifier simultanément le bon fonctionnement de tous les composants du système de suspension tels qu'amortisseurs et ressorts ; remplacer sans délai tout composant endommagé ou vieilli
Bruits anormaux du roulement plat d'amortisseur : Un roulement plat d'amortisseur endommagé ou insuffisamment lubrifié peut également produire des bruits anormaux lors des rotations en direction	Contrôler et remplacer le roulement plat d'amortisseur : Si l'origine du bruit anormal est confirmée comme provenant du roulement plat d'amortisseur, appliquer une quantité appropriée de graisse sur le roulement afin de réduire le bruit ; si le bruit persiste après application de graisse, procéder au remplacement du roulement plat

Défaillance de la direction assistée électronique (EPS)

 Attention :

Avant d'effectuer toute réparation ou remplacement de composant, s'assurer que le véhicule est garé en toute sécurité et que le moteur est coupé.

Toute personne non qualifiée est interdite de démonter les composants du véhicule sans raison valable, afin d'éviter tout dommage ou risque pour la sécurité.

Si des outils ou équipements spéciaux sont nécessaires durant l'intervention, respecter impérativement les procédures opérationnelles et les règles de sécurité applicables.

En résumé, la défaillance du système de direction est un problème complexe impliquant plusieurs systèmes et composants, qui nécessite une investigation et une résolution au cas par cas, en prenant en compte de multiples facteurs et en adoptant les mesures correspondantes. Si le problème ne peut pas être résolu par vos propres moyens, contacter sans délai un concessionnaire agréé afin qu'un technicien qualifié prenne en charge la réparation.

Nettoyage, stockage et transport du quad

Nettoyage du quad

Attendre le refroidissement du véhicule : S'assurer que le quad est à l'arrêt et complètement refroidi avant le lavage, afin d'éviter tout dommage au moteur et aux autres composants causé par un rinçage brusque à l'eau froide.

Utiliser des produits de nettoyage adaptés : Il est recommandé d'utiliser des produits de nettoyage neutres ou des produits de nettoyage spécialisés pour véhicules ; éviter tout produit chimique trop agressif.

Éviter de rincer directement les pièces sensibles : Les phares, les accoudoirs gauche et droit, les interrupteurs d'alimentation, les tuyaux d'échappement, le klaxon, les bougies d'allumage, les filtres à air et la batterie ne doivent pas être rincés directement à l'eau afin d'éviter tout court-circuit ou fuite électrique due à l'humidité des circuits. Il est recommandé d'utiliser un chiffon pour nettoyer ces zones.

Essuyer avec un chiffon sec : Après le nettoyage, essuyer soigneusement le quad à l'aide d'un chiffon sec, en portant une attention particulière aux interrupteurs, instruments, accoudoirs gauche et droit, bougies d'allumage, bouchon de réservoir et autres éléments. Veiller notamment à retirer le capuchon de bougie et à le secouer quelques fois afin d'éliminer toute trace d'humidité et d'éviter tout problème d'allumage.

Vérifier l'état du véhicule : Après le nettoyage, vérifier que tous les composants du véhicule fonctionnent normalement — état du circuit électrique, absence de fuite d'huile moteur, etc.

Attention :

Après le nettoyage du quad, lubrifier immédiatement tous les composants clés afin de garantir un fonctionnement fluide. Démarrer ensuite le véhicule et le laisser tourner pendant un certain temps afin d'évaporer efficacement toute trace d'humidité susceptible d'avoir pénétré accidentellement dans le moteur ou le système d'échappement. Cela permet de prévenir tout dommage potentiel aux systèmes du véhicule causé par l'humidité et de garantir la stabilité et la sécurité du véhicule lors des utilisations ultérieures.

Nettoyage, stockage et transport du quad

Stockage du quad

Nettoyage et séchage

Nettoyage complet : avant le stockage, nettoyer soigneusement le quad afin d'éliminer toute poussière, boue et saleté. Séchage : utiliser un chiffon sec ou une serviette pour sécher soigneusement le véhicule, en portant une attention particulière au moteur, aux composants électriques et au système d'échappement.

Inspection et entretien

Contrôle des pneumatiques : vérifier que la pression de gonflage est correcte et inspecter l'usure ou les dommages éventuels. Contrôle de la batterie : déconnecter la borne négative de la batterie afin d'éviter toute décharge. Contrôle des fluides : vérifier l'huile moteur, le liquide de frein et les autres fluides ; remplacer ou procéder à un appoint si nécessaire. Remplacement des filtres : envisager le remplacement du filtre à air et du filtre à huile afin d'éviter toute introduction d'impuretés dans le moteur durant le stockage.

Préparation au stockage

Lubrification : avant le stockage, lubrifier tous les composants essentiels tels que les chaînes, roulements, etc. Bâchage : utiliser une housse dédiée quad ou une bâche imperméable pour couvrir le véhicule afin de le protéger de la poussière et de l'humidité. Mise sur chandelles : si possible, soulever le véhicule sur des supports ou des crics afin de réduire la pression exercée sur la suspension et les pneumatiques.

Nettoyage, stockage et transport du quad

Stockage du quad

Emplacement de stockage

Sec et ventilé : choisir un endroit sec et bien ventilé pour stocker le quad afin de prévenir la corrosion et les moisissures. Éviter les températures extrêmes : éviter de stocker le véhicule dans des environnements à températures extrêmes (trop élevées ou trop basses), susceptibles d'endommager les composants du véhicule. Sécurité : s'assurer que l'emplacement de stockage est sûr et à l'écart des enfants et de toute personne ou objet susceptible d'endommager le véhicule.

Précautions pour le stockage prolongé

Inspection régulière : même en cas de non-utilisation prolongée, inspecter régulièrement le quad (par exemple une fois par trimestre) afin de s'assurer de son bon état. Démarrage périodique : démarrer le moteur tous les quelques mois et le laisser tourner au ralenti pendant un certain temps afin d'éviter le grippage des composants internes.

Registre de stockage

Enregistrement : consigner les informations clés telles que l'état du véhicule, le kilométrage, le niveau de charge de la batterie, etc. durant la période de stockage pour référence ultérieure.

En suivant ces étapes, vous garantissez une protection optimale du quad durant le stockage et sa disponibilité pour les utilisations futures.

Nettoyage, stockage et transport du quad

Transport du quad

Couper le moteur et retirer la clé afin d'éviter toute perte durant le transport.

Vérifier soigneusement que le bouchon de réservoir est correctement installé et solidement fixé afin de garantir la sécurité du système d'alimentation.

Le coussin de selle doit également être correctement installé et sécurisé afin de prévenir tout déplacement ou endommagement durant le transport.

Avant le transport, placer le levier de vitesses dans n'importe quelle position à l'exception du rapport de stationnement, et utiliser des cales avant et arrière pour immobiliser les roues et prévenir tout mouvement inopiné du véhicule durant le transport.

 Attention :

Il est strictement interdit de placer le levier de vitesses en position de stationnement lors du transport, car cela peut provoquer des dommages graves à la boîte de vitesses.

Déclaration d'exposition du conducteur au niveau sonore

Le soussigné : Huang Jingxiang, Directeur
Nom et adresse du fabricant : Hangzhou Saturn Power Technology Co., Ltd.
No. 282, Renliang Road, Renhe Street, District de Yuhang, Ville de Hangzhou, Province du Zhejiang, Chine

Déclare par la présente que :
Pour le véhicule suivant :
1.1. Marque (nom commercial du fabricant) : BENDA, BDMOTO
1.2. Type : BD500ATV

Variante	Version	Moteur	Puissance	Empattement	Vitesse maximale
BD500AU-2	A	BD2V72R	31,3 kW à 8 000 tr/min	1 500 mm	60 km/h
BD500AU	A	BD2V72R	31,3 kW à 8 000 tr/min	1 300 mm	60 km/h
BD500AU-2	B	BD2V72R	31,3 kW à 8 000 tr/min	1 500 mm	100 km/h
BD500AU	B	BD2V72R	31,3 kW à 8 000 tr/min	1 300 mm	100 km/h



Déclaration d'exposition du conducteur au niveau sonore

1.2.1. Variante(s) : voir point 1.2.

1.2.2. Version(s) : voir point 1.2.

1.2.3. Nom(s) commercial(aux) : REDSTONE 550 FIRST, REDSTONE 550 PREMIUM, REDSTONE 550ET, REDSTONE 550DL, REDSTONE 550 R2 ET, REDSTONE 550 R2 DL, REDSTONE 550 R2 MD

1.3. Catégorie, sous-catégorie et indice de vitesse du véhicule : T3b

Variante/Version : BD500AU-2/A, BD500AU/A :

Le résultat de l'exposition du conducteur au niveau sonore est de 85,6 dB(A) (Limite : 86 dB(A)), selon la méthode d'essai 2, conformément à la section 3 de l'Annexe XIII du Règlement délégué (UE) 1322/2014 de la Commission.

Variante/Version : BD500AU-2/B, BD500AU/B :

Le résultat de l'exposition du conducteur au niveau sonore est de 85,9 dB(A) (Limite : 86 dB(A)), selon la méthode d'essai 2, conformément à la section 3 de l'Annexe XIII du Règlement délégué (UE) 1322/2014 de la Commission.

Lieu : Hangzhou, Chine — Date : 05/05/2024



Signature :

Nom et fonction dans la société : Huang Jinxiang, Directeur

Déclaration de vibrations

Le soussigné : Huang Jingxiang, Directeur

Nom et adresse du fabricant : Hangzhou Saturn Power Technology Co., Ltd.

No. 282, Renliang Road, Renhe Street, District de Yuhang, Ville de Hangzhou, Province du Zhejiang, Chine

Déclare par la présente que :

Pour le véhicule suivant :

1.1. Marque (nom commercial du fabricant) : BENDA, BDMOTO

1.2. Type : BD500ATV

Variante	Version	Moteur	Puissance	Empattement	Vitesse maximale
BD500AU-2	A	BD2V72R	31,3 kW à 8 000 tr/min	1 500 mm	60 km/h
BD500AU	A	BD2V72R	31,3 kW à 8 000 tr/min	1 300 mm	60 km/h
BD500AU-2	B	BD2V72R	31,3 kW à 8 000 tr/min	1 500 mm	100 km/h
BD500AU	B	BD2V72R	31,3 kW à 8 000 tr/min	1 300 mm	100 km/h

Déclaration de vibrations

- 1.2.1. Variante(s) : voir point 1.2.
- 1.2.2. Version(s) : voir point 1.2.
- 1.2.3. Nom(s) commercial(aux) : REDSTONE 550 FIRST, REDSTONE 550 PREMIUM, REDSTONE 550ET, REDSTONE 550DL, REDSTONE 550 R2 ET, REDSTONE 550 R2 DL, REDSTONE 550 R2 MD
- 1.3. Catégorie, sous-catégorie et indice de vitesse du véhicule : T3b

La valeur du niveau de vibration mesurée conformément à l'Annexe XIV du Règlement (UE) 1322/2014 est la suivante :

Variante/Version : BD500AU-2/A, BD500AU/A :

Masse du conducteur	D	a_ws (m/s ²)	Exigence
59 ± 1 kg	Essai 1	0,76	Écart < 10 % entre les essais 1/2 et la moyenne arithmétique, a_ws < 1,25 m/s ²
	Essai 2	0,77	
	Moyenne arithmétique	0,77	
98 ± 5 kg	Essai 1	0,83	Écart < 10 % entre les essais 1/2 et la moyenne arithmétique, a_ws < 1,25 m/s ²
	Essai 2	0,83	
	Moyenne arithmétique	0,83	

a_ws : valeur efficace de l'accélération vibratoire pondérée du siège mesurée lors d'un essai sur route.



Déclaration de vibrations

Variante/Version : BD500AU-2/B, BD500AU/B :

Masse du conducteur	D	a_ws (m/s ²)	Exigence
59 ± 1 kg	Essai 1	0,60	Écart < 10 % entre les essais 1/2 et la moyenne arithmétique, a_ws < 1,25 m/s ²
	Essai 2	0,62	
	Moyenne arithmétique	0,61	
98 ± 5 kg	Essai 1	0,69	Écart < 10 % entre les essais 1/2 et la moyenne arithmétique, a_ws < 1,25 m/s ²
	Essai 2	0,70	
	Moyenne arithmétique	0,70	

a_ws : valeur efficace de l'accélération vibratoire pondérée du siège mesurée lors d'un essai sur route.

Lieu : Hangzhou, Chine — Date : 06/05/2025



Signature :

Nom et fonction dans la société : Huang Jinxiang, Directeur

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Manuel d'utilisateur et carnet d'entretien REDSTONE 550 cm³

Cher client,

Ce livret donne des explications sur les clauses, les conditions de la garantie et sur la façon d'effectuer au besoin, une demande d'application de la garantie. Il contient également une partie constituant le carnet d'entretien qui doit être renseignée pour profiter pleinement de la garantie.

Vous avez fait l'acquisition d'un produit fabriqué avec soin. Pour le maintenir en parfait état, il devra être régulièrement entretenu par un concessionnaire agréé. Le manuel du propriétaire contient des détails du plan d'entretien requis. Il vous appartient de vérifier que le carnet d'entretien est tenu à jour par le concessionnaire agréé assurant l'entretien. Il est également conseillé de conserver toutes les factures relatives à l'entretien et aux réparations dans l'hypothèse où ce livret serait égaré.

Ce livret contient également un enregistrement du contrôle avant livraison qui doit avoir été rempli et signé par votre concessionnaire.

Le manuel du propriétaire donne également des détails relatifs aux contrôles de sécurité quotidiens et à d'autres tâches qui doivent être effectuées par le propriétaire. Ces contrôles sont essentiels.

La première page concerne votre certificat de garantie que vous recevez directement de BENDA. Les pages suivantes se rapportent aux clauses et conditions de la garantie BENDA. Veuillez lire ces informations attentivement afin d'être informé de l'étendue de la garantie dans l'hypothèse où un problème surviendrait.

Enfin, prenez toujours la peine de protéger votre moto contre le vol : utilisez un antivol approprié.

Nous sommes persuadés que votre nouvelle moto vous procurera de nombreuses heures de plaisir.

BENDA MOTORCYCLES

REMARQUE IMPORTANTE: CE LIVRET CONTIENT DES INFORMATIONS IMPORTANTES : VEUILLEZ LE RANGER EN LIEU SUR CAR IL SERA NÉCESSAIRE EN CAS DE DEMANDE D'APPLICATION DE LA GARANTIE ET POUR LE SUIVI DES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN.

NOTES

NOTES

Conditions générales de vente MAGMOTO

MAGMOTO est une société française spécialisée dans l'importation et la commercialisation de motos et d'accessoires pour motos. Le siège social est situé à OSTRICOURT (59162) ZA du Bois Dion, Rue de la Fosse 6, immatriculé au RCS de Lille sous le n° 494 893 019. Nous vous invitons à lire attentivement les présentes conditions générales d'utilisation et les conditions générales de vente, qui sont applicables aux produits et services vendus par la société MAGMOTO pour les clients professionnels et privés. Les présentes CGV / CGU sont applicables en France, en Belgique, au Luxembourg, aux Pays-Bas pour la représentation de la marque BENDA, et dans tous les pays confondus pour la représentation de la marque MAGPOWER.

ARTICLE 1 - CLAUSE GÉNÉRALE

Sauf dérogation expresse et formelle de notre part, nos ventes sont soumises aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur toutes autres conditions d'achat. Nos catalogues et tarifs sont non contractuels et n'engagent en aucune façon la société MAGMOTO. Chaque version des présentes CGU / CGV possède une date précise, les commandes sont donc régies par les conditions générales en ligne à la date de la commande. Les présentes conditions sont modifiables à tout moment, le client est donc invité à les lire régulièrement, ou à les sauvegarder et/ ou les imprimer. pour une conservation sûre et durable, lui permettant de pouvoir les invoquer à tout moment pendant l'exécution du contrat si besoin était. Celles-ci sont disponibles sur nos différents sites Internet <https://www.benda-moto.com>, <https://www.magpower-shop.fr>, ou <https://www.magpower.fr>.

ARTICLE 2 – RÉALISATION DU CONTRAT

La vente devient ferme et définitive après signature du bon de commande numérique ou papier et acceptation des conditions générales de vente. Tout devis établi par MAGMOTO et dûment accepté par le client, peut modifier ou compléter les présentes conditions. Toutes commandes reçues par le client, seront considérées comme fermes et définitives qu'après acceptation de MAGMOTO. Dans ce cas précis, cette acceptation constituera les conditions particulières.

ARTICLE 3 – AFFICHAGE DES PRIX

Les prix sont indiqués en euros en France, en Belgique, au Luxembourg et aux Pays-Bas, en CHF en Suisse. Ils sont affichés hors taxes pour les clients professionnels et toutes taxes comprises pour les clients particuliers, hors participation aux frais de traitement et d'expédition. Les prix affichés tiennent compte de la TVA du pays de livraison en vigueur au jour de la commande. MAGMOTO se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment et sans préavis, mais s'engage à appliquer les tarifs en vigueur lors de l'enregistrement de la commande. En fonction du montant de sa commande et du type de livraison, le consommateur devra s'acquitter de frais de port.

Dans l'hypothèse d'une livraison hors du territoire français, le client a la qualité d'importateur et à ce titre vérifie les possibilités d'importation des produits commandés dans le pays de livraison. Le cas échéant, les taxes douanières et formalités sont à la charge exclusive du client.

Conditions générales de vente MAGMOTO

ARTICLE 4 - CONDITIONS D'ACCÈS ET D'UTILISATION DES DIFFÉRENTS SITES

Les présentes CGU / CGV ont pour objet de définir les droits et obligations des parties et les conditions applicables à toute visite et / ou achat effectué par le biais du site marchand de MAGMOTO, <https://www.magpower-shop.fr>, que l'acheteur soit professionnel ou particulier. Ces CGU / CGV constituent donc un contrat entre la société MAGMOTO et l'utilisateur / le client. Le site est accessible gratuitement à tout utilisateur disposant d'un accès Internet. L'utilisateur est responsable de son équipement informatique ainsi que de son accès internet.

Tous les coûts relatifs à l'accès au site restent à la charge de l'utilisateur / client. L'utilisateur ne pourra accéder à son compte qu'après identification à l'aide de son identifiant et de son mot de passe. L'utilisateur est tenu de garder secret ses identifiant / mot de passe et ne doit pas les communiquer à un tiers. MAGMOTO mettra en œuvre tous les moyens d'assurer un accès au site 24h/24, 7jours/7, mais ne peut être tenue responsable de tout problème, dysfonctionnement du site qui empêcherait tout accès au site et/ou aux différents services proposés par MAGMOTO. MAGMOTO fera son possible afin de résoudre tout problème dans les meilleurs délais.

En créant son compte, l'utilisateur accepte les présentes CGU / CGV et notre politique de protection de données personnelles. La création de compte sur le site <https://www.magpower-shop.fr> est réservée à toute personne physique âgée au moins de 18 ans. Chaque utilisateur ne peut créer qu'un seul compte. L'accès aux services inclut l'abonnement aux newsletters du groupe MAGMOTO. L'utilisateur identifié en tant que particulier ou professionnel a la possibilité de moduler les informations qu'il souhaite recevoir ou de se désabonner en cliquant sur le lien prévu à cet effet en bas de chacune des newsletters. Tous les champs présents dans le formulaire de création de compte doivent être renseignés à l'exception des champs indiqués comme facultatifs.

Tout défaut de réponse aura pour conséquence la non-création de compte. Toutes les informations renseignées par l'utilisateur devront être exactes. Lorsque l'utilisateur crée un compte sur le site, il reçoit un e-mail de confirmation de création de compte le jour même. MAGMOTO se réserve le droit de supprimer tout compte ne respectant pas les présentes conditions contractuelles.

Conditions générales de vente MAGMOTO

ARTICLE 5 – PASSER UNE COMMANDE

La commande ne peut être enregistrée que si l'utilisateur est clairement identifié : soit en se connectant à son compte grâce à ses codes d'accès, soit en se créant un compte sur <https://www.magpower-shop.fr/> s'il n'est pas encore enregistré.

Le processus de commande est le suivant :

- choix des articles et ajout au panier
- validation du contenu du panier
- identification ou création de compte sur le site <https://www.magpower-shop.fr/>
- choix du mode de paiement et acceptations des CGU / CGV
- choix du mode de livraison
- validation du paiement

Toute commande vaut acceptation des prix et description des produits disponibles à la vente. MAGMOTO s'engage à honorer les commandes reçues sur le site internet uniquement dans la limite des stocks disponibles. Le contrat est réputé formé lors de l'émission de la confirmation de commande. Une fois la commande validée, celle-ci est transmise à nos services logistiques pour traitement. A tout moment, l'utilisateur / le client peut obtenir des renseignements sur le suivi de sa commande, soit en se connectant à son compte, rubrique « Mes commandes », soit en contactant le service client par email, sur contact@magmoto.com (du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30).

Conformément aux dispositions de l'article L. 121-11 du Code de la consommation, MAGMOTO a la faculté d'annuler ou refuser la commande d'un client pour motif légitime, notamment pour refus de paiement, retard de paiement pour les commandes précédentes, existence d'un litige relatif au paiement d'une commande antérieure, utilisation frauduleuse du système de codes promotions ou bons d'achat ou qui présenterait selon MAGMOTO une quelconque forme de risque.

MAGMOTO se réserve le droit de vérifier les données personnelles communiquées par le client et d'adopter toutes les mesures jugées nécessaires à la vérification du fait que la personne qui a passé commande est bien la personne titulaire du compte client et / ou des moyens de paiement utilisés, ceci afin d'éviter toute usurpation d'identité ou tout paiement frauduleux.

Conditions générales de vente MAGMOTO

ARTICLE 6 – ACCEPTATIONS ET PREUVES

L'acceptation des CGU / CGV est réputée acquise lorsque l'utilisateur navigue sur le site [https:// www.magpower-shop.fr/](https://www.magpower-shop.fr/) et lorsque le client clique sur le bouton « Commander » de la page panier. Ceci constitue une acceptation irrévocable et sans réserve de la commande par le client. Les registres informatisés seront considérés comme les preuves des communications, des commandes et des paiements intervenus entre les parties.

ARTICLE 7 – MISE À DISPOSITION ET/OU LIVRAISON

Tous les produits vendus par MAGMOTO (toutes pièces disponibles sur le Magpower-Shop hors véhicules) doivent être impérativement retirés par l'acheteur dès la mise à disposition, en nos locaux. Pour toute livraison au domicile du client, ce dernier devra en faire la demande lors de la commande. Nous rappelons que toute livraison à domicile fera l'objet d'une facturation du coût de transport en supplément, et tous transports seront aux risques et périls de l'acheteur. À charge de ce dernier de s'assurer de la conformité du produit, en aucun cas MAGMOTO ne pourra être tenu responsable pour toute avarie, manquement ou retard. Toutes contestations et réserves devront être consignées sur le cahier d'émargement du transporteur et confirmées par lettre recommandée AR dans les trois jours, à date de réception de la marchandise, par l'acheteur (article L133-3 du code de commerce).

Les motos ne peuvent pas être mises à disposition, achetées et livrées en direct par les clients particuliers : l'achat de motos se fait uniquement au travers du réseau de concessionnaires agréé par MAGMOTO.

○ ARTICLE 7.1 – MODALITÉS D'EXPÉDITION

Les délais de livraison sont indiqués à titre indicatif dans le tunnel de commande. Les colis sont expédiés du lundi au vendredi, hors jours fériés.

○ ARTICLE 7.2 – MODES DE LIVRAISON

MAGMOTO propose différents modes de livraison. Les tarifs proposés lors du tunnel de commande sont standards mais un supplément peut être appliqué en fonction de la volumétrie et/ ou du poids du colis. Le montant total des frais de port s'ajuste dans ce cas automatiquement. Pour plus de clarté, vous pouvez à tout moment consulter ce montant dans votre panier.

Après la réception du paiement, l'expédition se fait sous un délai de 24 à 48 heures ouvrés pour toute commande passée avant 15H30, suivant le transporteur sélectionné et sous réserve de stock, après expédition du colis.

Conditions générales de vente MAGMOTO

○ ARTICLE 7.3 – RÉCEPTION DU COLIS

Pour toute livraison au domicile du client, ce dernier devra en faire la demande lors de la commande. Chaque transport est aux risques et périls de l'acheteur. Il est donc à sa charge de s'assurer de la conformité du produit, et en aucun cas MAGMOTO ne pourrait être tenu responsable de toute avarie. Il appartient au client de fournir exactement toutes les précisions nécessaires au bon acheminement de sa livraison et à la réception de celle-ci pour signature du bordereau. Tout produit livré doit faire l'objet d'un contrôle. Toute réclamation sur la conformité de la livraison doit, pour être prise en compte, être formulée dans les 48 heures par courrier, fax ou email, à date de réception de la marchandise, auprès des conseillers de MAGMOTO. Sans réserve, le produit est réputé livré en bon état et ne pourra faire l'objet d'aucune contestation ultérieure. Tout colis non réclamé et restitué à la société MAGMOTO pourra être réexpédié aux frais du destinataire.

○ ARTICLE 7.4 – CONTESTATION DE LIVRAISON ET PERTE DE COLIS

Pour toute contestation de livraison, (article déclaré livré par le transporteur, mais le colis n'est pas en votre possession) il vous sera demandé de nous retourner le document CERFA, une copie de votre pièce d'identité ainsi qu'une déclaration sur l'honneur de non-réception de colis.

Après vérification par notre service logistique, la société MAGMOTO est obligée de respecter les délais imposés par les transporteurs concernant la déclaration de perte et le remboursement de l'envoi. De fait, le client est également tenu par ces délais:

- 10 jours ouvrés à compter de la réception du mail de confirmation de l'expédition de son colis pour déclarer celui-ci perdu auprès de MAGMOTO.

Au delà de ce délai, aucune réclamation ne sera prise en compte. D'autre part, si le client a bien déclaré son colis perdu dans le délai ci-dessus explicité, MAGMOTO s'occupe d'ouvrir un dossier de réclamation. Dans ce cadre il est donc possible que MAGMOTO demande au client des documents nécessaires à la constitution de ce dossier.

Enfin, les réponses définitives concernant les enquêtes sont données par les transporteurs sous un délai variant de une à trois semaines. La réponse peut être de deux types:

- soit le colis est retrouvé et il est alors renvoyé au client suivant la procédure normale,
- soit le colis est déclaré perdu par le transporteur et la société MAGMOTO en informe le client et procède au remboursement (montant facturé) ou effectue un second envoi au choix du client.

Conditions générales de vente MAGMOTO

○ ARTICLE 7.5 – ERREURS DE LIVRAISON

MAGMOTO rappelle qu'une fois le colis réceptionné, le client doit vérifier la conformité de sa commande. Toute réclamation d'erreur de livraison et/ou de non-conformité des produits devra être adressée au service client via le mail contact@magmoto.com le jour même de la livraison, ou au plus tard 48h ouvrées suivant la livraison.

Toute réclamation de non-conformité non effectuée dans les règles définies ci-dessus et dans les délais impartis ne pourra être prise en compte et dégagera la société MAGMOTO de toute responsabilité vis à vis du client.

○ ARTICLE 7.6 – GRÈVES OU CAS DE FORCE MAJEUR

En cas de grève des services des transporteurs ou tout autre événement de nature exceptionnelle ralentissant ou empêchant la livraison des colis, la société MAGMOTO mettra tous les moyens en œuvre pour informer le client de l'état de l'expédition de son colis.

○ ARTICLE 7.7 – INDISPONIBILITÉ DES BIENS COMMANDÉS

Les délais indiqués restent indicatifs. Les délais de fabrications et d'acheminements par voie maritime des produits proposés par MAGMOTO sont dépendants du constructeur et du transport et ne pourront dépasser en aucun cas 180 jours à compter de la date de la commande du client.

Aucune demande de remboursement ne peut être demandée si le produit a du retard dans un délai maximum de 30 jours pour les particuliers et les professionnels à compter de la date de commande. Dans le cas où le délai est dépassé, l'acheteur pourra faire une demande de remboursement par lettre recommandée 60 jours maximum après ce délai.

○ ARTICLE 7.8 – EXCLUSION DE LA RESPONSABILITÉ

Aucun retard ne saurait donner lieu à une pénalité de retard et encore moins à des dommages et intérêts.

○ ARTICLE 7.9 – RETOUR DU PRODUIT

Après droit de rétractation, vous pouvez toujours renvoyer vos produits dans leur emballage d'origine avec tous les accessoires. Les frais de retour sont à la charge du client. Au-delà de 30 jours, les retours ne sont plus acceptés (sauf garanties légales).

Conditions générales de vente MAGMOTO

ARTICLE 8 – DROIT DE RÉTRACTATION

Les acheteurs, personnes physiques non professionnelles, bénéficient d'un délai de rétractation de quatorze (14) jours à compter de la livraison de leur commande pour faire retour du produit au vendeur pour échange ou remboursement sans pénalité, à l'exception des frais d'expéditions et de retour.

L'acheteur doit envoyer un courrier recommandé dans un délai de quatorze jours à compter de la réception. Après accord de la société MAGMOTO, le matériel doit être retourné dans son emballage d'origine et ne doit pas avoir de traces d'utilisation. Dans ce cas, le client sera remboursé de son achat après réception du produit par MAGMOTO, sous 14 jours, par virement bancaire, chèque ou avoir d'un montant équivalent au(x) produit(s) commandé(s), hors frais de port. Tout matériel présentant des traces d'utilisation ou remballé de façon insuffisante sera refusé et ne donnera lieu à aucun remboursement.

Cependant, le délai de rétractation est limité par l'article L121-20-2 du code de la consommation.

En effet, le droit de rétractation ne peut être exercé par le client pour les contrats de fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur (choix du coloris...) ou nettement personnalisés ou pièces de la partie électrique ou racing ou qui, du fait de leur nature, ne peuvent être réexpédiés ou sont susceptibles de se détériorer ou de se périmérer rapidement.

Ainsi, aucune reprise ou annulation de commande ne sera acceptée pour des produits faisant l'objet d'une commande spécifique au client chez un fabricant.

ARTICLE 9 – CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Les photographies présentes sur le catalogue papier ou sur les différents sites Internet sont les plus fidèles possibles mais ne peuvent assurer une similitude parfaite avec le produit offert, notamment en ce qui concerne les couleurs ou l'apparence finale. Les photos sont non contractuelles. Les performances et caractéristiques techniques indiquées sont données à titre indicatif en tant que «données constructeur» et n'engagent pas la responsabilité de MAGMOTO.

La forme des carénages et des phares pourra être modifiée pour l'homologation européenne par le constructeur. Pour les motos vendues aux professionnels et pour une question de transport, les motos sont livrées en caisse et doivent être assemblées par le client (roue, guidon, batterie, sacoche, etc).

Conditions générales de vente MAGMOTO

ARTICLE 10 – MODES DE PAIEMENT

Le paiement des achats s'effectue au choix du client et en fonction des possibilités qui lui sont offertes. Pour les clients particuliers, les choix sont les suivants :

- Carte bancaire
- Virement bancaire

○ ARTICLE 10.1 – CARTE BANCAIRE

Le paiement s'effectue sur notre interface de paiement sécurisée Payzen au moment de la commande sur www.magpower-shop.fr. Ce système induit qu'aucunes données bancaires ne peuvent être détournées par un tiers. Le paiement s'effectue donc de manière totalement sécurisé et MAGMOTO certifie ne détenir aucune information bancaire saisie lors du processus de commande. Les pages de paiement Payzen utilisent le protocole TLS (Transport Layer Security : cryptage de toutes informations liées à la carte) et sont soumises à de nombreux agréments (certification PCI DSS, agrément CB Cartes Bancaires, agrément Visa merchant agent...).

Depuis cette interface, le client peut régler sa commande à l'aide de l'une des cartes de paiement suivantes :

- VISA
- MasterCard
- Autres Cartes Bleue

Le paiement est directement effectué auprès de la banque. MAGMOTO n'a en aucun cas accès à ces coordonnées, et ne les garde pas sur ses serveurs. C'est pourquoi elles vous sont redemandées à chaque nouvelle transaction sur notre site.

○ ARTICLE 10.2 – VIREMENT BANCAIRE

MAGMOTO s'engage à réserver votre commande durant un délai de sept jours ouvrés. Passé ce délai et sans réception du règlement de votre part, celle-ci sera annulée. La responsabilité de MAGMOTO ne saurait dès lors être engagée en cas de non livraison de la commande, faute d'avoir procédé au paiement de votre commande. En cas de paiement par virement, les délais de livraison seront automatiquement allongés. Votre commande sera traitée à réception du virement et après validation, pour une livraison selon les délais indiqués par le transporteur choisi.

Conditions générales de vente MAGMOTO

○ ARTICLE 10.3 – PÉNALITÉS DE RETARD

MAGMOTO s'engage à réserver votre commande durant un délai de sept jours ouvrés. Passé ce délai et sans réception du règlement de votre part, celle-ci sera annulée. La responsabilité de MAGMOTO ne saurait dès lors être engagée en cas de non-livraison de la commande, faute d'avoir procédé au paiement de votre commande. En cas de paiement par virement, les délais de livraison seront automatiquement allongés. Votre commande sera traitée à réception du virement et après validation, pour une livraison selon les délais indiqués par le transporteur choisi.

ARTICLE 11 – LA GARANTIE

Les produits vendus sont couverts par une garantie commerciale visant à garantir leur conformité et assurant le remboursement du prix d'achat, le remplacement ou la réparation des biens. Elle ne couvre pas les défauts occasionnés du fait d'une utilisation anormale ou fautive ou résultant d'une cause étrangère aux qualités intrinsèques des produits. La garantie court à compter de la date de livraison, sauf pour les produits faisant l'objet de conditions particulières expressément signifiées. La garantie sera prise en compte que sur présentation de la facture d'achat datée.

ARTICLE 11.1 – CONDITIONS D'APPLICATION DE LA GARANTIE CONVENTIONNELLE

Tous les produits MAGMOTO bénéficient de la garantie légale contre les vices cachés. (Art L.211- 1 à L.212-1 du Code de la Consommation). Les produits sont garantis par le constructeur, à défaut par MAGMOTO.

ARTICLE 11.2 – GARANTIES LIÉES AUX VÉHICULES POUR LES PROFESSIONNELS

MAGMOTO est distributeur des motos MAGPOWER et BENDA pour lesquelles la garantie légale et constructeur est de un (1) an, la garantie commerciale est de un (1) an, soit une garantie totale de deux (2) ans pour les motos et certaines pièces, selon les conditions précisées dans les manuels d'utilisation et d'entretien. La garantie de deux ans main d'œuvre est assurée et prise en charge par le concessionnaire ayant livré et/ou vendu le véhicule au client final. Les véhicules bénéficiant d'une garantie commerciale de 1 an ou 2 ans pièces et main-d'œuvre devront être suivis et entretenus durant toute la durée de la garantie par un professionnel des motocycles appartenant au réseau de distribution MAGMOTO. En cas de demande de prise en charge, le propriétaire du véhicule devra être en mesure de présenter toutes ses factures d'entretien. La durée de garantie commence à la date de la première mise en circulation du véhicule, la carte grise faisant foi.

Conditions générales de vente MAGMOTO

○ ARTICLE 10.3 – PÉNALITÉS DE RETARD

MAGMOTO s'engage à réserver votre commande durant un délai de sept jours ouvrés. Passé ce délai et sans réception du règlement de votre part, celle-ci sera annulée. La responsabilité de MAGMOTO ne saurait dès lors être engagée en cas de non-livraison de la commande, faute d'avoir procédé au paiement de votre commande. En cas de paiement par virement, les délais de livraison seront automatiquement allongés. Votre commande sera traitée à réception du virement et après validation, pour une livraison selon les délais indiqués par le transporteur choisi.

ARTICLE 11 – LA GARANTIE

Les produits vendus sont couverts par une garantie commerciale visant à garantir leur conformité et assurant le remboursement du prix d'achat, le remplacement ou la réparation des biens. Elle ne couvre pas les défauts occasionnés du fait d'une utilisation anormale ou fautive ou résultant d'une cause étrangère aux qualités intrinsèques des produits. La garantie court à compter de la date de livraison, sauf pour les produits faisant l'objet de conditions particulières expressément signifiées. La garantie sera prise en compte que sur présentation de la facture d'achat datée.

○ ARTICLE 11.1 – CONDITIONS D'APPLICATION DE LA GARANTIE CONVENTIONNELLE

Tous les produits MAGMOTO bénéficient de la garantie légale contre les vices cachés. (Art L.211- 1 à L.212-1 du Code de la Consommation). Les produits sont garantis par le constructeur, à défaut par MAGMOTO.

○ ARTICLE 11.2 – GARANTIES LIÉES AUX VÉHICULES POUR LES PROFESSIONNELS

MAGMOTO est distributeur des motos MAGPOWER et BENDA pour lesquelles la garantie légale et constructeur est de un (1) an, la garantie commerciale est de un (1) an, soit une garantie totale de deux (2) ans pour les motos et certaines pièces, selon les conditions précisées dans les manuels d'utilisation et d'entretien. La garantie de deux ans main d'œuvre est assurée et prise en charge par le concessionnaire ayant livré et/ou vendu le véhicule au client final. Les véhicules bénéficiant d'une garantie commerciale de 1 an ou 2 ans pièces et main-d'œuvre devront être suivis et entretenus durant toute la durée de la garantie par un professionnel des motocycles appartenant au réseau de distribution MAGMOTO. En cas de demande de prise en charge, le propriétaire du véhicule devra être en mesure de présenter toutes ses factures d'entretien. La durée de garantie commence à la date de la première mise en circulation du véhicule, la carte grise faisant foi.

Conditions générales de vente MAGMOTO

○ ARTICLE 11.3 – GARANTIES LÉGALES

Indépendamment de la garantie ainsi consentie, MAGMOTO reste tenue des défauts de conformité du produit au contrat conformément aux articles L.211-4 et suivants du Code de la consommation et des vices rédhibitoires, ou défauts cachés de la chose vendue, dans les conditions prévues aux articles 1641 et suivants du Code civil et 2232 du Code civil. Ces garanties s'exercent auprès de MAGMOTO à l'adresse suivante : Zone d'Activité du Bois Dion– Rue de la Fosse 6 - 59162 Ostricourt.

○ ARTICLE 11.4 – RESTRICTIONS

La batterie, les fusibles, tous les joints SPI, toriques et autres, les pièces d'usure comme les disques de freins, les plaquettes de freins, les tambours de freins, les pneumatiques, les bougies, les ampoules, les câbles (de frein, d'accélérateur et d'embrayage), les rotules, les biellettes, les amortisseurs, les soufflets de transmission, de direction, les chaînes, couronnes et pignons de transmission, les courroies, les durites et les contacteurs ne sont pas couverts par la garantie.

La garantie est exclue pour toute détérioration provenant de l'usure ou de causes étrangères aux qualités intrinsèques de la marchandise, telles que celles résultant d'une utilisation anormale (charge, humidité, surrégime ou chauffage excessif, etc...) ou du fait de l'acheteur (transport, manutention, montage lorsque ceux-ci ont été effectués par l'acheteur ou un tiers, etc...).

La garantie est exclue pour tout bridage, débridage et modification de la fiche technique constructeur du produit. Les véhicules homologués sont réservés à un usage sur route, en aucun cas pour une utilisation sportive telle que le cross ou autre, une telle utilisation annulera automatiquement la garantie. L'utilisation sur route des pièces racing destinées exclusivement à un usage sur circuit annule automatiquement toute garantie ou prise en charge constructeur. Toutes formes de corrosion dues à un mauvais entretien ou à une exposition prolongée à l'air salin, par exemple au bord de la mer, sans protection ou sans nettoyage immédiat après exposition, ne seront couverts par la garantie.

Nous rappelons que les motos importées par MAGMOTO ne fonctionnent qu'avec du carburant de type E5, SP95-E5, ou SP98-E5. L'utilisation d'un bio carburant type superéthanol E85, ou d'un carburant-éthanol E10 comme le Sans Plomb 95-E10 annule automatiquement toutes garanties constructeur. La garantie ne peut être appliquée si nos matériels sont utilisés dans des conditions différentes de celles pour lesquelles ils ont été construits, en particulier en cas de non-respect des conditions indiquées dans les carnets de garantie ou les notices d'utilisation. La garantie ne s'applique pas en cas de détérioration ou d'accident ou de défaut d'entretien, en cas de transformation du matériel ou d'intervention effectuée par du personnel ou une société non agréée par notre société ou réalisée avec des pièces de rechange non agréées par notre société.

Conditions générales de vente MAGMOTO

○ ARTICLE 11.5 – EXCLUSIONS

MAGMOTO n'acceptera aucune responsabilité si, l'appréciation de MAGMOTO, la (les) pièce(s) nécessite(nt) une réparation ou un remplacement en tant que conséquence directe des événements suivants :

- Modification par rapport à la spécification standard affectant le fonctionnement, la longévité ou la sécurité du produit ou d'un quelconque de ses composants ou accessoires d'origine BENDA ou MAGPOWER : Montage de pièces ou accessoires autres que des produits BENDA ou MAGPOWER d'origine, sauf s'ils ont été recommandés ou homologués par écrit par MAGMOTO; Modifications ou réglages non recommandés ou homologués par écrit par MAGMOTO.
- Utilisation d'huiles de graissage, de carburant ou d'autres liquides (y compris les produits de nettoyage) non conformes aux recommandations présentes dans le manuel utilisateur du propriétaire de la moto.
- Utilisation incorrecte, réparation incorrecte (cela inclut le montage de pièces autres que des pièces d'origine) : dommages dus à un accident ou à un incendie, contamination par de l'eau ou d'immersion dans l'eau.
- Détérioration due à l'usure normale en service. La garantie ne couvre pas les réglages d'entretien régulier ou le remplacement normal des fournitures (comme les huiles, liquides, bougies, filtres) ou les pièces sujettes à usure (comme les matériaux de friction pour frein et embrayage, les chaînes ou les courroies d'entraînement et les pneus). Toutefois, de tels articles sont couverts si leur remplacement est requis par suite d'un défaut de fabrication ou de matière.
- Les compétitions et usages associés sont spécifiquement exclus des clauses et dispositions de la présente garantie.
- Tout dommage direct ou indirect résultant d'un accident ou d'une négligence ou d'une utilisation abusive par le conducteur.

La garantie peut ne pas s'appliquer si l'entretien périodique n'est pas effectué par un concessionnaire agréé MAGMOTO, MAGPOWER ou BENDA aux intervalles appropriés selon les indications figurant dans le manuel utilisateur du propriétaire de la moto. Une preuve de ces opérations d'entretien devra être produite, sur demande, au moment de la demande d'application de la garantie.

Il appartient au propriétaire de vérifier que le carnet d'entretien est tenu à jour par le concessionnaire assurant l'entretien. Il est également conseillé de conserver toutes les factures relatives à l'entretien et aux réparations dans l'hypothèse où le carnet d'entretien serait égaré.

Si un problème rencontré n'est pas notifié à un concessionnaire MAGMOTO, MAGPOWER ou BENDA dans un délai raisonnable, ou si la moto n'est pas contrôlée correctement par son concessionnaire, le propriétaire devra prendre toutes les dispositions possibles pour éviter d'autres dommages dès que le problème est perceptible. Tout dommage indirect résultant de la poursuite de l'utilisation du produit après identification d'un problème peut ne pas être couvert par la présente garantie.

Conditions générales de vente MAGMOTO

○ ARTICLE 11.6 – LIMITATIONS DE LA RESPONSABILITÉ

La garantie fournie par MAGMOTO ne s'applique qu'aux produits importés officiellement en Europe par MAGMOTO et vendus en Europe par un concessionnaire agréé MAGMOTO.

Les interventions au titre de la garantie ne sauraient avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci. De convention expresse entre les parties, la responsabilité du vendeur résultant d'un vice de structure ou de fonctionnement du bien est limitée aux stipulations précédentes en ce qui concerne notamment les vices cachés et les dommages immatériels (article 1643 du Code civil).

La garantie ne désengage pas le client sur sa responsabilité à maintenir en bon état de fonctionnement sa moto dans un usage quotidien, notamment en vérifiant régulièrement tous les serrages de la machine et des pièces d'accessoires installées par un concessionnaire MAGMOTO, et ce avant chaque utilisation, ainsi que tous les niveaux liquides et les pièces d'usures (pneus, freins, câbles...).

○ ARTICLE 11.7 – DEMANDE D'APPLICATION DE LA GARANTIE

Si vous rencontrez un problème avec votre véhicule, couvert par la garantie, il convient de prendre les dispositions suivantes :

- Si le problème est susceptible de provoquer d'autres dommages, ou présente le moindre risque pour la sécurité, cessez d'utiliser votre machine immédiatement et demandez l'avis du concessionnaire MAGMOTO, MAGPOWER ou BENDA le plus proche. Lorsque le problème se produit, il est essentiel d'en informer tout de suite votre concessionnaire pour lui permettre de rechercher la cause. En tant que propriétaire du véhicule, vous devez veiller à prendre toutes les mesures raisonnables pour prévenir d'autres dommages directs ou indirects.
- Même si le problème ne vous semble pas à caractère urgent, contactez tout de même votre concessionnaire MAGMOTO, MAGPOWER ou BENDA et prenez rendez-vous pour faire contrôler votre deux-roues.

MAGMOTO et votre concessionnaire n'assurent pas d'assistance dépannage au titre de la garantie.

Conditions générales de vente MAGMOTO

○ ARTICLE 11.8 – CLAUSES DIVERSES

En cas de panne, il appartient au propriétaire de décider de confier le véhicule, pour la suite, à un concessionnaire agréé MAGMOTO, MAGPOWER ou BENDA. MAGMOTO ne sera pas responsable des coûts liés à la récupération du véhicule ou d'autres coûts liés au transport d'un véhicule jusqu'à un concessionnaire MAGMOTO, MAGPOWER ou BENDA.

En cas de perte d'un manuel utilisateur du propriétaire, ou d'un document d'identification du véhicule, MAGMOTO ne donnera suite au remplacement que si la demande est accompagnée d'une preuve de propriété provenant du concessionnaire vendeur. Le concessionnaire devra valider le contrôle avant livraison et l'historique d'entretien connu. En cas de vente ou de transfert du véhicule, le changement doit être notifié dès que possible à MAGMOTO.

En cas d'utilisation à l'étranger, vérifiez que le plan d'entretien est à jour. Il se peut que vous devriez faire le prochain entretien plus tôt en fonction de la longueur de votre itinéraire et de la durée de votre voyage. Contactez une assurance et dépannage appropriés à votre voyage, avec couverture des pannes. Prenez avec vous les différents livrets de garantie / manuel de propriétaire. Si vous rencontrez des problèmes avec la machine, nous vous conseillons vivement de contacter le concessionnaire agréé BENDA le plus proche.

Dans le cadre de l'enregistrement de la garantie, un e-mail et un numéro de téléphone sont nécessaires et doivent absolument correspondre aux informations du premier acheteur. En cas de transfert de la garantie, le premier acheteur ou le garage doit modifier les informations pour qu'elles coïncident avec le nouveau propriétaire. MAGMOTO met en œuvre des mesures de protection des données personnelles et garantit que les données sont strictement confidentielles et ne seront jamais cédées ou vendues à un tiers. Si le premier acheteur ou les acheteurs suivants ne sont pas en mesure de recevoir les informations par e-mail, les informations peuvent être envoyées par adresse postale moyennant un forfait de 89€ TTC.

ARTICLE 11.9 – GARANTIE POUR LES PIÈCES DÉTACHÉES ET ACCESSOIRES

MAGMOTO garantit chaque pièce ou produit neuf contre tout défaut de fabrication durant la période indiquée ci-dessous à partir de la date de la vente d'origine par un concessionnaire agréé MAGMOTO, MAGPOWER ou BENDA. Pièces détachées et accessoires : 6 mois (sauf période plus longue spécifiée) Nous rappelons que tous les articles proposés par <https://www.magpower-shop.fr> ou par MAGMOTO sont soumis à la garantie légale prévue par les articles L 217-4, et suivants du Code de la Consommation et à la garantie des vices cachés prévue par les articles 1641 et suivants du Code Civil. Pour le défaut de conformité, le délai court à compter de la délivrance. Le consommateur est dispensé d'apporter la preuve que le défaut de conformité était présent au moment de la livraison. En cas de défaut de conformité, une réparation sera réalisée.

Conditions générales de vente MAGMOTO

MAGMOTO ne saurait être pour autant tenu responsable de la mauvaise utilisation et / ou de l'usage intensif des articles que pourrait en faire le client. De même, MAGMOTO ne saurait être tenu pour responsable du retour d'un produit non vendu sur le site par le client. Il incombe au client de renvoyer le bon produit.

Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

L'article L 217-5 rappelle que le bien vendu est conforme au contrat s'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;
- ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

ARTICLE 12 – TRANSFERT DE GARANTIE

La garantie est transférable, à la discrétion de MAGMOTO, sous réserve du respect des clauses et conditions énoncées dans les présentes CGU ou CGV. Les mêmes clauses et conditions s'appliquent au nouveau propriétaire mais il convient de remarquer que la garantie expire dans tous les cas après la période spécifique, à partir de la date de vente à l'acquéreur d'origine.

Pour transférer cette garantie, le nouveau propriétaire doit remplir la demande de transfert sur le formulaire détachable du manuel utilisateur de sa moto, en veillant à mentionner tous les détails requis, et l'expédier à MAGMOTO.

Si le nombre de changement de propriétaire dépasse le nombre de formulaires de transfert de livret, le nouveau propriétaire devra écrire à MAGMOTO en mentionnant tous les détails présents sur l'autocollant d'enregistrement de garantie situé en première page, en mentionnant en outre la date d'achat et de kilométrage.

Conditions générales de vente MAGMOTO

MAGMOTO ne saurait être pour autant tenu responsable de la mauvaise utilisation et / ou de l'usage intensif des articles que pourrait en faire le client. De même, MAGMOTO ne saurait être tenu pour responsable du retour d'un produit non vendu sur le site par le client. Il incombe au client de renvoyer le bon produit.

Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

L'article L 217-5 rappelle que le bien vendu est conforme au contrat s'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;
- ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

ARTICLE 12 – TRANSFERT DE GARANTIE

La garantie est transférable, à la discrétion de MAGMOTO, sous réserve du respect des clauses et conditions énoncées dans les présentes CGU ou CGV. Les mêmes clauses et conditions s'appliquent au nouveau propriétaire mais il convient de remarquer que la garantie expire dans tous les cas après la période spécifique, à partir de la date de vente à l'acquéreur d'origine.

Pour transférer cette garantie, le nouveau propriétaire doit remplir la demande de transfert sur le formulaire détachable du manuel utilisateur de sa moto, en veillant à mentionner tous les détails requis, et l'expédier à MAGMOTO.

Si le nombre de changement de propriétaire dépasse le nombre de formulaires de transfert de livret, le nouveau propriétaire devra écrire à MAGMOTO en mentionnant tous les détails présents sur l'autocollant d'enregistrement de garantie situé en première page, en mentionnant en outre la date d'achat et de kilométrage.

Conditions générales de vente MAGMOTO

ARTICLE 13 – RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Le vendeur conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoire. Ne constitue pas paiement au sens de cette clause, la remise d'un titre créant une obligation de payer (traite ou autre). Le défaut de paiement d'une des quelconques échéances pourra entraîner la revendication des biens.

Ces stipulations ne font pas obstacle au transfert à l'acheteur dès la livraison des risques de perte ou de détérioration des biens vendus, ainsi que des dommages qu'ils pourraient occasionner. En cas de revente, l'acheteur s'engage à avertir le vendeur pour lui permettre d'exercer éventuellement son droit de revendication sur le prix à l'égard du tiers acquéreur. L'autorisation de revente est retirée automatiquement en cas de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire.

ARTICLE 14 – LOI APPLICABLE ET RÈGLEMENT DES LITIGES

Les présentes conditions générales sont soumises à la loi française. En cas de litige, une solution amiable sera recherchée avant toute action judiciaire, celle-ci n'entraînant pas l'interruption du délai pour agir en garantie.

A défaut, le principe de la compétence territoriale s'appliquera pour déterminer la juridiction compétente pour régler le litige relatif au contrat.

Tout litige relatif à la présente vente, même en cas de recours en garantie ou de pluralité des défendeurs, sera à défaut d'accord amiable, de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Lille (59000) FRANCE.

MAGMOTO est responsable de plein droit à l'égard du client de la bonne exécution du contrat conclu avec le client. Cependant, la responsabilité de MAGMOTO ne saurait être engagée pour l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat conclu en cas de force majeure, de survenance d'un fait imputable au client ou de tout autre inconvénient, dommage imprévisible et insurmontable inhérent à l'utilisation du réseau Internet, notamment une rupture du service, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatiques.

Conditions générales de vente MAGMOTO

ARTICLE 15 – CLAUSE DE CONFIDENTIALITÉ RÉSERVÉE AUX PROFESSIONNELS

Le concessionnaire, dès lors qu'il devient partenaire de MAGMOTO, MAGPOWER ou BENDA, est soumis à la stricte confidentialité quant aux informations communiquées par MAGMOTO. Ainsi, il s'engage à ne jamais communiquer le numéro de téléphone dédié aux distributeurs des marques MAGPOWER - BENDA. Il s'engage également à ne jamais divulguer à toute personne physique ou morale, sauf accord exprès et écrit de MAGMOTO, les informations présentes sur l'espace professionnel web (documents techniques et commerciaux, tarifs professionnels de la grille tarifaire, procédures de demande SAV...), ou les notes d'informations sous forme de newsletters réseaux comportant des informations internes et strictement confidentielles. Dans le cas contraire, MAGMOTO se réserve le droit de saisir le tribunal compétent.

ARTICLE 16 – INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les informations qui sont demandées au client sont nécessaires au traitement de sa commande. Conformément aux dispositions de la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978.

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi «Informatique et Libertés»).

Pour l'exercer, envoyez-nous un e-mail à contact@magmoto.com ou par courrier à l'adresse suivante : MAGMOTO - Parc d'Activité de Bois Dion– Rue de la Fosse 6-59162 Ostricourt. Une justification d'identité vous sera demandée le cas échéant.

Existence d'une liste d'opposition au démarchage téléphonique : Si votre numéro de téléphone est recueilli à l'occasion de la création de votre compte ou de la passation de votre commande, nous vous informons que vos coordonnées téléphoniques ne seront utilisées que pour la bonne exécution de vos commandes. Sans préjudice de ce qui précède, conformément aux dispositions légales, vous êtes informés que vous pouvez, si vous le souhaitez, vous inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique. Vous pouvez vous inscrire gratuitement sur cette liste qui s'impose à tous les professionnels.

○ ARTICLE 16.1 – PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES – DONNÉES COLLECTÉES

Les données à caractère personnel qui sont collectées sur ce site sont les suivantes :

- Ouverture de compte professionnel : lors de la création du compte de la société, la raison sociale de l'entreprise ; le nom du dirigeant ; l'adresse de la concession ; les numéros de téléphones fixe et portable ; l'adresse électronique ; les marques représentées ; le type de société ; la date de création ; le capital social ; le nombre de salariés ; le chiffre d'affaires de l'année précédant l'année d'ouverture de compte ; les jours et horaires d'ouverture et de fermeture ; les marques représentées par MAGMOTO ; 1 RIB ; 1 Extrait KBIS ;

Conditions générales de vente MAGMOTO

- Ouverture de compte : lors de la création du compte, ses nom ; prénom ; adresse électronique ; n° de téléphone ; adresse postale ;
- Enregistrement de garantie : lors de l'enregistrement d'un véhicule, ses nom ; prénom ; adresse postale ; adresse électronique ; n° de téléphone ; informations du concessionnaire vendeur ; plaque d'immatriculation ; numéro de série du véhicule ;
- Connexion : lors de la connexion de l'utilisateur au site web, celui-ci enregistre, notamment, ses nom, prénom, données de connexion, d'utilisation, de localisation et ses données relatives au paiement ;
- Profil : l'utilisation des prestations prévues sur le site web permet de renseigner un profil, pouvant comprendre une adresse et un numéro de téléphone ;
- Paiement : dans le cadre du paiement des produits et prestations proposés sur le site web, celui-ci enregistre des données financières relatives au compte bancaire ou à la carte de crédit de l'utilisateur ;
- Communication : lorsque le site web est utilisé pour communiquer avec d'autres membres (demande d'informations, mail SAV, ...), les données concernant les communications de l'utilisateur font l'objet d'une conservation temporaire ;
- Cookies : les cookies sont utilisés, dans le cadre de l'utilisation du site. L'utilisateur a la possibilité de désactiver les cookies à partir des paramètres de son navigateur.

○ ARTICLE 16.2 – UTILISATION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles collectées auprès des utilisateurs ont pour objectif la mise à disposition des services du site web, leur amélioration et le maintien d'un environnement sécurisé. Plus précisément, les utilisations sont les suivantes :

- Accès et utilisation du site web par l'utilisateur ;
- Gestion du fonctionnement et optimisation du site web ;
- Organisation des conditions d'utilisation des Services de paiement ;
- Vérification, identification et authentification des données transmises par l'utilisateur ;
- Mise en œuvre d'une assistance utilisateurs ;
- Prévention et détection des fraudes, malwares (malicious softwares ou logiciels malveillants) et gestion des incidents de sécurité ;
- Gestion des éventuels litiges avec les utilisateurs ;
- Envoi d'informations commerciales et publicitaires via des newsletter ou des communications via les réseaux sociaux, en fonction des préférences de l'utilisateur.

Conditions générales de vente MAGMOTO

ARTICLE 16.3 – PARTAGE DES DONNÉES PERSONNELLES AVEC DES TIERS

Les données ne seront jamais revendues ou utilisées à des fins commerciales externes à MAGMOTO. Cependant, les données personnelles peuvent être partagées avec des sociétés tierces, notamment dans les cas suivants :

- Lorsque l'utilisateur utilise les services de paiement, pour la mise en œuvre de ces services, le site web est en relation avec des sociétés bancaires et financières tierces avec lesquelles elle a passé des contrats ;
- Lorsque l'utilisateur autorise le site web d'un tiers à accéder à ses données ;
- Lorsque le site web recourt aux services de prestataires pour fournir l'assistance utilisateurs, la publicité et les services de paiement. Ces prestataires disposent d'un accès limité aux données de l'utilisateur, dans le cadre de l'exécution de ces prestations, et ont une obligation contractuelle de les utiliser en conformité avec les dispositions de la réglementation applicable en matière protection des données à caractère personnel ;
- Si la loi l'exige, le site web peut effectuer la transmission de données pour donner suite aux réclamations présentées contre le site web et se conformer aux procédures administratives et judiciaires ;
- Si le site web est impliquée dans une opération de fusion, acquisition, cession d'actifs ou procédure de redressement judiciaire, elle pourra être amenée à céder ou partager tout ou partie de ses actifs, y compris les données à caractère personnel. Dans ce cas, les utilisateurs seraient informés, avant que les données à caractère personnel ne soient transférées à une tierce partie.

ARTICLE 16.4 – SÉCURITÉ ET CONFIDENTIALITÉ

Le site web met en œuvre des mesures organisationnelles, techniques, logicielles et physiques en matière de sécurité du numérique pour protéger les données personnelles contre les altérations, destructions et accès non autorisés. Toutefois, il est à signaler qu'internet n'est pas un environnement complètement sécurisé et le site web ne peut pas garantir la sécurité de la transmission ou du stockage des informations sur internet.

Conditions générales de vente MAGMOTO

ARTICLE 16.5 – MISE EN OEUVRE COMPLÈTE DES DROITS DES UTILISATEURS

En application de la réglementation applicable aux données à caractère personnel, les utilisateurs disposent des droits suivants, qu'ils peuvent exercer en faisant leur demande à l'adresse suivante : contact@magmoto.com.

Le droit d'accès : ils peuvent exercer leur droit d'accès, pour connaître les données personnelles les concernant. Dans ce cas, avant la mise en œuvre de ce droit, le site web peut demander une preuve de l'identité de l'utilisateur afin d'en vérifier l'exactitude.

Le droit de rectification : si les données à caractère personnel détenues par le site web sont inexactes, ils peuvent demander la mise à jour des informations.

Le droit de suppression des données : les utilisateurs peuvent demander la suppression de leurs données à caractère personnel, conformément aux lois applicables en matière de protection des données.

Le droit à la limitation du traitement : les utilisateurs peuvent demander au site web de limiter le traitement des données personnelles conformément aux hypothèses prévues par le RGPD.

Le droit de s'opposer au traitement des données : les utilisateurs peuvent s'opposer à ce que ses données soient traitées conformément aux hypothèses prévues par le RGPD.

Le droit à la portabilité : ils peuvent réclamer que le site web leur remette les données personnelles qui lui sont fournies pour les transmettre à un nouveau site web.

ARTICLE 16.6 – ÉVOLUTION DES CLAUSES

Le site web, MAGMOTO ou magpower-shop.fr se réserve le droit d'apporter toute modification à la présente clause relative à la protection des données à caractère personnel à tout moment. Si une modification est apportée à la présente clause de protection des données à caractère personnel, le site web s'engage à publier la nouvelle version sur son site. Le site web informera également les utilisateurs de la modification par messagerie électronique, dans un délai minimum de 15 jours avant la date d'effet. Si l'utilisateur n'est pas d'accord avec les termes de la nouvelle rédaction de la clause de protection des données à caractère personnel, il a la possibilité de supprimer son compte.

Transfert de garantie

La garantie est transférable, à la discrétion de BENDA, sous réserve du respect des clauses et conditions énoncées dans le présent livret.

Les mêmes clauses et conditions s'appliquent au nouveau propriétaire mais il convient de remarquer que la garantie expire dans tous les cas après la période spécifique, à partir de la date de vente à l'acquéreur d'origine.

Pour transférer cette garantie, le nouveau propriétaire doit remplir la demande de transfert sur le formulaire détachable du présent livret, en veillant à mentionner tous les détails requis, et l'expédier à BENDA.

Si le nombre de changement de propriétaire dépasse le nombre de formulaires de transfert de livret, le nouveau propriétaire devra écrire à BENDA à l'adresse appropriée figurant au dos de ce présent livret en mentionnant tous les détails présents sur l'autocollant d'enregistrement de garantie situé en première page, en mentionnant en outre la date d'achat et de kilométrage.

VEILLEZ À FAIRE SUIVRE LE PRÉSENT LIVRET LORS DE LA VENTE DU PRODUIT, FAUTE DE QUOI LE NOUVEAU PROPRIÉTAIRE NE POURRAIT PAS FAIRE DE DEMANDE DE TRANSFERT DE GARANTIE.



Demande de transfert de propriété

- Nom / Prénom :
- Adresse complète :
- Numéro téléphone (obligatoire) :
- Adresse e-mail (facultative) :
- Kilométrage / Heures d'utilisation actuelles :

Protection des données – Veuillez lire la déclaration ci-dessous. Indiquez si vous êtes d'accord ou non en cochant l'une des cases prévues à cet effet.

MAGMOTO peut souhaiter utiliser les données d'enregistrement de garantie à des fins marketing et/ou de développement de produits. En signant ce formulaire, je confirme que j'ai compris ce qui précède et j'indique ci-après mon approbation d'une telle utilisation. Je comprends également qu'il m'est possible à tout moment de révoquer l'approbation en contactant MAGMOTO par email: contact@magmoto.com

Je suis d'accord pour une telle utilisation des données : Oui ☐ Non ☐

Signature: Date :

Délais relatifs à la machine (copier à partir de l'autocollant situé en première page).

N° de garantie du produit : Modèle :

VIN :

N° d'enregistrement: Date de fin de garantie :



AFFRANCHIR
ICI

TRANSFERT DE GARANTIE
SAS MAGMOTO
Zone d'Activité du Bois Dion
Rue de la Fosse 6
59162 Ostricourt
FRANCE



Demande de transfert de propriété

- Nom / Prénom :
- Adresse complète :
- Numéro téléphone (obligatoire) :
- Adresse e-mail (facultative) :
- Kilométrage / Heures d'utilisation actuelles :

Protection des données – Veuillez lire la déclaration ci-dessous. Indiquez si vous êtes d'accord ou non en cochant l'une des cases prévues à cet effet.

MAGMOTO peut souhaiter utiliser les données d'enregistrement de garantie à des fins marketing et/ou de développement de produits. En signant ce formulaire, je confirme que j'ai compris ce qui précède et j'indique ci-après mon approbation d'une telle utilisation. Je comprends également qu'il m'est possible à tout moment de révoquer l'approbation en contactant MAGMOTO par email: contact@magmoto.com

Je suis d'accord pour une telle utilisation des données : Oui ☐ Non ☐

Signature: Date :

Délais relatifs à la machine (copier à partir de l'autocollant situé en première page).

N° de garantie du produit : Modèle :

VIN :

N° d'enregistrement: Date de fin de garantie :



AFFRANCHIR
ICI

TRANSFERT DE GARANTIE
SAS MAGMOTO
Zone d'Activité du Bois Dion
Rue de la Fosse 6
59162 Ostricourt
FRANCE

CARNET D'ENTRETIEN

Exigences d'entretien

Les produits BENDA procurent de meilleures performances avec un entretien régulier, et chaque modèle dispose d'un plan d'entretien dont le but est de vous permettre de conserver un niveau de performance optimal dans le temps.

Pour respecter les clauses et conditions de la garantie, le véhicule doit être entretenu par un concessionnaire agréé BENDA conformément aux plans d'entretien détaillés dans votre manuel. Une partie du présent livret permet l'enregistrement des opérations d'entretien. Veillez à ce que votre concessionnaire applique son tampon sur la page concernée à chaque opération d'entretien.

Votre responsabilité : un plan d'entretien serait incomplet sans votre propre participation active pour les contrôles quotidiens énumérés dans le manuel du propriétaire. Un nettoyage régulier est également essentiel et doit être entrepris aussi souvent que nécessaire, notamment en hiver, pour prévenir les dommages et la corrosion provoquée par le sel sur les routes ou d'autres dépôts néfastes.

Entretien par le concessionnaire BENDA : le concessionnaire BENDA est équipé d'un outillage spécial, de manuels et d'informations spécifiques à l'entretien. Nous complétons ce dispositif par une assistance technique et un service de fourniture de pièces pour améliorer encore la qualité des prestations auxquelles vous pouvez accéder.

Contrôle avant la livraison : l'historique d'entretien de votre machine commence avec la préparation et le contrôle du produit avant livraison. Votre nouvelle machine a été contrôlée et préparée avec soin par votre concessionnaire agréé conformément au plan de contrôle avant livraison publié par MAGMOTO. Veillez à vérifier que le produit livré correspond à vos attentes.

Le premier entretien : nous considérons le premier entretien comme très important en début de vie du produit. Il est indispensable que cet entretien soit effectué par votre concessionnaire à échéance prévue.

Entretien régulier : un entretien régulier est la clé du maintien de votre produit en parfait état de fonctionnement et devra être confié à votre concessionnaire. Le plan d'entretien en page 60 et 61 vous indique le type d'entretien requis, le moment auquel il faut le faire et détaille les travaux à effectuer.

ATTENTION : Les intervalles d'entretien doivent être raccourcis lorsque la machine est utilisée dans la boue, la poussière ou dans d'autres conditions de pilotage extrêmes.

Modèles utilisés dans une application commerciale : si votre moto est utilisée de façon intensive, nous vous recommandons de mettre au point un plan d'entretien programmé prenant en compte vos besoins particuliers. Il est important de remarquer que de telles applications peuvent nécessiter une augmentation de la fréquence d'entretien.

Contrôle avant livraison

(À remplir par le concessionnaire vendeur).

Le contrôle avant la livraison a été effectué conformément au plan de contrôle publié par MAGMOTO. Un exemplaire rempli du certificat de contrôle avant livraison a été fourni au client.

Il a été expliqué au client que MAGMOTO peut souhaiter utiliser les données d'enregistrement de garantie du client à des fins marketing et/ou de développement des produits, et le client a donné/n'a pas donné son approbation (rayer la mention inutile). Le choix du client a été saisi dans le champ approprié lors de l'enregistrement de la garantie.

TAMPON DU CONCESSIONNAIRE

Date du contrôle :

Signature du concessionnaire :

Carnet d'entretien

Premier entretien :	
TAMPON DU CONCESSIONNAIRE	
Km / Nb d'heures :	Date :

Prochain entretien :	
TAMPON DU CONCESSIONNAIRE	
Km / Nb d'heures :	Date :

Prochain entretien :	
TAMPON DU CONCESSIONNAIRE	
Km / Nb d'heures :	Date :

Prochain entretien :	
TAMPON DU CONCESSIONNAIRE	
Km / Nb d'heures :	Date :

Carnet d'entretien

Premier entretien :	
TAMPON DU CONCESSIONNAIRE	
Km / Nb d'heures :	Date :

Prochain entretien :	
TAMPON DU CONCESSIONNAIRE	
Km / Nb d'heures :	Date :

Prochain entretien :	
TAMPON DU CONCESSIONNAIRE	
Km / Nb d'heures :	Date :

Prochain entretien :	
TAMPON DU CONCESSIONNAIRE	
Km / Nb d'heures :	Date :



Carnet d'entretien

Premier entretien :	
TAMPON DU CONCESSIONNAIRE	
Km / Nb d'heures :	Date :

Prochain entretien :	
TAMPON DU CONCESSIONNAIRE	
Km / Nb d'heures :	Date :

Prochain entretien :	
TAMPON DU CONCESSIONNAIRE	
Km / Nb d'heures :	Date :

Prochain entretien :	
TAMPON DU CONCESSIONNAIRE	
Km / Nb d'heures :	Date :

Carnet d'entretien

Premier entretien :	
TAMPON DU CONCESSIONNAIRE	
Km / Nb d'heures :	Date :

Prochain entretien :	
TAMPON DU CONCESSIONNAIRE	
Km / Nb d'heures :	Date :

Prochain entretien :	
TAMPON DU CONCESSIONNAIRE	
Km / Nb d'heures :	Date :

Prochain entretien :	
TAMPON DU CONCESSIONNAIRE	
Km / Nb d'heures :	Date :

Carnet d'entretien

Premier entretien :	
TAMPON DU CONCESSIONNAIRE	
Km / Nb d'heures :	Date :

Prochain entretien :	
TAMPON DU CONCESSIONNAIRE	
Km / Nb d'heures :	Date :

Prochain entretien :	
TAMPON DU CONCESSIONNAIRE	
Km / Nb d'heures :	Date :

Prochain entretien :	
TAMPON DU CONCESSIONNAIRE	
Km / Nb d'heures :	Date :

Carnet d'entretien programmé

Consignez ici les articles à remplacement périodique (liquide de frein, liquide de refroidissement, flexibles, huile de transmission, etc...)

Premier entretien :	
TAMPON DU CONCESSIONNAIRE	
Km / Nb d'heures :	Date :

Prochain entretien :	
TAMPON DU CONCESSIONNAIRE	
Km / Nb d'heures :	Date :

Prochain entretien :	
TAMPON DU CONCESSIONNAIRE	
Km / Nb d'heures :	Date :

Prochain entretien :	
TAMPON DU CONCESSIONNAIRE	
Km / Nb d'heures :	Date :

Carnet d'enregistrement des réparations et des pièces remplacées

Consignez ici les réparations en remplacement de pièces non programmés

Description :

TAMPON DU CONCESSIONNAIRE

Km / Nb d'heures :Date :

Pièces d'origine utilisées :OUINON

Description :

TAMPON DU CONCESSIONNAIRE

Km / Nb d'heures :Date :

Pièces d'origine utilisées :OUINON



Carnet d'enregistrement des réparations et des pièces remplacées

Consignez ici les réparations en remplacement de pièces non programmés

Description :

TAMPON DU CONCESSIONNAIRE

Km / Nb d'heures :Date :

Pièces d'origine utilisées :OUINON

Description :

TAMPON DU CONCESSIONNAIRE

Km / Nb d'heures :Date :

Pièces d'origine utilisées :OUINON



Carnet d'enregistrement des réparations et des pièces remplacées

Consignez ici les réparations en remplacement de pièces non programmés

Description :

TAMPON DU CONCESSIONNAIRE

Km / Nb d'heures :Date :

Pièces d'origine utilisées :OUINON

Description :

TAMPON DU CONCESSIONNAIRE

Km / Nb d'heures :Date :

Pièces d'origine utilisées :OUINON



Carnet d'enregistrement des réparations et des pièces remplacées

Consignez ici les réparations en remplacement de pièces non programmés

Description :

TAMPON DU CONCESSIONNAIRE

Km / Nb d'heures :Date :

Pièces d'origine utilisées :OUINON

Description :

TAMPON DU CONCESSIONNAIRE

Km / Nb d'heures :Date :

Pièces d'origine utilisées :OUINON



Carnet d'enregistrement des réparations et des pièces remplacées

Consignez ici les réparations en remplacement de pièces non programmés

Description :

TAMPON DU CONCESSIONNAIRE

Km / Nb d'heures :Date :

Pièces d'origine utilisées :OUINON

Description :

TAMPON DU CONCESSIONNAIRE

Km / Nb d'heures :Date :

Pièces d'origine utilisées :OUINON



Carnet d'enregistrement des rappels

Le concessionnaire certifie que les opérations au(x) rappel(s) indiqué(s) ont été effectuées conformément aux instructions.
Des rappels occasionnels ou d'autres campagnes de maintenance pourraient s'avérer nécessaires.
Cette page a pour but d'attester que les opérations nécessaires ont bien été effectuées.

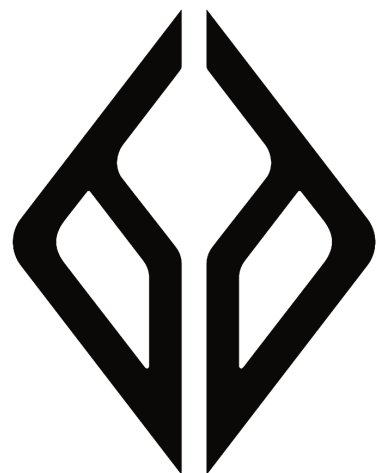
Référence de rappel :	
TAMPON DU CONCESSIONNAIRE	
Km / Nb d'heures :	Date :

Référence de rappel :	
TAMPON DU CONCESSIONNAIRE	
Km / Nb d'heures :	Date :

Référence de rappel :	
TAMPON DU CONCESSIONNAIRE	
Km / Nb d'heures :	Date :

Référence de rappel :	
TAMPON DU CONCESSIONNAIRE	
Km / Nb d'heures :	Date :





BENDA

SAS MAGMOTO

Zone d'Activité de Bois Dion – Rue de la Fosse 6

59162 Ostricourt – France

www.benda-moto.com

Les photos de ce manuel / carnet d'entretien sont non contractuelles et les caractéristiques techniques sont susceptibles d'être modifiées à tout moment et sans préavis.